

Atelier n°3

**RETOUR SUR UN LIEU COMMUN HISTORIOGRAPHIQUE :  
LA FAIBLESSE DES PARTIS POLITIQUES EN FRANCE**

Communication présentée par :

**Julien Fretel** (PRAG à l'IEP de Lille, doctorant en sciences politiques, chercheur au CRPS, Paris I)

**Rémi Lefebvre** (Maître de conférences en sciences politiques, chercheur au CRAPS, Lille 2)

" Les partis politiques français sont des organisations confuses, mal intégrées et mal gérées. Elles possèdent une force d'inertie extraordinaire (...) Le parti politique français constitue l'exemple même de l'organisation qui n'arrive pas à se corriger en fonction de ses erreurs ".  
Michel Crozier, *La société bloquée*, Paris, Le seuil, 1970.

« Chercher un parti dans un annuaire téléphonique en France est une entreprise quasi désespérée, sauf dans les grandes villes » (Mény (Y.), " La faiblesse des partis politiques français. Une persistante exceptionnalité ", D'Arcy (F.), Rouban (L.), dir., *De la 5<sup>ème</sup> République à l'Europe*, Paris, Presses de sciences PO, 1966)

Si l'on embrasse la somme des travaux historiques consacrés aux partis politiques en France (travaux d'historiens comme de politistes), deux constats s'imposent. D'abord, on ne peut être que frappé par la relative faiblesse (en nombre) de ces travaux, cette faiblesse concernant plus la science politique que l'histoire. En science politique, le genre "socio-histoire" s'est encore très peu saisi d'un objet qui est pourtant de manière générale un objet canonique de la sociologie politique. La solidification des frontières partisans et l'institutionnalisation progressive de la forme sociale "parti" ont suscité peu de travaux. Une approche génétique des partis fait donc défaut. En histoire, les travaux disponibles sont nettement plus nombreux (surtout sur les partis de gauche et le parti communiste particulièrement, les partis de droite ont longtemps été fortement négligés). Mais l'étude des partis est souvent subsumée dans le genre "vie politique" ou "forces politiques" qui tend à les englober. Les monographies de partis politiques ne sont pas légion. On peut formuler un deuxième constat : une thèse traverse l'ensemble de ces travaux

avec une netteté et une récurrence très fortes. Un accord semble se dégager sur l'idée d'une faiblesse des partis politiques en France. Dès lors que l'on s'attache à décrire de manière générale les partis politiques en France ou de nombreux partis en particulier, ce diagnostic, devenu vulgate, fait l'objet d'un large consensus. Le titre de "parti de masses" (c'est à dire de parti "fort") n'est décerné qu'au parti communiste. Et la faiblesse des partis politiques, inscrite dans une histoire longue qui remonte à la Révolution française, est souvent présentée comme une spécificité de la "culture" politique française voire de "l'exception" politique française. Les deux constats, formulés ici, ne sont pas sans lien. Si les partis politiques ont été relativement peu étudiés, c'est parce que leur faiblesse apparente ne semble pas toujours justifier une étude approfondie ou n'appelle pas une attention particulière. La boucle est bouclée et la faiblesse des partis français tend à être acquise, les études nouvelles venant le plus souvent conforter la thèse dominante. Les politistes se réapproprient, parfois sans nuance, les travaux des historiens pour faire de cette faiblesse des partis, articulée parfois avec le thème contemporain de la "crise du politique", un trait structurel de la vie politique française<sup>1</sup>. Ce lieu commun historiographique, qui apparaît dans la plupart des manuels d'histoire politique et de science politique, fonctionne ainsi comme une véritable boîte noire que l'on voudrait ici contribuer à réouvrir et à réinterroger à nouveaux frais.

Le terme de "faiblesse" s'il est souvent mis en avant est pourtant rarement véritablement explicité. Divers éléments sont avancés pour étayer la thèse de la faiblesse des partis politiques en France même s'ils n'ont jamais l'objet d'une systématisation. Elle est d'abord rapportée au caractère peu développé de leur organisation. Les travaux historiques sont marqués par un fort tropisme organisationnel (importance décisive accordée aux statuts officiels de l'organisation, au fonctionnement formel de ses instances, objectivation de "la force" de l'organisation à partir de critères comme le nombre des militants, des permanents, les ressources financières...). Le parti est le plus souvent considéré comme un tout homogène unifiée par une organisation. Ces organisations sont le plus souvent jugées "faibles"... sans qu'un étalon de référence soit toujours adossé à cette affirmation. Un des présupposés théoriques de ce type d'analyse est donc que la force d'un parti tiendrait à la

---

<sup>1</sup> Ce thème est constitutif d'un sens commun politico-journalistique. Le thème de la faiblesse des partis est peut-être avant tout un discours d'acteurs (politiques au sens large). Les professionnels de la politique ont ainsi longtemps justifié la pratique du cumul des mandats par la faiblesse des partis n'assurant pas leur reconversion ou les risques liées à la défaite électorale (cf rapport Léotard de 1980 sur le cumul des mandats). Voir par exemple le constat récent d'Alain Duhamel (« Des partis à réinventer », Libération, le 8 décembre 2002) : « Les français n'aiment pas les partis politiques et ceux-ci font tout pour qu'il en aille ainsi. La situation n'est pas nouvelle –depuis des décennies, toutes les enquêtes indiquent que les Hexagonaux se défient des partis en qui ils voient des fauteurs de querelles villageoises, des symboles de partialité agressive, la quintessence de la politique pavlovienne mais elle empire. La France est déjà, de très loin, le pays d'Europe où les adhérents des partis sont les moins nombreux : la Belgique, le Danemark ou l'Autriche comptent plus de militants que nous. Cette pente ne cesse de s'accroître ».

puissance de son organisation (formelle). Les ressources d'un parti apparaissent dans cette perspective comme surtout de nature organisationnelle. Le parti est analysé comme un tout homogène ("le" parti radical, "le" parti socialiste...). Les liens que les partis établissent durablement avec des institutions politiques ou divers groupements tendent à être évacués dans l'appréhension de l'organisation. Derrière le diagnostic de la faiblesse des partis se cache souvent un jugement implicite sur ce que devrait être un vrai parti. Les effets de la faiblesse des partis sont implicitement jugés dysfonctionnels voire pathologiques (instabilité, inefficacité, impossibilité de contrôler les élus, de conjurer ou de réprimer les dissidences, manque de discipline, poids des élus...)². Deuxième topos de la recherche, la faiblesse des partis renvoie à la force des élus ou au poids des notables. La force des notables est considérée comme un indicateur de la faiblesse du parti. Inversement un parti fort est posé comme nécessairement hiérarchisé, discipliné, "militant". Tout se passe comme si, en d'autres termes, les réalités "partis" et "élus" étaient systématiquement opposées, comme si les élus se constituaient en dehors de l'organisation et même souvent contre elles (alors même qu'ils en sont membres). Les travaux historiques opposent le plus souvent, à la suite des travaux de Duverger, fortement sollicités et mobilisés, parti de cadres et parti de masses ou de manière plus vague et routinisée, parti d'élus et parti de militants (opposition qui est d'ailleurs devenue une catégorie indigène du jeu politique, notamment à droite). On connaît les bases de cette opposition : d'un côté des partis d'élus (ont pu être rangés dans cette catégorie le parti radical, le parti socialiste, les partis de droite en général...), peu structurés et hiérarchisés, ne cherchant pas à recruter des militants mais à regrouper des personnalités, de l'autre des organisations (le plus souvent de gauche) puissantes, encadrant les militants, disposant d'un dense maillage territorial et développant une puissante socialisation partisane. Les élus (leurs ressources, leurs réseaux, leurs milieux d'influence...) ne sont pas intégrés dans la réalité partisane ou sont évacués aux marges de l'objet partisan. Deux types de ressources dans la lutte politique et électorale sont traditionnellement distingués par les politistes : ressources individuelles (celle que les individus et acteurs accumulent en leur nom propre) et ressources collectives (celles que l'organisation délègue). L'opposition entre ces deux ressources tend à être réifiée. Si les nouveaux entrants dans le jeu politique à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle (nouveaux entrepreneurs politiques, souvent ouvriers, peu dotés en capitaux individuels, peu connus...) ont "inventé" le parti politique, c'est pour opposer les ressources de l'organisation aux ressources des notables. *Ils opposent donc la force du nombre à celle du*

---

<sup>2</sup> Brigitte Gaiïti a bien montré que la critique de l'instabilité de la Quatrième République, présenté comme le "régime des partis" par les historiens s'adosse souvent à une conception des régimes politiques qui voit dans le parlementarisme « un régime dévoyé, forcément faible, inefficace, peuplé d'acteurs incompetents, préoccupés de leurs seules combinaisons » (Gaiïti (B.), « Les manuels scolaires et la fabrication d'une histoire politique. L'exemple de la IV<sup>ème</sup> République », *Genèses*, 44, 2001, page 72).

*nom*. Le parti est présenté comme naissant à gauche, cette "origine" pesant sur la suite de l'histoire. Le parti est conçu ainsi comme une manière de contrer le pouvoir notabiliaire. "Notables" et "partis" sont opposés. Troisième topos de la recherche : la faiblesse des partis est présentée comme le résultat de variables culturelles dont l'origine remonte à la Révolution Française (pour aller vite, le poids de l'universalisme politique français). Ces variables sont thématiques sous les appellations de "faiblesse des corps intermédiaires", atonie de "société civile", poids du jacobinisme, importance de l'Etat, instituteur du social, faiblesse de "l'autoorganisation" des citoyens, logiques de personnalisation de la vie politique française... La faiblesse des partis est alors rapportée à "la force de l'idéologie de l'intérêt général" qui conduirait à une disqualification des partis, groupes "écran" porteurs d'intérêts particuliers institutionnalisés (d'où la problématique de la "greffe" communiste, corps étranger à la culture politique française...). Est mis en avant le fait que ce n'est qu'à partir de 1958 que les partis sont reconnus par la constitution.

C'est cette topique de la "faiblesse" des partis politiques que l'on voudrait interroger en analysant ce qu'elle nous dit de la manière dont les partis ont été étudiés historiquement et comment un certain nombre de thèmes ont pu circuler entre la communauté historienne et la communauté politiste. Notre objectif est ici double. A partir d'une recension critique et analytique des travaux historiques consacrés aux partis politiques, il s'agit d'établir sur quel faisceau de preuves et de critères il s'appuie<sup>3</sup>. Tout se passe comme si une double interaction liait politistes et historiens dans leurs usages croisés de la thématique de la "faiblesse" des partis. On voudrait ici émettre l'hypothèse que les historiens se sont appropriés les schèmes d'analyse des partis forgés dans la science politique (pour aller vite, celle de Duverger) de manière parfois inconsciente et impensée et que les politistes se sont saisis des travaux historiques ainsi produits pour conforter leurs présupposés théoriques et utiliser cette variable historique de la faiblesse, devenue argument d'autorité, notamment dans leur étude des régimes et des systèmes politiques<sup>4</sup>. On verra quelle théorie en actes est mobilisée par les historiens à travers leurs recherches. Une des hypothèses que l'on voudrait formuler est que l'analyse historique des partis politiques s'appuie sur un impensé théorique des partis, une théorie, le plus souvent implicite, des partis qui détermine la focale d'analyse et la collecte des faits sans pour autant être formalisée : une conception du parti conçue avant tout comme organisation. La question est donc notamment de comprendre comment l'objet "parti" est délimité par les travaux historiens. Quelles sources sont utilisées? Quelles contraintes les sources archivistiques exercent sur la saisie de l'objet partisan? Comment

---

<sup>3</sup> On ne prétend pas ici faire la généalogie précise de la "naissance" de ce lieu commun et analyser sa routinisation. Notre approche pourra être jugée ainsi par trop fixiste.

<sup>4</sup> Pour autant, travaux de politistes et d'historiens seront traités ici le plus souvent indistinctement, leurs approches présentant souvent de fortes similitudes. Notre conception des "travaux historiques" est large. Les travaux de politistes anciens et parfois non "historiens" le deviennent avec le temps.

étudier "la densité organisationnelle" d'un parti sans la réduire à ce que le parti donne à voir (à travers ses archives notamment) de sa structuration officielle?

Le deuxième objectif est, à partir de nos travaux de recherche sur la droite modérée et le socialisme développer de nouvelles hypothèses et éclairages sur des partis réputés "faibles" à partir de nouvelles approches des partis politiques. Il ne s'agit d'entrer dans une controverse sur la "bonne" définition "du" parti politique dans une perspective nominaliste un peu stérile mais de montrer que certaines approches historiques ont écarté un certain nombre de réalités qui contribuent à la construction de la forme partisane. L'analyse de la densité organisationnelle d'un parti ne saurait se réduire à la saisie de son organisation stricto sensu (ce qui pose un certain nombre de problèmes en termes de sources et d'administration de la preuve historique). Il convient d'élargir le point de vue aux milieux sociaux qui déterminent la capacité de rayonnement des partis (pour les partis de droite, cette approche sociétale est encore largement introuvable) mais aussi aux institutions avec lesquelles ils entrent en contact (et qui peuvent constituer une dimension importante de sa "réalité").

Il s'agit ici moins de mettre en cause la faiblesse des partis que d'en reformuler les enjeux, de prendre pour un problème ce qui est considéré comme un acquis et d'interroger ce qu'elle révèle de la conception que de nombreux analyses se font des partis. Notre modeste ambition est de contribuer à « une réouverture des cadres interprétatifs disponibles »<sup>5</sup> de l'histoire des partis politiques et de contribuer ce faisant à un meilleur dialogue entre politistes et historiens.

## **I) LA THEMATISATION DE LA "FAIBLESSE" DES PARTIS POLITIQUES**

### **a) La faiblesse des organisations politiques stricto sensu**

- *La faiblesse générale des partis politiques : critères et modèle partisan implicite*

La plupart des travaux établissent d'abord que la faiblesse des partis renvoie à leur genèse et à "l'inaboutissement" ou l'inachèvement de leur structuration<sup>6</sup>. La thèse du "retard" est couplée le plus souvent avec celle de la "faiblesse". Le développement des partis est analysé dans une perspective très évolutionniste. La dynamique démocratique "moderne" suppose la structuration de partis et l'institutionnalisation ou la rationalisation progressive d'un mode d'organisation bureaucratique de type wébérien ou taylorien, principal étalon de mesure de la "modernité" des partis. Sans conteste, c'est

---

<sup>5</sup> Gaiti (B.), « Les manuels scolaires et la fabrication d'une histoire politique. L'exemple de la IV<sup>e</sup> République », *op cit*, page 75.

<sup>6</sup> Voir par exemple, Avril (P.), *Essai sur les partis politiques*, Paris, LGDJ, 1986, page 181.

Maurice Duverger<sup>7</sup> qui le premier a jeté les bases de cette approche développementaliste qui constitue l'arrière plan de la plupart des études de la genèse des partis. Pour ce dernier, il existerait trois phases dans l'évolution des partis qui iraient de la " domination des parlementaires sur le parti à la domination du parti sur les parlementaires " <sup>8</sup>. La forme achevée du parti dans les sociétés démocratiques, on y reviendra par la suite, ressemblerait donc à un cas de figure où la discipline de vote s'imposerait à tous les parlementaires tenus de respecter le choix des militants. Cette grille de compréhension a continué de fonctionner y compris lorsqu'il s'est agi d'étudier les organisations politiques contemporaines.

Cette vision historiciste du développement des partis, fortement contestée à partir des années 1980-1990<sup>9</sup>, amène à considérer que les organisations politiques qui surgissent au cours de la 3<sup>ème</sup> République ne peuvent endosser la qualité de parti à part entière. L'expression de " proto-parti " souvent utilisée en témoigne<sup>10</sup>. Beaucoup de partis (de droite notamment) en resteront à ce stade<sup>11</sup>. La structuration des partis politiques serait avortée ou inachevée. Cette position est défendue à maintes reprises, d'une part par des auteurs comme M. Ostrogorski<sup>12</sup> et, d'autre part, par les historiens des origines partisans tels qu'André Siegfried<sup>13</sup>, François Goguel<sup>14</sup> et plus

<sup>7</sup> Duverger (M.), *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin, 1951.

<sup>8</sup> Ibid., p. 214.

<sup>9</sup> Nous renvoyons aux remarques faites par Michel Offerlé (*Les partis politiques*, Paris, PUF, 1997 (Coll. QSJ)), ainsi qu'à celles de Susan Scarrow ("Parties without members ?", in Dalton (R. S.), Wattenberg (M. P.) *Parties without Partisans*, Oxford University Press, 1999).

<sup>10</sup> Bernard Pudal distingue trois phases dans l'histoire des partis politiques

français : la première, de la Révolution au tournant du siècle est celle de la " protohistoire " des partis (il évoque le décalage " français " entre l'instauration du suffrage universel masculin et le développement des partis politiques. La deuxième court de la fin du XIX<sup>ème</sup> à 1958 (émergence des partis et développement mais les partis " ne parviennent pas à dominer les transactions politiques et à contrôler les carrières politiques "). 1958 marque une troisième césure avec la bipolarisation et la nationalisation de la vie politique. Pudal (B.), " Les partis " in Duclert (V.), Prochasson (C.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, page 753.

<sup>11</sup> Il est incontestable que les tentatives d'organisation des partis se sont heurtées à un certain nombre d'obstacles et qu'il est pertinent de rendre compte de l'échec de cette structuration. Entre 1901 et 1903, six partis français voient le jour. Dans chaque force politique au tournant du siècle, une litanie obsède les esprits. Il faut " organiser un parti compact et fort ", " former une vaste association permanente de militants ", " passer de l'ordre dispersé à l'ordre serré ". " Ce qu'il faut déclarer le leader catholique J. Piou à Lille en novembre 1901 c'est être organisé " (Huard (R.), " Aboutissements préparés et cristallisations imprévues : la formation des partis " in Pierre Birnbaum, *La France de l'Affaire Dreyfus*, Paris, Gallimard, 1994, page 88).

<sup>12</sup> Ostrogorski (M.), *La démocratie et les partis politiques*, Paris, Le seuil, 1979. Son ouvrage qui est paru pour la première fois en 1902 a semble t-il imposé l'idée que la France se distinguait résolument des autres pays européens par un phénomène de retard. L'auteur russe rappelle en effet que " la naissance de véritables partis politiques - de partis rigides et permanents - s'opère en France à la fois tardivement et soudainement " (p. 102).

<sup>13</sup> Siegfried (A.), *Tableau des partis en France*, Paris, Grasset, 1930.

<sup>14</sup> Goguel (F.), *La politique des partis sous la 3<sup>ème</sup> République*, Paris, le Seuil, 1946.

récemment Raymond Huard<sup>15</sup>. Ce dernier, en remontant le temps et en s'attardant sur les législations successives (qui ont porté sur le droit des associations notamment) a rappelé à la fois la longue et difficile maturation "organique" des partis français depuis la Révolution française et les conséquences de cette histoire tourmentée sur leurs formes actuelles. Sa conclusion à propos de leur faiblesse comme effet de l'histoire ou mécanisme d'hystérésis est de ce point de vue sans équivoque : " Mais c'est en examinant le long effort auquel les partis doivent leur existence que l'on comprendra peut-être pourquoi ils ont résisté aux prédictions alarmistes annonçant leur décès inévitable et ont subsisté malgré les critiques souvent justifiées concernant leurs insuffisances ou leurs défauts " .

Le deuxième critère de faiblesse, connexe du premier, renvoie aux propriétés structurelles et culturelles attribués aux partis. Les formations partisans françaises dérogeraient pour la plupart au modèle de l'organisation entendu comme groupement homogène doté d'une direction forte et jouissant d'une pleine autorité sur ses membres. Le modèle latent du parti à laquelle s'adosent ces analyses renvoie à celui du groupement bureaucratique tel qu'il se formalise dans les sciences de l'organisation. Cette approche postule que les organisations " dignes de ce nom " ont vocation à exécuter rationnellement et efficacement les activités sociales, c'est-à-dire de manière prévisible, calculable et indépendante des personnes effectivement chargées de l'exécution. En d'autres termes, une organisation, fût-elle partisane, est réputée **solide** lorsqu'elle dépersonnalise et standardise les activités humaines et qu'elle met les moyens humains au service de buts rationnellement déterminés<sup>16</sup>. Les travaux historiques pointent le décalage entre ce modèle, même si il n'est pas explicitement mis en avant, et les partis qu'ils analysent. Les partis français sont jugés ainsi peu bureaucratés du fait de l'absence d'un nombre conséquent de permanents, rarement " articulés verticalement " pour reprendre les termes de Maurice Duverger, c'est-à-dire dépourvus de règles coercitives permettant d'uniformiser et d'emboîter les arènes qui les composent, et trop décentralisés – ou territorialisés - pour imposer à leurs membres une véritable contrainte. C'est le plus souvent en négatif néanmoins que le modèle du véritable "parti" apparaît, derrière les appréciations sur le manque de " consistance " ou de " cohésion " des partis<sup>17</sup>.

Enfin, la faiblesse des partis politiques français est établie au regard du nombre de leurs adhérents<sup>18</sup>. Sans toujours établir de critère spécifique permettant de donner du sens aux chiffres avancés, de droite comme de

---

<sup>15</sup> Huard (R.), *La naissance des partis politiques en France*, Paris, Presses de Sciences Po., 1996.

<sup>16</sup> Pour " un démontage de la notion d'organisation ", voir l'importante contribution d'Erhard Friedberg, *Le pouvoir et la règle*, Paris, Points-Seuil, 1997.

<sup>17</sup> Rémond (R.), *La droite en France*, Paris, Aubier, 1954. p. 249.

<sup>18</sup> Max Weber fait des adhérents une des caractéristiques centrales des partis politiques. L'adhérent est pour Maurice Duverger inscrit dans la " nature même de la communauté partisane ". On reviendra plus loin sur ces travaux.

gauche<sup>19</sup>, les formations politiques françaises n'auraient pas eu – et n'ont toujours pas – la taille critique pour prétendre appartenir aux organisations de "masse"<sup>20</sup>. Cette dernière expression, récurrente, révèle une nouvelle fois en creux ce que les historiens entendent par "véritable" parti ou parti " fort ". De toute évidence, un parti est dit " fort " lorsqu'il accorde la primauté aux adhérents et tire sa force de la densité morale et physique de leur rassemblement. De ce point de vue, la France n'a connu que des exceptions bien éphémères. Le Parti social français du colonel De la Rocque qui, selon certaines estimations, aurait atteint le million d'adhérents<sup>21</sup>, fait partie de celles-là tout comme le Parti communiste à partir des années 1930. Mais la non participation de ces formations au pouvoir a pu en faire aux yeux de certains historiens des cas limites et conduire à leur donner un statut d'exception.

Ces diverses caractéristiques historiques sont reprises par les politistes qui tendent à faire de la faiblesse des partis en France un véritable invariant historique que les évolutions contemporaines ne font qu'accuser. On trouve une formulation très complète de la thèse de " la faiblesse " des partis politiques, présentée comme le fruit d'une histoire longue, dans l'article de Yves Mény, " La faiblesse des partis politiques français. Une persistante exceptionnalité " <sup>22</sup>. Pour le politiste, la plupart des organisations partisans ne valent pas le titre de parti : " Ce que l'on désigne par parti n'est en réalité qu'un archipel où une unité de façade qui recouvre une grande diversité d'opinions et de fractions " <sup>23</sup>. " Fondés sur des bases fragiles, les partis politiques sont affaiblis par trois traits traditionnels, accentués encore par l'évolution de la Cinquième République " (page 79) : l'emprise des notables et le cumul des mandats (que l'on évoquera plus loin), la fragmentation et l'instabilité du système partisan (l'auteur évoque souvent indistinctement partis et système partisan), les maigres ressources humaines (faible capacité de mobilisation militante, *turn over* important..), organisationnelles et financières (d'où l'importance du financement par la corruption). Les partis

---

<sup>19</sup> C'est la définition sociale du militant, marquée à gauche, qui semble s'imposer dans la plupart des travaux (c'est à dire le militant discipliné, actif, enrôlable facilement). Il est indéniable que les dirigeants ont pu cultiver une certaine méfiance à l'égard des militants. Moustier, membre de la Fédération républicaine déclare : " Ce qu'il nous faut ce sont des électeurs mais des militants point du tout. Il n'y a rien de plus em.. que des militants " (cité in Agrikoliansky (E.), *Les partis politiques en France au 20<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2000, page 41).

<sup>20</sup> Est souvent oublié le fait que certaines formations de droite ont pu compter de nombreux adhérents. L'Action Libérale Populaire fondée en 1902 par les catholiques ralliés atteint 250 000 adhérents et compte 2000 comités même si elle disparaît après 1919. Le RPF a compté quelques centaines de milliers d'adhérents.

<sup>21</sup> Maurice Agulhon note à plusieurs reprises dans ses ouvrages que la France n'a pas connu de véritable parti unique de masses fascistoïde sous le Régime de Vichy.

<sup>22</sup> Mény (Y.), " La faiblesse des partis politiques français. Une persistante exceptionnalité ", D'Arcy (F.), Rouban (L.), dir., *De la 5<sup>ème</sup> République à l'Europe*, Paris, Presses de sciences PO, 1966.

<sup>23</sup> Idem, page 81



sont des structures devenues professionnalisées sans capacité de mobilisation collective. De sorte que " les traits fondamentaux d'une allergie à la structure partisane " " congénitale " demeurent.

Néanmoins plus que les historiens, les politistes appuient le diagnostic de faiblesse sur l'analyse du système politique. Pour Pierre Avril, les partis sont faibles parce qu'aucun d'entre eux n'a de véritables " vocation majoritaire ". Ainsi il écrit : " Apparus tardivement sur la scène politique, les partis français restèrent toujours chétifs en tant qu'organisation extra-parlementaire ; en dépit de la qualification de 'parti dominant " parfois accolée au parti radical aucun n'a jamais acquis de véritable vocation majoritaire. La logique de la souveraineté parlementaire ne leur attribuait qu'une fonction marginale et ils ne furent pas accueillis sans résistance, comme le montre la controverse que provoqua la reconnaissance des groupes par le règlement de la chambre des députés en juillet 1910 "24.. Selon le constitutionnaliste, la souveraineté parlementaire a été rendue à peine moins fluide sous la Troisième République par l'introduction des partis.

#### - La droite comme forme déniée des partis politiques

Plus que tous les autres partis politiques, la droite française, et plus spécialement la droite modérée ou centriste a été présentée comme le modèle par excellence des formations ou des coalitions politiques sans assise organisationnelle. Tant leurs directions que la nature de leurs appareils bureaucratiques ont été répertoriés comme relevant d'un modèle ancien (non moderne ou pré-moderne) appartenant aux "mœurs" politiques du 19<sup>ème</sup> siècle encore peu codifiées. Ce constat a d'ailleurs perduré lorsqu'il s'est agi d'étudier les formations modérées après la seconde guerre mondiale. Rares sont ceux qui nuancent la faible organisation des partis de droite<sup>25</sup>. Aujourd'hui encore, les spécialistes des partis inscrivent l'UDF ou Démocratie libérale dans l'héritage et la filiation de ces modèles historiques de parti faible. Pour des raisons qui tiendraient essentiellement à la culture des dirigeants, les partis modérés tels que l'Alliance républicaine démocratique, la Fédération républicaine ou le Parti radical socialiste ont donc souffert des mêmes maux et d'une sous-organisation structurelle. Ainsi, Rosemonde Sanson écrit : " le Parti républicain démocratique demeure un parti sans véritable colonne vertébrale, peu structuré. Les dirigeants se pérennisent. Les adhérents, *a fortiori* les parlementaires, gardent leurs habitudes d'indiscipline, voire de quasi-autonomie "26. A propos de leurs concurrents directs, la

---

<sup>24</sup> Avril (P.), *Essai sur les partis politiques*, op cit, page 194

<sup>25</sup> " Ecrire que la droite a toujours montré une inaptitude à l'organisation partisane est un lieu commun de l'histoire politique ", Duhamel (E.), Forcade (O.), *Histoire et vie politique en France depuis 1945*, Paris, Nathan, 2000, page 178.

<sup>26</sup> Sanson (R.), *L'Alliance républicaine démocratique. Une formation de centre (1901-1920)*, Rennes, PUR, 2003. p. 246. Jean-Marie Mayeur (*La vie politique sous la Troisième République (1870-1940)*, Paris, Points-Seuil, 1984), ne dit pas autre chose, voire accentue cette critique : " Une formation de ce type ne se préoccupait guère de se doter d'une organisation : tel

Fédération républicaine, on peut lire des constats similaires. Mathias Bernard, étudiant la Fédération républicaine du Rhône sous la 3<sup>ème</sup> République accrédié la thèse de la faiblesse de l'organisation : " Cette étude doit s'intéresser avant tout aux hommes qui incarnent, dirigent, mais aussi font vivre un courant politique qui accorde une place prépondérante aux individualités : contrairement aux partis de gauche, et notamment la SFIO ou le PCF, où la structure partisane prime les options personnelles, les organisations modérées restent sous l'influence de leurs chefs nationaux et de leurs notables locaux "27. Le Parti radical, dans une moindre mesure sans doute, n'a pas échappé non plus à ce type d'appréciation. Gérard Baal comme Serge Berstein reconnaissent en effet que le plus ancien des partis politiques français n'a jamais cessé de négliger la consolidation de son appareil partisan. Selon le premier, le Parti radical se définit " par la médiocrité de l'autorité des organes nationaux ", " un rôle formel du bureau exécutif " et par le fait que " l'autorité du parti sur les élus adhérents est à peu près nulle "28. Pour le second, le nombre important de comités locaux autonomes " démontre la faible structuration du Parti radical et son emprunt aux vieux modèles des partis du 19<sup>ème</sup> siècle "29. Ces constats sur l'absence de structuration des forces modérées et centristes ont fait florès et sont repris sans aucune réserve par Pierre Levêque dans son manuel sur les forces politiques en France depuis 1880. L'auteur conclut son chapitre consacré à cette famille politique en ces termes : " à la puissance de la droite dans la société civile, à l'aptitude de son électorat de s'unir contre ses adversaires, continuent de s'opposer la division et par suite la faiblesse relative des organisations qui la représentent au Parlement et dans le pays "30.

Cet unanimisme des travaux sur la droite parlementaire a été avalisé et prolongé par nombre de politistes contemporains ou de spécialistes d'histoire contemporaine. L'ouvrage canonique de René Rémond<sup>31</sup> sur les droites en France résume assez bien cette tendance. Selon lui, " les droites répugnent traditionnellement à l'organisation en parti ". Pour des raisons qui paraissent relever de l'évidence et, en quelque sorte, de l'atavisme : " si la droite n'a pas inventé le parti d'après René Rémond, c'est qu'elle n'en avait pas

---

n'était pas son objectif. Elle donne simplement des investitures aux élections (...) En fait, l'Alliance se définit d'abord par ses hommes ". p. 198.

<sup>27</sup> Bernard (M.), *La dérive des modérés. La Fédération républicaine sous la Troisième République*, Paris, L'Harmattan, 1998. p. 12.

<sup>28</sup> Baal (G.), *Histoire du radicalisme*, Paris, La découverte, 1994. p. 47 et suiv.

<sup>29</sup> Berstein (S.), *Histoire du Parti radical*, Paris, Fondation nationale des sciences politiques, 2 vol., Paris, 1980 et 1982. p. 234. A propos de l'implantation locale du Parti radical, Maurice Duverger y a vu le signe de la tradition et de la résistance à la modernisation des partis politiques. Pour lui " Les comités constituent un type archaïque de structure des partis politiques (...) Leurs forces ne reposent pas en effet sur la quantité de ses membres mais sur leurs qualités. Ils sont un groupement de notables, choisis en raison de leur influence ".

<sup>30</sup> Levêque (P.), *Les forces politiques en France*, Paris, Colin, 1997. (2 tomes).

<sup>31</sup> Cet auteur peut être considéré comme un *passer* essentiel entre monde des politistes et monde des historiens dans la problématique des usages croisés précédemment évoquée.

besoin "<sup>32</sup>. Dans des manuels de science politique plus récents, tout se passe aussi comme si la faiblesse de la droite était un postulat sur lequel depuis longtemps on ne revenait plus, une chose entendue, une vérité historique acquise une fois pour toutes. Jacques Chapsal dans " La vie politique en France de 1940 à nos jours " reprend ainsi à son compte ce lieu commun historiographique. A propos de la droite modérée et de son inscription dans le jeu parlementaire au lendemain de la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale, il n'est que plus explicite sur la nature de sa structuration partisane : " Les diverses droites avaient, pour la plupart, bon gré mal gré, joué le jeu de la représentation parlementaire, cela n'avait pas conduit à la constitution de partis organisés, structurés, cherchant à attirer des adhérents et à imposer un minimum de discipline à des groupes parlementaires correspondant exactement à ses formations partisans. A côtés des modérés, les radicaux socialistes représentaient une organisation et une discipline très poussée – c'est tout dire ! "<sup>33</sup>. Pierre Bréchon, dans son manuel sur les partis politiques, entérine tout autant ces affirmations. " La droite, à ses yeux, a longtemps résisté à la contrainte partisane, n'acceptant guère que des partis de cadres, amalgames provisoires de groupes parlementaires et de comités électoraux, sans réelle organisation structurée, ni appel à la mobilisation d'adhérents et de militants "<sup>34</sup>.

#### - La faiblesse du socialisme français

Si l'on considère maintenant le corpus des travaux consacrés à l'histoire du parti socialiste français, relativement peu nombreux, sa faiblesse est traditionnellement fortement soulignée, au regard du développement des partis " sociaux-démocrates " européens notamment. Elle serait constitutive d'une spécificité forte, voire " d'une exceptionnalité " du socialisme français. Cette faiblesse telle qu'elle est présentée renvoie à trois caractéristiques

---

<sup>32</sup> Ibid., p. 249. Cette remarque a été reprise presque terme à terme par F. Borella (*Les partis politiques dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Seuil, 1973). En prenant un point de vue naturaliste, il explique en effet que "La droite classique en France, c'est-à-dire la droite républicaine et libérale, répugne à s'organiser. Il est à l'évidence contraire à la nature même de ce courant de se structurer (...) Le courant de la droite classique est un reflet de la structure sociale française, il n'en est pas le moteur ". On retrouve des remarques similaires dans les différents ouvrages de Daniel-Louis Seiler (*De la comparaison des partis politiques*, Paris Economica, 1984 ; *La politique comparée*, Paris, Colin, 1982 ; *Les partis politiques en Europe* ; Paris, PUF, 1982 ; *Les partis politiques*, Paris, Colin, 2000).

<sup>33</sup> Chapsal (J.), *La vie politique sous la 5<sup>ème</sup> République*, 2 vol., Paris, PUF, 1987. Colette Ysmal (*Les partis politiques sous la 5<sup>ème</sup> République*, Paris, Montchrestien, 1989) ne dit pas autre chose à propos du CNIP, du PR, de l'UDF et de ses composantes. Toutes ces formations sont dépeintes comme " des structures légères ", " des comités de notables " et " des partis unifiés mais faibles ". En guise de remarque liminaire, elle insiste sur la contradiction entre les milieux indépendants et centristes la construction de partis politiques réputés forts : " A vrai dire, le créateur du CNIP – Roger Duchet, sénateur indépendant de la Côte d'Or – est bien conscient des limites de ce que l'on peut demander à des " indépendants ", individualistes conséquents. La structure du " parti " est donc extrêmement légère ". p. 41.

<sup>34</sup> Bréchon (P.), *Les partis politiques*, Paris, Montchrestien, 1999 (coll. Clefs). p. 29.

principales communément dégagées<sup>35</sup>. La première serait la faiblesse de son enracinement social. Nombreuses sont les analyses qui insistent sur l'absence de liens " organiques " du socialisme avec le monde ouvrier et les syndicats et plus généralement sur les faiblesses de son ancrage sociétal. La tradition anarcho-syndicale empêche pour de nombreux auteurs tout lien avec le parti socialiste. La Charte d'Amiens marque un tournant souvent présenté comme " irréversible ". Pour Colette Ysmal par exemple, elle " interdit de fait et dès l'origine l'existence en France d'un grand parti social-démocrate comparable au parti travailliste en Grande Bretagne ou au SPD en Allemagne " <sup>36</sup>. Le parti socialiste ne s'est jamais, à l'échelle du pays, constitué en contre-société ou en parti " milieu de vie " .. Sa faiblesse organisationnelle constituerait une deuxième particularité. Jamais la structure " social-démocrate ", marqué par un tropisme net pour l'organisation, n'est parvenue à s'imposer en France<sup>37</sup>. Elle apparaît introuvable à ceux qui tentent de la repérer<sup>38</sup> (ou alors très limitée géographiquement<sup>39</sup>). Appareil peu étoffé, bureaucratie partisane quasi-inexistante<sup>40</sup>, forte décentralisation, faible pouvoir du centre sur la périphérie et surtout inexistence d'un militantisme puissant et intégré, dit de " masses " spécifient le parti comme organisation. Hugues Portelli s'appuie sur cette structuration lâche pour considérer que le parti socialiste a toujours été avant tout un parti de notables et de comités locaux reproduisant le modèle organisationnel du parti radical (dont il tendrait d'ailleurs à supplanter la place dans le système politique)<sup>41</sup>. L'auteur s'interroge : " la SFIO constitue-t-elle un *véritable* parti socialiste ? " <sup>42</sup> ( le modèle du " véritable " parti socialiste étant la social-démocratie). Le poids de l'ancrage rural du socialisme français (surtout à partir de l'entre-deux-guerres) nuit fortement à sa structuration.

Enfin, le socialisme français aurait cultivé une relative extériorité par rapport aux règles du jeu politique et n'aurait que tardivement accepté, de manière

<sup>35</sup> L'exposé de ces diverses caractéristiques est systématisé dans Bergounioux (A.), Grunberg (G.), *Le long remords du pouvoir, le parti socialiste français 1905-1992*, Paris, Fayard, 1992.

<sup>36</sup> Ysmal (C.), " Les partis politiques et leur rôle " in *Institutions et vie politique*, La documentation française, 2003, page 94.

<sup>37</sup> Bergounioux (A.), Manin (B.), *Le régime social-démocrate*, PUF, 1989 et Moschonas (G.), *La social-démocratie*, Paris, Montchrestien, 1994.

<sup>38</sup> Moschonas (G.), *La gauche française (1972-1988) à la lumière du paradigme social-démocrate*, Thèse de doctorat de science politique, Paris II, 1990.

<sup>39</sup> Olivier (L.), *Un exemple de social-démocratie dans le socialisme français : la fédération du Nord de la S.F.I.O. de 1944 à 1958*, thèse de doctorat de science politique, Lille II, 1992.

<sup>40</sup> Dans l'entre-deux-guerres, le siège de la SFIO ne compte qu'une poignée de permanents. Sur la faiblesse de l'organisation et de ses moyens, sous la Quatrième République, voir Williams (P.), *La vie politique sous la Quatrième République*, Paris, Armand Colin, 1971, p. 148-149 notamment.

<sup>41</sup> Portelli (H.), *Le socialisme français tel qu'il est*, PUF, 1980. Dans un ouvrage plus récent, l'auteur défend une thèse très proche (Portelli (H.), *Le parti socialiste*, Paris, Montchrestien, 1992).

<sup>42</sup> Portelli (H.), *Le socialisme français tel qu'il est*, page 32. Nous soulignons.

pleine et entière, son intégration dans le système politique<sup>43</sup>. Cette particularité est présentée comme un indice de faiblesse, la pratique assumée du pouvoir et du compromis qui lui est " inhérent " faisant la force de la social-démocratie. L'antériorité de la République par rapport au socialisme et une constante méfiance à l'égard des principes de la démocratie représentative seraient ici en cause. Les socialistes ne se sont pas identifiés à la lutte pour l'élargissement du suffrage à laquelle ils n'ont pas pris part, n'étant pas encore constitués en parti. Les contradictions auxquelles le parti socialiste est régulièrement confronté au cours de son histoire résideraient dans les arbitrages toujours douloureux qu'il doit opérer entre " une conception incarnative du social " (celle du " parti-classe " <sup>44</sup> qui tend à l'émancipation de la population ouvrière) et une conception représentative de la politique qui vise à l'émancipation de tous grâce au plein exercice des droits de chacun. Le dilemme historique du socialisme et sa contradiction matricielle et longtemps insurmontable tiendraient en une difficulté permanente à articuler " l'absolu du parti au relatif de la démocratie parlementaire " et pluraliste qui le condamnerait doctrinalement et pratiquement à " bricoler des formules mixtes " <sup>45</sup> et à assurer les conditions de sa faiblesse. Cette logique de " l'entre-deux " fait du socialisme " un obscur objet de l'histoire " <sup>46</sup> et un modèle réduit des apories de la démocratie<sup>47</sup>. Le parti socialiste, taraudé par " le remords du pouvoir ", a longtemps ainsi été réfractaire à toute " culture de gouvernement ", contraire aux principes qui fondent son identité partisane, et n'a jamais assumé l'exercice des responsabilités dans le cadre politique " bourgeois ", les désillusions induites par l'exercice du pouvoir réactivant sans cesse l'esprit de parti et nuisant au développement de l'audience du parti<sup>48</sup>. L'aggiornamento idéologique douloureux des années 1980 témoigne d'un rapport longtemps ambivalent aux cadres définis à la fois par l'économie de marché et la démocratie pluraliste.

Ces divers traits typiques, fortement intriqués, font système, et dessinent un modèle d'analyse relativement cohérent rendant compte de la solidité et de la permanence dans le temps de la faiblesse du socialisme français. Hugues

---

<sup>43</sup> Bergounioux (A.), Grunberg (B.), *Le long remords du pouvoir, op. cit.*, Brunet (J.P.), *Histoire du socialisme en France*, Paris, PUF, " Que sais-je ? ", 1989, Moreau (J.), *Les socialistes français et le mythe révolutionnaire*, Paris, Hachette, 1998 et Sadoun (M.), *De la démocratie française, essai sur le socialisme*, Paris, Gallimard, 1993.

<sup>44</sup> Sadoun (M.), *De la démocratie française, essai sur le socialisme, op. cit.*, p. 62.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 170 et 175.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 20.

<sup>47</sup> Dans l'ouvrage précité, Marc Sadoun fait œuvre de pensée politique et utilise le socialisme comme analyseur des dilemmes du régime démocratique. " Le socialisme, écrit-il, permet de mieux comprendre la difficulté de la démocratie française à intégrer le relatif et la reconnaissance de l'Autre. Il concentre seul un ensemble de traits que l'on retrouve épars dans les autres familles politiques " (p. 253). L'auteur a prolongé, depuis cette ouvrage, sa réflexion en ce sens. Voir Donégani (J.M.), Sadoun (M.), *La démocratie imparfaite*, Paris, Gallimard, 1994.

<sup>48</sup> Bergounioux (A.), Grunberg (B.), *Le long remords du pouvoir, op. cit.*,

Portelli constate que les " faiblesses " du socialisme sont " congénitales " et que les socialistes ne sont jamais parvenus à les surmonter<sup>49</sup>. C. Prochasson écrit : " Depuis le début du siècle, les partis socialistes successifs, à l'encontre des social-démocraties allemande ou britannique, ou, plus encore, du parti communiste, n'ont cessé d'être des structures lâches, d'ailleurs sans mémoire, faiblement professionnalisés et sans réels relais dans les syndicats ni même les associations, coopératives ou plus récemment mutuelles. Tout semble s'être joué dès les premières années du siècle quand les syndicalistes de la CGT lancèrent avec leur charte d'Amiens (1906) un grand cri d'indépendance syndicale " <sup>50</sup>. La prédilection pour l'idéologie et la constance de l'intransigeance doctrinale fonctionnent ainsi, par exemple, comme un moyen de conjurer sa faible représentativité ouvrière et sa fragilité organisationnelle. Dans cette perspective, ce qui relie les membres du parti et fonde leur lien et leur engagement est moins une appartenance sociale commune que l'adhésion partagée à un discours revendiquant une transformation profonde de l'ordre social. La rigidité doctrinale constitue en somme le principal support d'une identité partisane fragile parce que non fondée sur une organisation forte. Ce modèle historique, s'il présente des éléments guère contestables, laisse pourtant une énigme non résolue. Il ne permet pas en effet de comprendre la manière dont le parti socialiste a assuré sa pérennité (voire sa survie) et sa place, constante même si évolutive, dans le système politique, alors même qu'il a subi de nombreuses crises et perturbations (deux guerres, de très nombreuses scissions, plusieurs régimes politiques...) et qu'il a été confronté à la concurrence très vive du parti communiste (dont la puissance en France n'a guère d'équivalent dans les autres pays européens). *On peut en effet se demander comment un parti si faible et si dépourvu de ressources politiques et de soutiens sociaux a pu se maintenir, même avec des fortunes diverses, tout au long du siècle, à la faveur de contextes si troublés.*

## b) Les élus contre le parti

L'analyse de la faiblesse des organisations politiques en France repose sur un autre argument qui redouble généralement les appréciations sur la fragilité des appareils partisans. Les partis français sont le plus souvent présentés comme marqués par une opposition irréductible entre leurs élus et les règles générales qui assurent le fonctionnement des partis. Dit autrement, les partis français auraient vu se répéter dans le temps une forme d'irréductibilité entre leurs élus et leurs instances collectives. Deux éléments sont avancés sur ce point. D'une part, la fragilité des organisations partisans serait la conséquence inévitable de la victoire des élus sur les militants ou les adhérents. Est ainsi développée l'idée selon laquelle " les origines électorales et parlementaires des partis ", pour reprendre la formule de Maurice

<sup>49</sup> *Le socialisme français tel qu'il est*, op cit., pages 143 et 195.

<sup>50</sup> Prochasson (C.), " L'introuvable social-démocratie ", in Rioux (J.P.), Sirinelli (J.F.), dir., *La France d'un siècle à l'autre, 1914-2000*, Dictionnaire critique, Paris, 1999, page 426.

Duverger, engendrerait des partis de cadres ou d'élus. Cette sociogenèse d'un type particulier aurait laissé des traces indélébiles en France, et la prévalence des élus sur le parti se serait perpétuée jusqu'à aujourd'hui (nombre d'auteurs parlement de faiblesses "congénitales"). D'autre part, les partis politiques français auraient été maintenus dans une sorte d'atrophie du fait de la trop forte présence des notables en leur sein. Réalités partisanes et place des élus sont donc systématiquement et souvent mécaniquement opposées. La " culture individualiste des dirigeants " <sup>51</sup>est sans cesse mise en avant.

Les politistes s'appuient là encore sur les travaux d'historiens pour faire du poids des élus une loi historique (une quasi loi d'airain). Pour Yves Mény, en France, " ce ne sont pas les partis qui sélectionnent les élites, ce sont les élites qui se choisissent leur parti par une habile combinaison de leurs choix idéologiques et des orientations politiques de la circonscription " <sup>52</sup>. La notabilisation des partis apparaît comme un processus irrésistible (même dans les partis de gauche qui cherchent à contrôler leurs élus). Yves Mény en veut pour preuve l'évolution de la Cinquième République " née contre les notables " et finalement " complètement dominée par eux " <sup>53</sup>. L'enracinement local l'emporte toujours sur l'allégeance partisane, l'élu se sert plus du parti qu'il ne le sert, le notabilisme est un obstacle à une forte organisation. Le politiste Eric Agrikoliansky, dans un manuel historique consacré aux partis politiques français, évoque la " faiblesse des structures partisanes " et la met en rapport avec la force des élus. La plupart des partis constituent " des fédérations d'entrepreneurs politiques locaux aux structures souples et très décentralisées ". " Ce n'est pas l'élu qui dépend du parti mais les partis qui dépendent des entrepreneurs qu'ils fédèrent et dont ils doivent s'assurer la fidélité " <sup>54</sup>. Des travaux de politistes établissent la supériorité des ressources individualisées ou localisées sur les ressources collectives dans la compétition électorale ou l'accès aux positions de pouvoir sous la Quatrième République <sup>55</sup>. La période contemporaine est encore marquée par un renforcement du poids des élus <sup>56</sup>.

<sup>51</sup> Berstein (S.), " Naissance des partis politiques modernes " in Berstein (S.), Winock (M.), dir., *L'invention de la démocratie, 1789-1914*, Paris, Le Seuil, 2002, page 425.

<sup>52</sup> Mény (Y.), *La corruption de la République*, Paris, Fayard, 1992, page 68.

<sup>53</sup> Mény (Y.), art cité, page 80

<sup>54</sup> Agrikoliansky (E.), *Les partis politiques en France au 20<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2000, pages 15 et 17.

<sup>55</sup> Certains travaux de politistes ont remis en cause par certains aspects l'historiographie de la IV<sup>ème</sup> République en mettant en avant le poids des entrepreneurs locaux. Les historiens présentent souvent la IV<sup>ème</sup> République comme " le régime des partis " avalisant ce faisant la représentation qu'en donnait le général de Gaulle (alors même qu'ils s'accordent sur la faiblesse persistante des organisations). L'ironie de l'histoire, note Brigitte Gaiiti, est que " ce 'régime de partis' se réalise davantage sous la Ve République dans le processus de bipolarisation ou de discipline des groupes parlementaires lié à un autre état du jeu politique bien plus qu'à une nouvelle constitution " (Gaiiti (B.), " Les manuels scolaires et la fabrication d'une histoire politique. L'exemple de la IV<sup>ème</sup> République ", art cité, page 73). Voir sur ce

Ce poids des élus a pu faire l'objet d'explications historiques d'ensemble. Frédéric Sawicki analyse ainsi les ressorts de la faiblesse du " clientélisme partisan en France " et l'attribue à " la prépondérance des réseaux d'élus dans la politique française " <sup>57</sup>. Il cherche à comprendre pourquoi les pratiques clientélares sont " l'apanage des gros élus plutôt que des chefs de parti " (p. 219). Reprenant le cadre d'analyse de Martin Shefter, il met en avant le fait qu'en France la démocratisation a été postérieure à la bureaucratisation. L'autonomisation de l'administration y a été précoce mais les élus ont maintenu un fort contrôle sur les ressources locales (nomination discrétionnaire à des nombreux emplois notamment lié à la faiblesse du statut du personnel administratif local...) <sup>58</sup>. S'est opéré ainsi progressivement " un grand partage " entre une administration étatique obéissant de plus en plus à des règles impersonnelles et une administration locale contrôlée " assez librement " par les élus <sup>59</sup>. La Libération marque pour les partis selon l'auteur une occasion manquée. Avec l'épuration et le tripartisme, intervient un partage national des ressources publiques entre partis. Chaque ministère devient ainsi le " fief exclusif " d'un parti. Mais cette dynamique de " partinisation " est vite cassée.

La thématique du poids des notables est constante lorsqu'il est question d'appréhender la droite modérée. Il est aussi très présent dans les études portant sur le parti socialiste.

#### *- L'attachement de la droite à la " démocratie des notables "*

Les études historiques et leurs prolongements dans la science politique ne manquent pas d'affirmer de multiples manières que la droite a été – et est encore – un univers constitué de notables. Cette assertion se complète d'ailleurs assez bien avec la formule de François Goguel pour qui les forces conservatrices se situeraient du côté du " parti de l'ordre établi ". A travers cette formule qui n'est pas sans parenté avec la vision d'André Siegfried (la droite du côté " du château " et/ou " de l'Eglise "), c'est un pan entier de l'histoire des élites sociales et économiques de la France depuis la fin de l'ancien régime qui est convoquée pour mettre à jour la faiblesse

---

point Gaxie (D.), " Les structures politiques des institutions. L'exemple de la Quatrième République", *Politix*, 20, 1992.

<sup>56</sup> Sawicki (F.), " Les partis politiques comme entreprises culturelles " in Cefaï (D.), dir. *Cultures politiques*, Paris, PUF, 2001, pages 200 et s.

<sup>57</sup> Sawicki (F.), " La faiblesse du clientélisme partisan en France ", in Briquet (JL.), Sawicki (F.), dir., *Le clientélisme dans les sociétés contemporaines*, Paris, PUF, 1998.

<sup>58</sup> Les fonctionnaires communaux ne sont dotés d'un statut unique qu'à partir de 1952.

<sup>59</sup> L'auteur postule sans vraiment l'étayer que ces ressources, parce que locales, sont avant tout dans les mains des élus.



organisationnelle de la droite<sup>60</sup>. Le pouvoir des notables donnerait les raisons pour lesquelles " la droite a toujours été réfractaire à des formes d'organisation trop structurées " <sup>61</sup>. C'est par exemple la principale explication qu'apporte Serge Bonnet lorsqu'il explore les spécificités politiques et religieuses de la Lorraine depuis la troisième république<sup>62</sup>. L'équation qu'il établit entre la présence de notables et la faiblesse des partis politiques ne laisse subsister aucun doute : " dans une région où les partis sont faibles ou inexistant, ce sont les notables qui monopolisent la représentation politique " <sup>63</sup>. Derrière le terme de notable, on retrouve donc un ensemble d'agents sociaux dont, comme l'a énoncé J. Tudesq, " le pouvoir ne résulte pas seulement de l'élection, ou du moins dont l'élection est déjà conditionnée par un ensemble de situations liées à la naissance, à la fortune ou à la capacité, et qui cumule plusieurs de ces éléments " <sup>64</sup>.

De toute évidence, la Troisième République n'a pas écarté ces élites issues de l'ancien régime, au mieux elle a vu d'autres catégories sociales privilégiées se substituer à leurs aînés conservateurs. Les historiens qui se sont penchés sur leurs activités politiques ne leur ont pas pour autant ôté cette étiquette de notable. La richesse personnelle, l'enracinement dans un territoire donné et la poly-activité des dirigeants conservateurs permettraient ainsi d'expliquer l'extrême fluidité du système partisan de droite, la fragilité des structures d'encadrement, " les initiatives politiques prises au sommet, à l'échelon des états-majors parlementaires le plus souvent " <sup>65</sup> et le fait que leurs dirigeants " se contentèrent d'une participation formelle, en prenant soin de ne jamais se lier les mains " <sup>66</sup>. Qu'elles portent sur l'Union des droites du baron de Mackau, l'Alliance libérale populaire de Jacques Piou, l'Alliance républicaine démocratique, la Fédération républicaine ou le Parti radical socialiste, l'immense majorité des études se sont accordés à voir dans ces organisations des rassemblements d'élus omnipotents ayant réussi à convertir l'estime sociale dont ils jouissaient dans la société et hors du jeu politique en position de pouvoir (sans trop de difficultés et sans s'appuyer sur des organisations). On parle d'eux comme composant des " cénacles de dignitaires ", comme des élus qui " appartiennent, pour reprendre les termes du 19<sup>ème</sup> siècle, à la catégorie des capacités, des notables, ou, en un

<sup>60</sup> Voir comment Michel Denis (" Que faire de la révolution française ? ", in Sirinelli (J-F.) dir., *L'histoire des droites en France*, 3 vol., Paris, Gallimard, 1992) conjugue ces deux éléments pour définir le substrat politique et sociale de la droite française à la veille de la Troisième République.

<sup>61</sup> Petitfils (J-C.), *La droite en France. De 1789 à nos jours*, Paris, PUF, date à préciser.

<sup>62</sup> Bonnet (S.), *Sociologie politique et religieuse de la Lorraine*, Paris, Cahiers de la Fondation nationales des sciences politiques, 1972. Notons que l'auteur a une définition très extensive des notables puisqu'il considère que les membres du clergé, les professeurs de droit, les médecins ainsi que certains enseignants peuvent être classés parmi les notables lorrains.

<sup>63</sup> Ibid., p. 65.

<sup>64</sup> Tudesq (A. J.), *Les grands notables en France (1840-1849)*, Paris, PUF, 1964.

<sup>65</sup> Le Béguec (G.), " Le parti ", in Sirinelli (J-F.), dir, *L'histoire des droites en France*, op. cit. p. 19.

<sup>66</sup> Ibid.

vocabulaire plus d'époque, se rattachent aux élites "67. Le nombre important de comités électoraux apportent une preuve supplémentaire à ce que d'aucuns considèrent comme le signe incontestable du *retard* de la droite française en matière de développement partisan. Les longs développements qu'accorde Mathias Bernard à la fédération républicaine du Rhône sont éloquentes à cet égard. Ces structures locales font preuve d'une grande indépendance et laissent les notabilités locales exercer leur influence en toute liberté. Parlant des modérés dans l'entre-deux guerres, Pierre Lévêque écrit dans le même sens : " Riches en électeurs, en notables et en élus, cette formation ne disposait en revanche que d'un faible appareil partisan "68. On retrouve les mêmes constats sur le Parti radical. Gérard Baal et Serge Berstein insistent à plusieurs reprises sur l'extrême décentralisation de la formation radicale à travers ses comités électoraux, sa presse provinciale, ses loges maçonniques et la mettent en rapport avec le poids des notables dans le parti. Le Parti radical ne parvient que difficilement à "se dégager de la gangue du radicalisme inorganique du 19<sup>ème</sup> siècle pour prendre peu à peu les traits des partis modernes "69. Le poids excessif des élus radicaux a selon ces auteurs toujours empêché cette organisation de se rénover en dépit des tentatives successives de Camille Pelletan, de Pierre Mendès France ou plus récemment de Jean-Jacques Servan-Schreiber. Ainsi, l'identité sociale des leaders conservateurs n'a pu que rendre inopérante toute forme véritable d'institutionnalisation partisane.

En outre, cet habitus notabiliaire a favorisé un ensemble de comportements politiques qui n'ont fait que renforcer le pouvoir des hommes sur leurs organisations. Les notables sont prédisposés à se comporter de manière " individualiste " et " indisciplinée ". La notabilité qui est source de conservation sociale s'opposerait en tout point aux exigences de la rationalité70. Cela expliquerait la porosité des clivages politiques, le développement de réseaux, des ligues et des clientèles parallèles aux organisations. Pour reprendre les termes de Gilles Le Béguec, il semblerait qu' " une dynamique des courants et des contre-courants [ait] créé un climat de précarité empêchant les partis naissants de délimiter leur territoire, de fidéliser leur clientèle et d'imposer dans le public l'image d'un lien stable entre un drapeau, un système de références et une place bien déterminée dans l'espace politique "71. D'autre part, cette indépendance par rapport à

67 Sanson (R.), op. cit., p. 276.

68 Lévêque (P.), *Les forces politiques en France*, op. cit., p. 313.

69 Berstein (S.), " Naissance des partis politiques modernes ", in Berstein (S.), Winock (M.), dir., *L'invention de la démocratie (1789-1914)*, Seuil, 2002.

70 Dans un chapitre consacré au parti dans l'Histoire des droites en France (" Le parti ", in Sirinelli (J-F.), dir, *L'histoire des droites en France*, op. cit., vol. 1, p. 19), Gilles Le Béguec sous-entend que " les traditions politiques - ou si l'on préfère, les familles d'esprit - étaient trop vigoureuses pour s'incliner devant les intérêts supérieurs d'organisations apparues sur la scène publique à une date finalement très récente ". On voit ici l'assimilation qui est faite entre la faiblesse partisane, le notabilisme et le conservatisme.

71 Le Béguec (G.), " Le parti ", in Sirinelli (J-F.), dir, op. cit., p. 20.

l'organisation qui laisserait apparaître un plus fort opportunisme tactique aurait substitué à la force des convictions l'immédiat intérêt électoral. Ces traits caractéristiques n'ont pas échappé au travail de typologie de Maurice Duverger qui en définissant les partis de cadres, a repris à son compte le rôle central imputé aux notables. La définition qu'il donne de ces formations vouées selon lui à disparaître au fil de la modernisation démocratique est sans équivoque : " Le parti de cadres répond à une notion très différente. Il s'agit de réunir des notables, pour préparer des élections, les conduire et garder le contact avec les candidats. Des notables influents, d'abord, dont le nom, le prestige ou le rayonnement serviront de caution (...) des notables techniciens, ensuite, qui connaissant l'art de manier les électeurs et d'organiser une campagne ; des notables financiers, enfin, qui apportent le nerf de la guerre. Ici, la qualité importe avant tout " <sup>72</sup>.

L'ensemble de ces travaux trop rapidement survolés ici ont semblé convaincre les historiens du temps présent et les politistes actuels que la droite non gaulliste n'avait rien perdu de sa singularité notabiliaire. Pierre Lévêque, traitant des Indépendants et du Parti radical au lendemain de la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale voit réapparaître, à quelques différences près, des structures politiques calquées sur les anciens modèles notabiliaires. Selon lui, le radicalisme " a reconstitué ses structures de l'avant-guerre, celles d'une formation intermédiaire entre les anciens partis de notables du 19<sup>ème</sup> siècle et les partis de militants, et plus proche, malgré les apparences, des premiers que des seconds ". A propos du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), " l'individualisme foncier des parlementaires modérés ", " les rivalités de tendance et de personnes ", " les centres départementaux [qui] n'étaient guère que des comités électoraux d'élus et de notables cooptés ", rappellent que cette droite-là n'est rien d'autre " qu'un parti de "cadres" à base bourgeoise et paysanne " <sup>73</sup>.

La création du MRP au sortir de la guerre n'a pas véritablement modifié la perception que les analystes se font de la droite centriste ou modérée même si certains auteurs décernent au MRP le label de "grand parti"<sup>74</sup>. Reprenant les

---

<sup>72</sup> Duverger (M.), *Les partis politiques*, op. cit., p. 85. Ces remarques ont été reprises entièrement dans le manuel de François Goguel et d'Alfred Grosser (*La politique en France*, Paris, Colin, 1975, p. 33-35) qui, en abordant la situation des radicaux, des modérés et des conservateurs insistent sur l'omniprésence des notables comme cause de la faiblesse des partis politiques à droite. Pour eux, " du fait même qu'il s'agissait de notables, un recrutement massif était exclu, car il aurait risqué de réduire le rôle de chacun d'eux ".

<sup>73</sup> Lévêque (P.), *Les forces politiques en France*, op. cit., p. 319. Dans son étude sur le CNIP et l'entreprise giscardienne ayant abouti à la création du Parti des Républicains indépendants (RI) à la fin des années 1970, Jean-Claude Colliard (*Les Républicains indépendants. Valéry Giscard d'Estaing*, Paris, PUF, 1971) apportera un léger bémol en ne parlant plus, à propos de ces dirigeants modérés, que de " notables modernes ", " réunis autour d'une personnalité " à l'image des " petits partis ".

<sup>74</sup> Latemendia (P.), *Le mouvement républicain populaire. Le MRP, histoire d'un grand parti français*, Paris, Beauchesne, 1995.

travaux et les conclusions fournies par Colette Ysmal<sup>75</sup>, Pierre Lévêque retient surtout de cette entreprise démocrate-chrétienne que le MRP n'est pas un parti de militants du fait de son embourgeoisement et que " ce sont les élites de cette organisation de cadres et de notables qui représentent sa vraie réalité politique ". Enfin, Bernard Denni, dans la synthèse qu'il propose sur les partis du centre et de la droite libérale au milieu des années 1990<sup>76</sup>, insiste sur le fait que cette mouvance " se caractérise par une longue tradition d'inorganisation politique ". Parlant des différentes formations – ou différentes " familles " de droite (l'expression est suggestive) – il rappelle qu' " elles sont toutes des "partis de cadres". Faiblement structurées, elles sont composées à peu près exclusivement d'élus et elles ont pour fonction principale la désignation de leurs candidats aux différentes consultations électorales ". La fondation de l'UDF n'aurait en rien changé cette tradition partisane pour cet auteur. La confédération créée par Valéry Giscard d'Estaing en 1978, aurait maintenu en l'état " cette morale individualiste " et aurait été conçue à l'image d'une " démocratie paisible dans laquelle les fonctions politiques sont exercées non par des partis mais par des notables ". Ce postulat sans cesse avancé du poids des élus n'invite pas à scruter plus précisément les partis de droite, négligés globalement dans l'analyse des partis politiques français.

#### - Le poids des élus socialistes

De nombreux travaux mettent en avant le poids des élus locaux et notamment municipaux et leur " pouvoir " dans le socialisme français. L'indiscipline des élus (les luttes entre le groupe parlementaire et la direction du parti dans les années 30, 40 et 50) et leur velléités constantes d'émancipation à l'égard de la tutelle des partis sont constamment mis en avant. Par le biais notamment du cumul des mandats qui se développe dans les années 20 pour contrer la menace communiste, les élus s'affirment comme des relais irremplaçables. La SFIO est très tôt l'un des premiers partis d'élus locaux français : 197 maires en 1908, 297 en 1912, 532 en 1925, 1375 en 1935 (et au moins 20 000 conseillers municipaux), 4115 en 1945 (près de 50 000 conseillers). Sous la Quatrième République, la SFIO revendique, non sans fondement, le titre de " premier parti local ". " En 60 ans, elle est devenue le premier parti d'élus locaux français dépassant le parti radical " note Gilles

---

<sup>75</sup> Dans son manuel sur les partis politiques sous la 5<sup>ème</sup> République (*Les partis politiques sous la 5<sup>ème</sup> République*, op. cit.), Colette Ysmal à propos des organisations centristes (Parti radical), démocrates chrétiens (MRP/CDS/Force démocrate/UDF) et modérées (CNIP/PR/UDF/DL), établit un lien direct entre le recrutement social des adhérents, la sélection sociale des dirigeants et par conséquent la présence de notables en leur sein.

<sup>76</sup> Denni (B.), " Les partis du centre et de la droite libérale : attachement à la démocratie des notables ", in Bréchon (P.), dir., *Le discours politique en France*, Paris, Les études de la documentation française, 1994. p. 59-74. On retrouve à quelques subtilités près les mêmes conclusions dans un nombre important de manuels ou de précis sur les partis politiques contemporains. On pourra se reporter à Bréchon (P.), dir., *Les partis politiques français*, Paris, Les études de la documentation française, 2001 ; Platone (F.), *Les partis en France*, Toulouse, Edition Milan, 2003.

Morin<sup>77</sup>. Le chiffre reste à peu près stable par la suite (même pendant la période des basses eaux électorales des années 60). Ces chiffres sont considérables si on les rapporte au nombre de militants et au nombre d'employés municipaux membres du parti. Il est usuel dans les années 50 et 60 de parler de " mutuelle des agents communaux " pour désigner la SFIO<sup>78</sup>. Hugues Portelli constate que la structure du parti " où les notables et les caciques locaux disposent seuls du pouvoir est plus proche du modèle radical que des modèles socialistes " <sup>79</sup>. Marc Sadoun remarque qu' " il suffit parfois qu'un maire soit battu, soit exclu, démissionne ou meure pour que la section perde une large part de ses effectifs ou disparaisse totalement " <sup>80</sup>.

Mais ce " pouvoir " des élus locaux est rarement décrit, explicité et analysé<sup>81</sup>. Comment se manifeste-il ? Est-il sans limites ou contraintes ? Tout se passe comme si du poids des élus procédait quasi-mécaniquement la " faiblesse " du parti. L'étude de Denis Lacorne fait exception<sup>82</sup>. Il analyse minutieusement, à partir de la question de l'application de la règle d'union de la gauche dans les années 70, la difficulté du parti socialiste à contrôler ses élus et à lui imposer ses orientations et ses décisions. Le sociologue étudie, dans une perspective très proche du Centre de Sociologie des Organisations et des travaux de Pierre Grémion et de Jean-Pierre Worms, les effets que le caractère très peu intégré selon lui du parti socialiste (du point de vue organisationnel) induit sur les marges de manœuvre très fortes des municipalités. Le parti socialiste se révèle souvent incapable d'appliquer une stratégie municipale " rationnelle " (le terme est évocateur) et impérative et est contraint d'accepter une longue liste d'exceptions qui l'amène à codifier les pratiques transgressives à la base. Reste que l'union de la gauche s'applique à la plupart des municipalités, non sans mal certes, lors des municipales de 1977, fortement " politisées " et " nationalisées ".

---

<sup>77</sup> Morin (G.), " Jalons pour l'établissement d'une prosopographie des élus socialistes (1905-1971) ", in Girault (J.), dir., *L'implantation du socialisme en France*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2000. Les chiffres cités précédemment sont tirés de cette étude.

<sup>78</sup> Williams (P.), *La vie politique sous la Quatrième République*, op. cit., p. 162.

<sup>79</sup> Portelli (H.), *Le socialisme tel qu'il est*, op. cit., p. 32. " Le parti socialiste est avant tout un parti de pouvoir, peuplé de notables " note le même auteur, page 207-208. Pour Alain Bergounioux et Gérard Grunberg, " c'est la tension entre un pôle électoraliste et parlementaire et un pôle militant qui a caractérisé la physionomie profonde de la SFIO et déterminé son fonctionnement " (Le long remords du pouvoir, op. cit., p. 41). Pour Yves Roucaute, " le corps des élus " est " le grand corps du parti ". Il est crédité d'un grand " pouvoir " sans qu'il soit vraiment analysé (Roucaute (Y.), *Histoire des socialistes de la Commune à nos jours*, Paris, Editions Le drapier, 1987, p. 31).

<sup>80</sup> Sadoun (S.), *De la démocratie française*, op. cit., p. 64.

<sup>81</sup> Voir néanmoins Judt (T.), *La reconstruction du parti socialiste (1921-1926)*, Paris, Presses de la FNSP, 1976. L'auteur montre que la SFIO appuie sa reconstruction sur ses élus qui jouent le jeu dans une large mesure même s'ils gagnent ce faisant en autonomie.

<sup>82</sup> Lacorne (D.), *Les notables rouges. La construction municipale de l'union de la gauche*, Paris, Presses de la FNSP, 1980. Voir aussi Dion (S.), *La politisation des mairies*, Paris, Economica, 1986.

### c) Le double étalon de la faiblesse : le parti communiste français, les partis étrangers

La faiblesse, on l'a dit, est une notion éminemment relative. Quel est donc l'étalon de la force des " partis ", la norme à partir de laquelle s'adosse le constat de la faiblesse des partis politiques en France ? C'est à partir d'un double référent que le diagnostic de la faiblesse est construit : le parti communiste en France, les partis politiques à l'étranger.

#### - Un comparatisme souvent rapide

La référence aux partis étrangers est souvent rapide et allusive (rares sont les études qui citent des travaux étrangers, la force des partis en Europe est présentée comme allant de soi, *taken for granted*) mais elle est constante<sup>83</sup>. Pour Yves Mény, " mis à part le parti communiste français depuis sa création, tous les partis politiques sont caractérisés par leur faiblesse surtout si l'on se place dans une perspective comparative " <sup>84</sup>. La comparaison a du sens dans la mesure où les développements des partis européens ont pu constituer un modèle pour de nombreux dirigeants français<sup>85</sup>. La structuration des partis à l'étranger est présentée comme plus précoce qu'en France. Les partis anglais naissent avec la réforme électorale de 1832, aux Etats-Unis c'est vers 1830 qu'ils s'établissent sur de puissantes bases locales. Pierre Avril est un des rares analystes à noter que le Labour Party naît en même temps que la SFIO<sup>86</sup>. Les partis étrangers sont posés comme globalement plus puissants que les partis français. Evoquant la faiblesse des partis en France, Pierre Rosanvallon écrit dans *Le Peuple Introuvable* : " A l'inverse même si c'est sur des modes différents, les régimes sociaux-démocrates (sur le mode allemand, néerlandais ou suédois) et les systèmes fondés sur la valorisation de la dynamique des groupes d'intérêts (à l'américaine) ont permis simultanément

---

<sup>83</sup> Il faudrait analyser la manière dont les historiens ou politistes étrangers se sont saisis de la thématique de la faiblesse des partis français ou se sont positionnés par rapport à elle (ce qu'on ne fera pas ici). H W Ehrmann a observé que les partis tendaient sous la 4<sup>ème</sup> République à ressembler à des groupes d'intérêt parce, nombreux et faibles, ils ne pouvaient prétendre représenter de larges secteurs de la population mais seulement des clientèles particulières (H W Ehrmann, *Politics in France*, Little Brown, 1968 cité in Avril (P.), *Essai sur les partis politiques*, op cit, page 199).

<sup>84</sup> Mény (Y.), " La faiblesse des partis politiques français. Une persistante exceptionnalité ", art cité, page 78.

<sup>85</sup> Raymond Huard note par exemple que Waldeck Rousseau tient pour modèle au début du XX<sup>e</sup> les grands clubs anglais et le parti conservateur britannique vainqueur aux élections de 1895, que les socialistes envient le parti social-démocrate allemand unifié depuis 1875, " antithèse vivante de la division et de la faible organisation des socialistes français ". Les catholiques " aspirent " à suivre l'exemple de leurs homologues belges qui s'opposent aux libéraux ou du Zentrum allemand " vainqueur finalement des persécutions bismarckiennes ". De sorte que, pour Raymond Huard, seuls les radicaux, " peut-être parce ils incarnaient une spécificité française ", semblent échapper aux influences étrangères. Huard (R.), " Aboutissements préparés et cristallisations imprévues : la formation des partis " in Pierre Birnbaum, *La France de l'Affaire Dreyfus*, Paris, Gallimard, 1994, pages 92-93.

<sup>86</sup> Avril (P.), *Essai sur les partis politiques*, op cit, page 194.

de donner toute leur place aux partis et de rendre plus opérante et visible la fonction représentative "87.

Les partis de droite sont le plus souvent appréciés à l'aune de ceux de gauche et surtout du PCF. Un continuum semble s'établir de la gauche vers la droite (le parti communiste est plus fort que le PS qui est plus fort que la droite...). Christophe Prochasson écrit : " A l'image de sa faiblesse doctrinale, la droite française se caractérise par un sous-équipement organisationnel. Les partis de droite ou " modérés " furent toujours moins structurés que ceux de gauche, ces derniers disposant de nombreux militants (surtout le parti communiste et beaucoup moins le parti socialiste qui reste une structure plus légère), d'une presse, de permanents, de réseaux associatifs voire de réseaux syndicaux. Rien de tout cela ne se retrouve à droite. Ses partis sont des institutions lâches qui mobilisent peu d'adhérents et manquent de visibilité "88. L'incapacité de la France à faire émerger une démocratie chrétienne organisée à l'instar d'autres pays européens est posée en énigme historique à élucider. Bernard Pudal évoque " la troublante absence à la fois d'un grand parti social-démocrate et d'un grand parti démocrate-chrétien " comme une des caractéristiques de " l'énigme, du moins de la spécificité française "89. Les partis de droite européens sont présentés comme plus organisés. Colette Ysmal note que " des partis libéraux comme l'Alliance démocratique ou démocrates-chrétiens comme le Parti démocrate populaire n'auront jamais la force et le rayonnement de leurs homologues européens "90.

Le parti socialiste français est toujours pensé dans son écart à la norme social-démocrate<sup>91</sup>. Ce prisme analytique est particulièrement prégnant et récurrent. Les particularités du socialisme français précédemment évoquées se fondent sur le comparatisme européen et le modèle social-démocrate. Le socialisme français est très différent de ses homologues allemand, anglais ou scandinaves. Même si la social-démocratie est présentée comme plurielle<sup>92</sup>, le paradigme social-démocrate tend à fonctionner comme un modèle

<sup>87</sup> *Le peuple introuvable*, Paris, Gallimard, 1998, page 310

<sup>88</sup> Prochasson (C.), *Introduction à l'histoire de la France au 20<sup>ème</sup> siècle*, Paris, La découverte, 2000, page 30.

<sup>89</sup> Pudal (B.), " Les partis " in Duclert (V.), Prochasson (C.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002

<sup>90</sup> Ysmal (C.), " Les partis politiques et leur rôle " in *Institutions et vie politique*, La documentation française, 2003, page 94.

<sup>91</sup> Bergounioux (A.), " Socialisme français et social-démocratie européenne ", *Vingtième siècle*, Revue d'histoire, 65, 2000 et Bergounioux (A.), " Les fragilités du parti socialiste français " Lazar (M.) dir., *La gauche en Europe depuis 1945*, PUF, Paris, 1996.

<sup>92</sup> Alain Bergounioux et Gérard Grunberg distinguent trois sous-modèles au sein du socialisme européen : le social-démocrate, le travailliste et le socialiste (le socialisme français comme les pays d'Europe du Sud se rapportant au troisième). Voir Bergounioux (A.), Grunberg (B.), *L'utopie à l'épreuve. Le socialisme européen au XX<sup>e</sup>*, Paris, Editions de Fallois, 1995, p. 13. Sur le socialisme européen, on se reportera aussi à Lazar (M.), " Invariants et mutations du socialisme en Europe ", in Lazar (M.) dir., *La gauche en Europe depuis 1945*, op cit

unifiant<sup>93</sup> qui est souvent réifié et que la posture tend à homogénéiser (la social-démocratie est souvent réduite à la force de l'ancrage social et au souci de l'organisation). " Le compromis social-démocrate " lui est ainsi resté étranger<sup>94</sup>. Ce n'est que tardivement qu'il a opéré son " Bad Godesberg " et a renoncé statutairement à sa vocation révolutionnaire<sup>95</sup>.

**- Le parti communiste : modèle du "parti"**

Seul, le parti communiste fait exception dans le paysage politique français. Il est à la fois présenté comme une *exception* au modèle français (le seul parti de masses que la France ait connu) et une *exceptionnalité* française (aucun pays d'Europe occidentale n'a connu un parti communiste aussi fort). Innombrables sont les travaux de factures diverses (synthèses, manuels, dictionnaires mais aussi études plus précises) qui affirment que le parti communiste est le seul et authentique parti de masses que la France ait connu voire qui suggèrent qu'il est le seul véritable parti. Daniel-Louis Seiler, dans son manuel « De la comparaison des partis politiques »<sup>96</sup>, explique que « lorsque l'on se penche sur les faits, deux évidences se font jour. D'une part, que loin de constituer quelque âge d'or des partis politiques, la 4<sup>ème</sup> République ne connaissait que le parti communiste pour mériter le nom de parti. Les autres formations qui s'intitulaient ainsi ne représentaient en fait que des sortes d'ectoplasmes à l'existence souvent évanescence ». Le parti communiste est de loin le parti qui a suscité en science politique surtout et en histoire dans une moindre mesure le plus de recherches historiques<sup>97</sup>. N'appelle-t-on pas parfois le PCF " le parti " comme s'il n'y en avait qu'un ? Le parti communiste est donc une référence constante explicite parfois, le plus souvent implicite, des travaux sur les partis politiques. P. Williams dans son étude sur la quatrième République compare à plusieurs reprises la faiblesse de la SFIO à la force du parti communiste. Il constate par exemple que lors

---

<sup>93</sup> Un certain nombre de travaux récents ont ainsi remis en cause le " modèle " travailliste anglais. La forte structuration du parti travailliste a été nuancée (Jon Lawrence, *Speaking for the people. Party language and popular politics in England. 1867-1914*, Cambridge University Press, 1998). On a pu montrer par ailleurs que le Labour s'est constitué sur des bases locales très fortes (Duncan Tanner, *Political change in the Labour Party. 1900-1918*, Cambridge University Press, 1990).

<sup>94</sup> Bergounioux (A.), Manin (B.), *La social-démocratie ou le compromis*, Paris, PUF, 1979.

<sup>95</sup> Bergounioux (A.), Grunberg (B.), *Le long remords du pouvoir*, op. cit., L'aggiornamento idéologique est pensé dans cette perspective très évolutionniste comme une nécessité historique.

<sup>96</sup> Seiler (D-L.), *De la comparaison des partis politiques*, Paris, Economica, 1986.

<sup>97</sup> Cf la mise en garde déjà ancienne de Jean-Noël Jeanneney qui évoque " le péril grave d'incompréhension de l'essentiel à ne braquer l'éclairage que sur les groupes sociaux dominés et sur les partis ou les classes qui contestent le système ". " L'histoire du socialisme, l'histoire du communisme, l'histoire de l'extrême droite ont été hypertrophiés longtemps, aux dépens de l'histoire du radicalisme par exemple et de la droite modérée de gouvernement " cité par Pierre Avril, *Essai sur les partis politiques*, op cit, page 194.



des législatives de 1951, le budget de campagne du parti communiste est dix fois supérieur à celui de la SFIO<sup>98</sup>.

L'analyse routinisée des " fonctions " des partis politiques (encadrement, intégration, socialisation, sélection des élites, structuration de l'offre...) est le plus souvent construite à partir du parti communiste. Inutile d'insister sur la " force " de l'organisation communiste souvent présentée comme un aspect central de la puissance communiste. L' " esprit de parti ", la remise de soi à l'organisation<sup>99</sup>, la discipline partisane de cette " institution totale ouverte " (J Verdès-Leroux<sup>100</sup>), le centralisme de l'organisation, le contrôle des élus (limitation du cumul des mandats, contrôle des notables surtout après l'affaire Doriot dans les années 30<sup>101</sup>...) sont des aspects essentiels du fonctionnement du PCF. Cette force de l'organisation est le plus souvent présentée comme " fonctionnelle " <sup>102</sup>. Le PCF a longtemps été présenté comme un tout homogène et les militants communistes unis " comme un seul homme ) derrière l'organisation et ses dirigeants<sup>103</sup>. Les travaux de Bourdieu véhiculent cette image un peu réifiée des communistes. Les notions de " remise de soi ", de " *fides implicita* " ou de " fétichisme de la délégation ", essentielles dans l'œuvre du sociologue, prennent appui sur le PCF à partir duquel il diffuse une vision parfois très monolithique des partis politiques<sup>104</sup>.

<sup>98</sup> Op cit, page 149

<sup>99</sup> Les communistes sont d'autant plus dévoués au parti qu'ils leur doivent tout (promotion sociale, identité, accès à la culture...) faute de ressources politiques et sociales propres. La force de l'organisation (le stalinisme) peut être analysée comme une manière de surmonter ou de compenser les logiques du " cens caché " et de la dépossession politique et sociale des agents sociaux dominés. Voir les travaux de Bernard Pudal. Pudal (B.), Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF, Paris, Presses de la FNSP, 1988.

<sup>100</sup> Voir Verdès-Leroux (J.), *Au service du parti : le parti communiste, les intellectuels et la culture (1944-1956)*, Paris, Fayard-Minuit, 1983

<sup>101</sup> Pronier (R.), *Les municipalités communistes*, Paris, Balland, 1983.

<sup>102</sup> L'étude de Denis Lacorne (*Les notables rouges, op cit*) est fondée sur une comparaison des organisations communistes et socialistes. Le contraste est supposé fécond entre " le monisme organisationnel du PCF et le pluralisme organisationnel du parti socialiste " (p. 27). L'analyse est centrée sur les relations centre-périphérie au PS et PCF, analysés comme des " bureaucraties partisans ". Le changement introduit par l'union de la gauche est conçu comme un " révélateur " (p. 28) des capacités d'innovation et d'adaptation des organisations. Il s'agit d'étudier la réception et la mise en application d'une règle unitaire et d'une décision imposée par le centre et le degré d'autonomie des instances locales. L'auteur remet en cause la proposition de Michel Crozier selon laquelle une organisation est d'autant plus inefficace qu'elle est centralisée. Il s'agit donc surtout pour lui d'avancer des propositions théoriques nouvelles relatives aux relations entre centralisation et efficacité organisationnelle (p. 217) et de montrer que la rigidité et la centralisation d'une stratégie de changement impérative ne sont pas forcément lourdes de dysfonctions pour l'organisation.

<sup>103</sup> Lavau (G.), *A quoi sert le PCF ?*, Paris, Fayard, 1981.

<sup>104</sup> Bourdieu (P.), " La délégation et le fétichisme politique ", *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°52/53, 1984, p. 49-55. La généralisation que l'auteur effectue parfois sur la base du modèle du parti total n'est pas sans reléguer au rang de partis faibles les formations non communistes. Sa propension à faire du parti prolétarien un modèle universel de l'organisation politique frise quelque fois l'excès : " La loi fondamentale des appareils bureaucratiques veut que l'appareil donne tout (et notamment le pouvoir sur l'appareil) à

Cette vision d'un parti homogène derrière la force de l'organisation et de communistes interchangeables a été remise en cause à partir de la fin des années 80<sup>105</sup>. Un certain nombre de travaux et de monographies portant surtout sur le communisme local et labellisés comme relevant de " l'approche sociétale " des partis politiques ont renouvelé l'intelligence historique du phénomène communiste. Ils démontrent que la force du parti communiste n'est pas réductible à la puissance de son organisation et qu'il faut se déprendre de l'image très unifiante que les communistes ont donné d'eux-mêmes. Le parti communiste fonctionne en sciences politiques comme un laboratoire de l'analyse des partis politiques. Ce n'est donc pas un hasard que les approches nouvelles s'y développent (comme l'atteste le développement de l'analyse " sociétale " des partis politiques à partir du cas communiste). Les monographies exemplaires<sup>106</sup> auxquelles l'ancrage municipal communiste a donné lieu ont démontré que le communisme français tire sa *force* dès l'entre-deux-guerres de sa capacité à épouser et/ou à constituer des collectivités ouvrières, à produire des identités sur la base de territoires locaux, à transformer des populations locales en communautés<sup>107</sup>.

Ces études s'attachent plus surtout à l'analyse morphologique des espaces d'implantation et se donnent pour objet la rencontre et l'adaptation mutuelle de l'organisation partisane et de son milieu d'implantation. Il s'agit de montrer comment le parti communiste a modelé les sociétés ouvrières locales et comment celles-ci l'ont en retour adapté à leurs besoins. Les registres métaphoriques de la biologie sont convoqués pour signifier la

---

ceux qui lui donnent tout et en attendent tout parce qu'ils n'ont rien ou ne sont rien en dehors de lui ; en des termes plus brutaux, l'appareil tient le plus à ceux qui tiennent le plus à lui parce que se sont eux qu'il tient le mieux ". Il va sans dire que cette définition restrictive de l'appareil partisan a pour effet de considérer le Parti socialiste ou la droite modérée comme des formes particulièrement hybrides du parti politique.

<sup>105</sup> Voir l'analyse pionnière de Girault (J.), *Sur l'implantation du PCF dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Editions sociales, 1977.

<sup>106</sup> Brunet (JP.), *Saint-Denis, la ville rouge*, Paris, Hachette, 1980, Fourcaut (A.), *Bobigny, banlieue rouge*, Presses de la FNSP, Paris, 1986, Hastings (M.), *Halluin la rouge : 1919-1939. Aspects d'un communisme identitaire : singularités écologiques et stratégies d'implantation*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1991, Retière (J.N.), *Identités ouvrières. Histoire sociale d'un fief ouvrier en Bretagne. 1909-1990*, Paris, L'Harmattan, 1994. Voir aussi le numéro spécial de *Communisme*, " Communisme et municipalités en France ", 22-23, 1989. On peut également mentionner, plus généralement, sur " le communisme municipal ", Tarrow (S.), *Partisanship and Political Exchange in French and Italian Local Politics*, Beverley Hills, Sage publications, 1974 ; Courtois (S.), Lavau (G.), Platone (F.), Pronier (R.), Ranger (J.), Rey (H.), " Les municipalités communistes en question ", *Communisme*, 4, 1983 ; Gacon (J.), George (J.), Girault (J.), Martelli (R.), Rosette (M.), " Le PCF et les municipalités. Gestion et luttes ", *Cahiers de l'institut Maurice Thorez*, 19, 1976 ; Le Guinieq, " Communisme local, résistance et PCF, les trois éléments du pouvoir dans une commune bretonne ", *Etudes rurales*, 101-102, 1986 ; Milch (J.), " The PCF and local government : continuity and change " in Blackmer (D.), Tarrow (S.), eds, *Communism in Italy and France*, Princeton, Princeton Unity Press, 1975.

<sup>107</sup> Courtois (S.), " Construction et déconstruction du communisme français ", *Communisme*, 15-16, 1987.

" symbiose " localement toujours plus ou moins spécifique dans les " écosystèmes " partisans entre l' " organisme implanteur " <sup>108</sup> et " le terreau " d'implantation, " l'humus " local. A chaque communisme local correspond ainsi " un métabolisme " <sup>109</sup> propre, " une alchimie " singulière que le chercheur tente de mettre à jour. S'il s'implante c'est que le communisme parvient à répondre à un certain nombre de demandes sociales qu'il prend en charge et qu'il retourne un motif d'exclusion en fierté ouvrière. L'inscription locale du communisme s'exprime surtout en termes d'affiliation identitaire d'appartenance. L'adhésion communiste y paraît liée à la capacité à proposer " des modèles affins ou accordés à des idéaux et modèles propres aux communautés ouvrières " <sup>110</sup>. Au risque de donner une vision kaléidoscopique du parti communiste, d'en surestimer les facteurs autarciques et localistes et de donner une vision trop organique des implantations <sup>111</sup>, cette analyse sociétale du parti communiste a démontré sa fécondité. En mettant à jour les ressorts très divers et avant tout locaux de l'affiliation au communisme, elles démontrent la variété, selon les lieux et les périodes, des engagements, des liens, des relations, subsumés sous l'adhésion formelle au communisme. On est ici, on le voit, très loin des analyses de la force de l'organisation communiste centralisée. Le paradoxe est donc que c'est à partir que l'organisation apparemment la plus forte que l'on parvient à la conclusion selon laquelle la force d'une organisation n'est pas forcément réductible à celle de son organisation.

#### **d) Une thématique au cœur de " l'exception française ". Quand la faiblesse des partis renvoie à celle des corps intermédiaires**

Les facteurs avancés pour rendre compte à la fois du retard et de la faiblesse des partis renvoie à des dimensions souvent attachés à la spécificité du développement socio-économique français : lenteurs de l'industrialisation, urbanisation tardive, faiblesse de la classe ouvrière et du prolétariat moderne, isolement et enclavement de la population rurale, importance de la petite propriété et d'un secteur tertiaire de commerçants, d'artisans et de professions libérales... Pour Pierre Avril, ce type d'explication socio-économique n'est néanmoins pas satisfaisante. Les Etats-Unis cumulent des caractéristiques relativement proches alors même que dans ce pays les partis se sont développés précocement et fortement. Le juriste met donc en avant

<sup>108</sup> Hastings (M.), *Halluin la rouge, op. cit.*, p. 215.

<sup>109</sup> *Ibid.*, p. 111.

<sup>110</sup> Molinari (JP.), *Les ouvriers communistes. Sociologie de l'adhésion ouvrière au PCF*, Paris, l'Harmattan, p. 210.

<sup>111</sup> Ces études conduisent à vider le phénomène communiste de sa " substance politique ". Il devient avant tout support d'identité locale (Voir sur ce point les analyses de Lazar (M.), " En quoi le communisme français est-il un phénomène politique ? ", in Berstein (S.), Milza (P.), dir., *Axes et méthodes de l'histoire politique*, Paris, PUF, 1998. L'auteur invite à ne pas dissocier perspectives sociétale et téléologique). Le risque est grand par ailleurs qu'elles conduisent à faire du communisme " une constellation d'isolats " (Hastings (M.), " Le communisme saisi par l'anthropologie ", *Communisme*, 45-46, 1996, p. 106).

des facteurs institutionnels. C'est la pratique parlementaire de la Troisième République qui empêche la création de partis puissants<sup>112</sup>. Alors que les partis anglais constituent " un instrument d'influence directe du corps électoral sur le gouvernement ", les partis en France ne sont que les auxiliaires d'une " République de députés ". Le régime gouvernemental anglais aurait besoin de partis forts tandis que le régime parlementaire français ne nécessite que des partis faibles. L'effet des modes de scrutin est aussi régulièrement mis en avant (effets du scrutin majoritaire et de la marginalité du scrutin proportionnel<sup>113</sup>). Le scrutin d'arrondissement est jugé peu propice au développement des partis<sup>114</sup>.

Mais le lieu commun de la faiblesse des partis résonne souvent avec une thématique toute aussi récurrente qui l'englobe et qui fonctionne souvent comme un argument d'autorité : la faiblesse des corps intermédiaires ou de la société civile en France. La faiblesse des partis en serait une variante et une des manifestations. Les partis seraient faibles parce que perçus comme non légitimes et non reconnus juridiquement à ce titre<sup>115</sup> (cet argumentaire est mobilisé plus par les politistes que par les historiens). Le topos historique est connu : la République a longtemps refusé toute légitimité aux corps intermédiaires, au nom d'un individualisme moderne fondant la souveraineté sur la confrontation de l'électeur et de ses représentants parlementaires. Les corps intermédiaires<sup>116</sup> sont conçus comme menaçant ce qui fonde le gouvernement représentatif c'est à dire le monopole de l'expression du collectif et comme nuisant à ce qui conditionne l'efficacité de l'Etat qui tient à son unité d'action. Dans une version extrême mais courante de cette thèse, le modèle politique français répugnerait à toute forme d'association (politique notamment). La France est du moins marquée par une culture de défiance à l'égard de l'organisation politique. Yves Mény analysant en France la " persistante incapacité d'organiser et de structurer les

<sup>112</sup> *Essai sur les partis politiques*, op cit, page 189 et suivantes. L'auteur cite Waldeck-Rousseau qui affirme en 1897 : " Jusqu'à présent, nous avons su faire des élections de circonscriptions mais nous n'avons jamais su faire des élections de partis ".

<sup>113</sup> Le Béguec (G.), " La représentation proportionnelle ", *Vingtième siècle*, 9, 1986.

<sup>114</sup> Pierre Rosanvallon établit un lien entre les débats sur le scrutin proportionnel et la légitimation des partis. Voir aussi Huard (R.), " Aux origines des cultures d'organisation en France : les premières incarnations du 'parti politique' au XIX<sup>e</sup> siècle ", page 228 in Cefai (D.), dir. *Cultures politiques*, Paris, PUF, 2001.

<sup>115</sup> Avant 1901, les dispositions du code pénal conduisent à considérer une association avant tout comme une réunion pouvant dégénérer en un attroupement ou un complot.

<sup>116</sup> Pierre Rosanvallon donne dans son dernier ouvrage une définition des corps intermédiaires : " cette expression désigne de façon générale les diverses formes sociales ou politiques entre L'Etat et les individus (associations, syndicats, partis, collectivités locales, institutions diverses d'autorégulation de la société civile...) " (Rosanvallon (P.), *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 2004, page 11). Il traite peu des partis dans cet ouvrage renvoyant au *Peuple Introuvable*. Les partis politiques ne sont pas toujours inclus dans la catégorie englobante " corps intermédiaires " (Chatriot (A.), Lemerrier (C.), " Les corps intermédiaires " in Duclert (V.), Prochasson (C.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, pages 691-695). Cette catégorie apparaît très fluide.

organisations de médiation entre la société et l'Etat et au premier chef les partis politiques " invoque la " faiblesse de la société civile " : " la fameuse société civile dont on fait grand cas dans le discours politique ou dans les cercles restreints qui tentent de 'repenser' la politique n'est guère qu'un ectoplasme commode qui dissimule l'incapacité des groupes, quels qu'ils soient, d'organiser de manière structurée et stable des mobilisations sporadiques et celle du milieu politique de renouveler ses idées et ses hommes "<sup>117</sup>. Pour Pierre Bréchon, la naissance tardive et la faiblesse des partis français ne relèvent pas d'un " accident de l'histoire ". C'est au fond la domination dans la culture politique française d'un modèle représentatif sur un modèle gouvernemental, domination inscrite dans les institutions, qui explique ce phénomène "<sup>118</sup>. L'obstacle au développement des partis est pour Serge Bernstein la tradition individualiste de la société française qui depuis 1789 tient en suspicion les corps organisés faisant écran entre les citoyens et l'Etat<sup>119</sup>.

On le sait, les sources de cette illégitimité remonte à la Révolution Française dont l'impact sur le destin des partis politiques en France est jugé décisif par Pierre Rosanvallon notamment. " Pour les hommes de 1789, les partis sont dans l'ordre politique l'équivalent des jurandes ou des corporations dans l'ordre économique : un écran perturbateur du bon fonctionnement social et de la poursuite de l'intérêt général "<sup>120</sup>. Pour Bernard Pudal, " l'acte de baptême des organisations politiques pendant la Révolution Française et l'octroi du suffrage universel masculin dans un contexte lui aussi qualifié de révolutionnaire (1848) ont contribué à dramatiser la vie politique et à accréditer la suspicion sur les organisations politiques, freinant ainsi leur développement et nuisant à leur reconnaissance symbolique ". Dans Le peuple introuvable, Pierre Rosanvallon a analysé la légitimation du parti politique à partir de 1789, au regard de ce qu'il nomme " l'économie générale de la représentation ". Il scrute " la critique rémanente des partis politiques qui n'a cessé de sous-tendre la culture politique hexagonale, inscrivant dans une même lignée les constituants de 1789 et les républicains de 1848, rapprochant à deux siècles de distance les imprécations de Roederer contre les factions et celles de Gaulle contre le règne des politiciens "<sup>121</sup>. L'auteur en conclut : " la démocratie des partis n'a pas connu pour cette raison le même accomplissement que dans nombre d'autres pays ". La légitimation progressive de la forme partisane s'opère avec la victoire et la consolidation du régime républicain : " on se met à considérer

<sup>117</sup> Mény (Y.), " La faiblesse des partis politiques français. Une persistante exceptionnalité ", D'Arcy (F.), Rouban (L.), dir., *De la Vè République à l'Europe*, Paris, Presses de sciences PO, 1966, page 78.

<sup>118</sup> Bréchon (P.), *Les partis politiques*, Paris, Montchrestien, 1999, page 29.

<sup>119</sup> Bernstein (S.), " Naissance des partis politiques modernes " in Bernstein (S.), Winock (M.), dir., *L'invention de la démocratie, 1789-1914*, Paris, Le Seuil, 2002, page 437.

<sup>120</sup> Rosanvallon (P.), " Partis " in Raynaud (P.), Rials (S.), *Dictionnaire de philosophie politique*, PUF, 2000, page 450.

<sup>121</sup> Page 167

comme légitimes des divergences structurelles à l'intérieur même du monde républicain. Les oppositions ne sont plus seulement rapportées à des conflits historiques insurmontables " (page 179). C'est le passage d'une conception individualiste-moniste du social à une vision organique qui justifie l'existence des partis. Mais la république perpétue en la recomposant la tradition de méfiance à l'égard des corps intermédiaires. L'idéal républicain sur le plan électoral est fondé selon R Huard sur " le libre choix du candidat par les électeurs ou leurs délégués à l'occasion de conventions temporaires et épisodiques " <sup>122</sup>. Demeurent ainsi ce que P Rosanvallon appelle la faible " valence sociologique " des partis, leur " faiblesse institutionnelle ", leur " insuffisante légitimité ". Ce qui intéresse l'auteur c'est moins pourtant les partis politiques eux-mêmes que ce que leur perception au sein des débats et des controverses politiques révèle. La faible légitimité intellectuelle des partis est une manifestation de la culture politique française marquée par le " refus principiel de reconnaître le peuple sous un autre mode que celui de l'Un ", la " permanence de la tentation illibérale liée à l'absolutisation de la souveraineté du peuple et qui souligne l'exception française " <sup>123</sup>. Les partis politiques sont en d'autres termes étudiés dans une perspective attentive aux " antinomies constitutives du politique " <sup>124</sup>. L'histoire conceptuelle du politique s'apparente alors à une histoire des apories démocratiques telles que les élites les formulent, les mettent en forme et en scène. La légitimité du parti politique serait toujours fragile parce que le parti est au cœur des contradictions de la démocratie et parce qu'il est toujours soupçonné de diviser la société. Il occupe une position intermédiaire entre l'un et le multiple, entre le politique et le social, l'individuel et le collectif <sup>125</sup>.

## II RECONSIDERER L'OBJET PARTISAN ET SES FRONTIERES. LES LIMITES DE LA PROBLEMATISATION DE LA FAIBLESSE DES PARTIS

On le voit bien, chez les historiens autant que chez les politistes la faiblesse des partis fait l'objet d'un fort consensus. Tout se passe comme si les institutions partisans avaient été marquées par le poids exorbitant des élus - ou des notables en certains cas -, par un déficit de rationalisation bureaucratique et un trop faible ancrage dans la société civile. Sans vouloir réfuter point par point l'ensemble des points de vue qui ont affermi cette vision politologique, nous voudrions dans cette seconde partie discuter quelques-unes des problématiques pour en montrer les limites conceptuelles et méthodologiques. Il ne s'agit pas de nier les arguments mobilisés à l'appui de cette thèse qui apparaissent pour beaucoup guère contestables ou de proposer un modèle d'analyse historique alternatif mais de montrer que

<sup>122</sup> Huard (R.), " Aux origines des cultures d'organisation en France : les premières incarnations du 'parti politique' au XIX<sup>e</sup> siècle ", page 228 in Cefaï (D.), dir. *Cultures politiques*, Paris, PUF, 2001.

<sup>123</sup> *Le peuple introuvable*, op cit, page 168

<sup>124</sup> Rosanvallon (P.), *Pour une histoire conceptuelle du politique*, Paris, Seuil, 2003, page 27.

<sup>125</sup> Donegani (J.M.), Sadoun (M.), *La démocratie imparfaite. Essai sur le parti politique*, Paris, Gallimard, 1994.

l'analyse historique des partis a été prisonnière d'une conception souvent trop restrictive du parti.

### **a) Tropisme organisationnel et vulgate duvergérienne dans l'analyse historique des partis politiques**

Les travaux qui mettent en avant la faiblesse des partis s'adossent à une théorie des partis politiques, plus ou moins explicite, le plus souvent impensée<sup>126</sup>. L'historien, même s'il peut s'en défendre, active toujours, fût-ce inconsciemment, des cadres cognitifs et conceptuels pour décoder la réalité historique dont il rend compte. S'il se défend le plus souvent de participer au débat théorique sur les partis politiques par un attachement à l'empirisme<sup>127</sup>, l'historien mobilise donc plus ou moins inconsciemment une théorie implicite des partis politiques. Comme le montre Antoine Prost, " l'histoire n'est pas une pêche sans filet " <sup>128</sup>. On peut émettre l'hypothèse que les schèmes d'analyse historiens ont été à la fois fortement marqués par les travaux pionniers de Maurice Duverger et par la force du PC, dont l'âge d'or est contemporain de l'émergence et de l'affermissement de l'histoire politique française<sup>129</sup>. Il faudrait étudier précisément l'appropriation et l'importation des schèmes duvergériens, sans doute dès les années 50, dans l'univers historien. Il conviendrait aussi de faire la sociologie de leur rapport au parti communiste (ce qui n'est pas ici notre prétention).

On le sait, l'approche des partis a longtemps été marquée par un fort tropisme organisationnel, et la force de la vulgate duvergérienne<sup>130</sup>, longtemps dominante, a pesé de manière décisive sur la constitution du lieu commun "faiblesse des partis". L'influence de Maurice Duverger, mais aussi, dans une certaine mesure, celles de M. Ostrogorski et de R. Michels<sup>131</sup>, ont

---

<sup>126</sup> Chez les historiens, elle est sans doute d'autant plus prégnante qu'elle est souvent inconsciente.

<sup>127</sup> L'historien se risque rarement à donner une définition a priori de ce qu'il entend par parti. Cf néanmoins la définition donnée du parti par Serge Berstein : " organisation politique structurée regroupant une tendance cohérente de l'opinion publique " (Berstein (S.), " Naissance des partis politiques modernes " in Berstein (S.), Winock (M.), dir., *L'invention de la démocratie, 1789-1914*, Paris, Le Seuil, 2002, page 417). Les historiens tendent souvent à enfermer l'organisation partisane dans un nombre prédéfini de " fonctions " .. Serge Berstein trouve ainsi paradoxale, dans une certaine mesure, que la forme partisane naisse à gauche dans la mesure où le mouvement ouvrier organisé s'intéresse peu initialement au jeu électoral et à la captation du vote des électeurs. Tout se passe ainsi comme si le parti avait surtout une vocation électorale, celle d'encadrer le suffrage

<sup>128</sup> *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996, page 75.

<sup>129</sup> L'historien raisonne, fut-ce à son corps défendant, par analogie avec le présent comme les travaux de JC Passeron ou de Paul Veyne l'ont montré.

<sup>130</sup> Sawicki (F.), " La science politique et l'étude des partis politiques ", *La Documentation française, Cahiers Français*, 276, 1996. Pour Duverger, les partis se définissent beaucoup moins par leur programme ou la classe de leurs adhérents que par la nature de leur organisation.

<sup>131</sup> Les travaux fondateurs de Ostrogorski, Weber ou Michels insistent beaucoup sur le parti comme forme organisationnelle et voient dans la subordination des élus au parti une des

fortement orienté la plupart des travaux d'historiens, de sociologues et de politistes. La dichotomie proposée par le premier (partis de masse vs partis de cadres) a été un puissant analyseur à partir duquel les formations politiques en France, hormis le PCF, ont été jugés faibles. Sans conteste, cette approche a connu un considérable succès et ses usages ont traversé les écoles historiques et sociologiques, y compris lorsqu'il s'est agi de remonter aux origines ou de la "naissance" des partis politiques. L'expression "parti de masses" reprise à Maurice Duverger est sans cesse mobilisée. Malgré les mises en garde de l'auteur<sup>132</sup>, les usages qui ont été faits des catégories d'analyse de Duverger ont conduit à une réification du modèle du parti de cadres.

Tout dans le maître-livre de M. Duverger portait, il est vrai, à considérer les partis politiques français à l'aune d'une de ces deux catégories-clés : l'influence des parlementaires, la création des structures partisans non pas de " l'extérieur " mais à partir du jeu parlementaire, le faible nombre d'adhérents qu'ils pouvaient revendiquer, l'articulation incertaine entre les niveaux nationaux et locaux des organisations et enfin l'indiscipline apparente des élus par rapport à la ligne prônée par les bureaux exécutifs des partis... Autant d'indices incontestables de " l'exception partisane française " et plus particulièrement de sa résistance au développement des organisations - modernes - de masses. L'accueil qui a été réservé au livre de M. Duverger et les critiques tardives dont il a fait l'objet<sup>133</sup>, n'ont pas freiné, loin s'en faut, la tentation du formalisme. La notion de parti de cadre, de notables ou d'élus, dans le cas de la France, s'est routinisée et son usage s'est généralisée et diffusée parce qu'elle a longtemps semblé particulièrement

---

spécificités des organisations partisans modernes (Ostrogorski insiste sur le triomphe des machines partisans sur les élus; l'organisation est la source d'où naît la domination des élus sur les électeurs, des mandataires sur les mandants, des délégués sur ceux qui les délèguent). Duverger se rattache explicitement aux œuvres fondatrices de Ostrogorski, Weber ou Michels.

<sup>132</sup> Maurice Duverger précise en effet qu'un de ces deux types ne se trouve à l'état pur dans les organisations concrètes, sauf peut-être à la fin du 19ème siècle. Cela ne l'a pourtant pas empêché de poser sous forme de verdict que les partis de droite, en l'occurrence, présentaient des formes partisans très archaïques.

<sup>133</sup> L'analyse de Duverger développe une explication des partis par les partis ou le régime électoral (facteurs extra-partisans ou extra-électorales peu étudiés). Il tend à réduire l'explication des partis à une seule dimension. Georges Lavau écrit en 1953 en opposition à l'ouvrage de Maurice Duverger : " Les partis politiques ne constituent pas, dans l'abstrait, des communautés politiques définies d'abord par leur structure : en premier lieu ce sont des groupes issus d'une société nationale donnée et, à l'intérieur de celle-ci des groupes particuliers formés autour d'intérêts, d'affinités ou de formes de sociabilité plus ou moins différenciés et caractérisés. L' 'anatomie' (ou la morphologie) des partis politiques nous paraît être un aspect très secondaire de ces groupes et surtout elle n'a, très souvent, pas du tout la même signification ni la même valeur selon qu'il s'agit de telle ou telle société nationale ". Mais cette recommandation ne sera pas néanmoins suivie d'effets. Pour des critiques plus récentes voir Hans Daalder (" The comparative Analysis of European Parties and Party System : An Overview ", in Daalder (H.), Mair (P.) eds., *Western European Party System*, London, Sage, 1983) ; Michel Offerlé (*Les partis politiques*, op. cit.) ; Jacques Lagroye (*Sociologie politique*, Paris, Presses de sciences po./Dalloz, 1997) et Frédéric Sawicki (" la science politique et l'étude des partis politiques "), op cit.



ajustée à une réalité partisane passée ou présente qui faisait ressortir le rôle prépondérant des parlementaires et des élus locaux. La relation entre la définition des partis de cadres et la faiblesse constatée des partis politiques est alors automatique et frappée du sceau de l'évidence.

Les travaux historiques tendent à la fois à être prisonnier du parti comme un tout homogène et d'un prisme souvent exclusivement organisationnelle. L'efficacité de l'organisation est présentée comme nécessairement liée à la force des règles internes. La fluidité des partis n'est pas considérée comme un gage de force. Serge Berstein, par exemple, s'étonne que les fondateurs du parti radical et donc " du premier parti politique moderne " ne cherchent pas à " mettre de l'ordre " dans ce " fatras " que constitue cette tendance républicaine et qu'ils fassent " triompher la souplesse à la clarté " tout en indiquant par ailleurs par de nombreux éléments que cette souplesse (celle du nom du parti, de son programme, de son organigramme...) fait la force du parti et conditionne son rayonnement<sup>134</sup>. La force d'un parti n'est pas réductible à celle de son organisation. Ne se mesure-t-elle pas aussi à sa capacité de socialisation (non réductible à la force de son organisation), de production d'identités ou de cultures politiques?

En ne s'aventurant pas au-delà des frontières strictes de l'organisation, les historiens et les politistes, victimes d'une vision restrictive des partis, se sont souvent interdits d'analyser les réseaux, les milieux, les configurations sociales... qui conditionnent le rayonnement des partis et donc leur force. L'analyse, longtemps centrée sur l'organisation *stricto sensu*, a laissé dans l'ombre un certain nombre de réalités sociales qui participent de la construction et de la consolidation des entreprises partisans même si elles sont parfois détachées de l'organisation. C'est au fond le déficit, longtemps manifeste, d'analyses sociétales des partis politiques qui est ici en cause. Marqué par la conception du parti comme organisation, les analyses historiques ont été peu sensibles à l'ancrage sociétal des partis. Nombre d'entre elles contribuent à détacher le parti de son environnement social (la montée en puissance de l'histoire politique dans les années 70 et ses relations difficiles avec l'histoire sociale ne sont pas étrangers à cette tendance). Souvent polarisés sur les arènes centrales, les débats de la "vie politique nationale", de nombreux travaux font l'impasse sur l'analyse de l'implantation des partis c'est à dire des réseaux familiaux, amicaux, syndicaux, associatifs ou encore professionnels qui définissent son milieu d'influence. L'histoire des partis politiques français ne sait que faire souvent de la porosité des formations politiques, de leurs enracinements dans des sites territorialisés, de la spécificité des réseaux sociopolitiques. Les travaux historiques figent souvent une particularité organisationnelle sans être toujours sensibles aux phénomènes de changement qui traversent constamment les partis derrière

---

<sup>134</sup> Berstein (S.), " Naissance des partis politiques modernes " in Berstein (S.), Winock (M.), dir., *L'invention de la démocratie, 1789-1914*, Paris, Le Seuil, 2002, page 440.

la permanence des sigles (c'est peut être un paradoxe que les historiens soient en définitive peu sensibles aux changements).

Les milieux partisans ont été peu étudiés ou renvoyés aux marges de l'objet partisan. Par milieu partisan, Frédéric Sawicki entend " l'ensemble des individus et des groupes –ainsi que les réseaux qui les lient- dont les activités contribuent, **sans que cet objectif soit nécessairement visé, à faire exister un parti donné** " (nous soulignons)<sup>135</sup>. C'est à l'aune de cette perspective qu'il faudrait sans doute relire un certain nombre de travaux historiques (les historiens se réclamant de l'histoire sociale<sup>136</sup> font souvent de l'analyse sociétale sans la formaliser ou la typifier comme telle<sup>137</sup>) et susciter de nouvelles recherches. Au-delà des limites formelles de l'organisation, les partis politiques doivent être analysés dans les systèmes d'action, les réseaux, les groupements divers, les institutions, les lieux de pouvoir où ils s'inscrivent. Les organisations partisans n'existent que parce qu'elles prennent appui et entretiennent des oppositions sociales et par-delà mobilisent des groupes sociaux bien spécifiques<sup>138</sup>. L'analyse sociétale n'est pas pour autant sans risques. Ceux qui s'appliquent à montrer qu'une formation politique s'enracine dans telle ou telle région, dans telle ou telle ville ou campagne, peuvent se montrer peu attentifs à la " centralité partisane " au sein des communautés d'implantation<sup>139</sup>. Au regard des études sur les partis non

<sup>135</sup> Sawicki (F.), " Les partis politiques comme entreprises culturelles ", art cité, page 204.

<sup>136</sup> Mais on peut se demander si les historiens du politique ne prétendent pas au monopole de l'étude des partis politiques. Des sous-frontières disciplinaires enjeux de luttes symboliques sont ici en jeu.

<sup>137</sup> De nombreux travaux pointent ou esquissent une analyse des milieux qui débordent le nucleus partisan. La manière dont est présentée la naissance du parti radical est assez éloquente. On met l'accent sur la faiblesse des règles que se donnent les radicaux tout en faisant remarquer que le parti dispose de soutiens considérables (78 sénateurs, 201 députés, 476 comités, 155 loges maçonniques, 215 journaux républicains y adhèrent, 1132 délégués sont présents).

<sup>138</sup> La fin partielle du clivage entre l'approche sociétale et l'approche organisationnelle est récente dans la science politique. Les spécialistes du Parti communiste ont été pour beaucoup dans l'éclatement relatif de ces deux pôles d'analyse. La thèse de Julian Mischi (*Structuration et désagrégation du communisme français. 1920-2002. Usages sociaux du parti et travail partisan en milieu populaire*, Thèse pour le doctorat de science politique, EHESS, 2002) sur les transformations du Parti communiste dans différents départements français s'inscrit parfaitement dans ce renouveau analytique. On l'aura compris, notre propos est fortement lié aux discussions actuelles qui portent sur les tendances récentes en matière d'analyse des partis politiques. Pour une réflexion plus approfondie, nous renvoyons aux communications qui ont eu lieu en janvier 2002 à l'occasion du colloque de l'Association française de science politique sur " Les tendances récentes de l'étude des partis politiques française : organisation, réseaux, acteurs ". Les communications sont disponibles sur le site de l'AFSP.

<sup>139</sup> Voir sur ce point l'intéressante contribution de Julian Mischi (" La centralité partisane dans les communautés d'implantation communiste ", communication au colloque de l'AFSP sur " Les tendances récentes de l'étude des partis politiques dans la science politique française : organisations, réseaux, acteurs ", janvier 2002). L'auteur montre bien comment sortir du piège monographique ou " localiste " qui tendrait à ne voir dans l'implantation locale des partis politiques que des formes partisans diluées.

communistes, tout se passe alors comme si l'idéologie, la socialisation politique, les proximités ou les sensibilités partisans et pourquoi pas " l'esprit de parti " s'étaient accommodés de partis faibles et ce, sans que l'on sache très bien finalement ce que les historiens voulaient bien imputer à la présence des organisations politiques en la matière.

Les choix théoriques opérés par les historiens de la droite apparaissent ainsi liés par ces héritages disciplinaires. Il n'est alors pas étonnant que l'Histoire des droites en France dirigée par J-F. Sirinelli respecte un découpage qui oppose " les cultures ", " les sensibilités " et " le politique ". De même, dans la partie consacrée à l'histoire politique des droites en France, on perçoit que les auteurs peinent à prendre en charge la question des frontières du parti avec " la société civile ". Dans un chapitre consacré au " Parti ", Gilles Le Béguec se doit d'insister sur le fait que " l'essor des formations organisées a été contrarié par l'extrême difficulté à établir une correspondance stable entre les structures partisans et les courants de l'opinion profonde ". Un peu plus loin, il avance l'idée que les partis de droite n'ont pas pu croître comme ils auraient dû le faire à cause justement de la grande fluidité des luttes politiques et sociales du moment, de l'autonomie des parlementaires et de l'existence de groupes nationaux et locaux concurrents. La conclusion qu'il avance est des plus révélatrice de l'approche qu'il a privilégiée. La force de la droite tiendrait d'une part à sa densité hors des frontières du parti grâce aux ligues, aux courants intellectuels et aux groupes de presse qui l'ont suppléés, et sa fragilité d'autre part à son incapacité à se doter de solides structures partisans du fait de la concurrence qu'elle a subit avec ces mêmes groupements parallèles. Bien que l'auteur ait brillamment fait état de la consistance sociale des droites françaises sous la Troisième République, il reste prisonnier d'une approche très formelle de l'organisation politique telle que l'a défini M. Duverger.

#### **b) Complexifier la question de la place des élus dans les partis et le rapport des notables à l'organisation.**

Fréquemment, les analyses qui ont été faites sur les partis politiques ont mis en avant, on l'a vu, l'omnipotence des élus comme étant la cause principale de leur faiblesse. Et si les explications ont divergé quelque peu en fonction des formations considérées, il semble bien qu'aient été dénoncées soit l'embourgeoisement ou la notabilisation des dirigeants de droite, soit la pente notabiliaire des représentants socialistes comme cause de la faiblesse des partis. Il ne fait guère de doute qu'une des particularités du système politique français (le poids des élus c'est à dire d'abord leur nombre, le très grand nombre de trophées politiques que constituent les innombrables collectivités locales, investies par les partis) ont pesé sur la structuration des partis français. On ne peut que rejoindre Gilles Le Béguec : " La pression directe ou indirecte des élus locaux a vidé d'une grande partie de son sens la distinction

classique, chère aux politistes des années 50-70 entre partis de cadres (ou partis dits d'élus') et partis de masse (ou partis dits de 'militants'). Si l'on excepte le parti communiste et les mouvements portés par une grande vague de mobilisation nationale (Le parti social français du colonel de La Rocque ou le Rassemblement du peuple français du général de Gaulle), les partis du 20<sup>ème</sup> siècle français ont toujours été, peu ou prou, des partis d'élus. C'est à dire que les élus locaux en place, les anciens élus, les candidats plus ou moins déclarés à l'exercice de ce type de mandats, les conjoints, parents ou affiliés d'élus ont constitué le principal réservoir d'adhérents engagés de façon durable <sup>140</sup>. Mais les relations et interactions entre élus et partis (entre ressources "individuelles" et "collectives") méritent d'être complexifiées. Pour Michel Offerlé, « la rencontre des capitaux collectifs partisans et des capitaux sociaux individuels produit trois types de relations –toujours mouvantes– dans lesquelles les hommes politiques sont soit redevables de leurs ressources à leur parti, soit relativement indépendants par rapport à lui, soit on su accumuler, grâce à lui, un capital propre qui fonde leur propre autonomie » <sup>141</sup>.

### *Revisiter la question des « notables »*

La notion de notable pose d'abord un certain nombre de problèmes liés à son usage souvent relâché et à la dilution de son sens. On est en présence d'un concept écran qui désigne plus des phénomènes qu'il ne les explique. De nombreux manuels et de travaux de science politique ou d'histoire contemporaine ont décrit la droite modérée - ou non gaulliste après la seconde guerre mondiale - comme un univers constitué de notables. Malheureusement, l'absence de définitions précises et la rareté des exemples fournis par ces auteurs ne permettent pas de savoir ce qu'on entendait par là. Tantôt il semble que ce mot a été employé dans le but de décrire un type d'institution partisane assez proche de ce que Maurice Duverger appelle les « partis de cadres », tantôt il apparaît qu'il a été utilisé pour circonscrire une fraction de la classe politique dont M. Weber dirait que ses membres ont réussi à convertir presque naturellement « l'estime sociale dont [ils jouissaient] en position de pouvoir politique ». Cette dernière acception est si large parfois que l'on ne voit pas très bien si ces spécialistes ont voulu désigner des agents politiques issus de milieux sociaux aisés comme celui des chefs d'entreprise, de milieux traditionnels comme ceux qui rassemblent les agriculteurs ou les grands propriétaires fonciers, ou s'ils ont cherché à mettre à jour des types d'élus qui ont pu, compte tenu de caractéristiques particulières, vivre à l'abri des contraintes d'un parti. Dans « L'histoire des droites en France » de J-F Sirinelli, on remarque que cette catégorie rassemble des agents différents tels que les publicistes, les journalistes, les intellectuels – que Gilles Le Béguec appelle « les notables de l'intelligence » -, les hauts fonctionnaires, les hommes d'affaires et parfois les hommes d'église. En général, à travers cette métaphore du notable, il y a l'idée que la fortune

---

<sup>140</sup> "L' élu local", Art cité, page 197.

<sup>141</sup> Offerlé (M.), Les partis politiques, édition 2002, page 48.

exonère ses détenteurs de l'obligation d'accumuler des ressources d'ordre partisan. Mais aucune étude, à notre connaissance, n'a démontré que cette relation de cause à effet avait sa pertinence. De même, bien souvent, le terme de notable a été utilisé invariablement à propos d'organisations politiques très éloignées les unes des autres dans le temps. Quoi de commun en effet entre les prétendus « notables » de l'Alliance républicaine démocratique et ceux du CNIP ? Certes, on perçoit bien de légers glissements sémantiques chez certains spécialistes. Lorsque Jean-Claude Colliard parle des « notables modernes » à propos des élus locaux qui se sont ralliés à l'entreprise giscardienne dans les années 1960, on mesure l'effort accompli pour recontextualiser la figure du notable. Mais force est d'admettre malgré tout qu'il reste à affiner cette définition. Malheureusement, à aucun moment la plupart des auteurs qui ont étudié la droite modérée n'ont cru devoir s'engager dans une sociologie plus approfondie de ces groupes élitaires. Pourtant, plusieurs historiens de la période post-révolutionnaire ou de l'immédiate après seconde guerre mondiale ont insisté sur les transformations et les mutations qu'avait régulièrement connues l'espace des élites sociales et économiques dans la société française. Christophe Charle, pour ne citer que cet exemple, a montré qu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle les « notables » issus de la société de l'ancien régime s'étaient partiellement effacés au profit « d'hommes nouveaux »<sup>142</sup>. Du coup, on est en droit de se demander si l'usage de la métaphore du notable n'aurait pas exigé de la part des historiens<sup>143</sup> une réflexion préalable sur l'histoire des élites française et les phénomènes de capillarité qui les ont affectés.

Le recours à la catégorie de notable qui recoupe souvent celle de l' élu local induit d'autre part que les dirigeants de droite comme ceux du parti socialiste auraient pu mener une carrière politique sans avoir eu à dépendre fortement

<sup>142</sup> Charle (C.), *Histoire sociale de la France au 19<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Points-Seuil, 1991, p. 231. L'auteur consacre un chapitre intéressant aux effets de la crise agricole à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle et concomitamment sur la relégation des notables issus de la noblesse traditionnelle. De même, il montre bien qu'à partir de 1870, une « aristocratie républicaine » parvient peu à peu à s'imposer tant dans le mode des affaires que dans le monde politique. Enfin, lorsqu'il parle des notables ou des élites, il prend souvent la précaution de distinguer ceux qui défendent une conception conservatrice du monde social et ceux agissent au sein des arènes parlementaires en portant les idéaux républicains.

<sup>143</sup> Que dire des politistes qui, aujourd'hui encore, parlent des notables pour désigner les élus de l'UDF alors qu'une analyse statistique démontre que ces derniers présentent des caractéristiques socioprofessionnelles très proches de celles des dirigeants socialistes ! Nos travaux sur la Nouvelle UDF (Fretel (J.), « Les partis comme fabriques de notables. Réflexions sur le cas de l'UDF », *POLITIX*, à paraître) montrent au contraire que leur notabilité – ou que leur éligibilité, pour reprendre les termes employés par Marc Abelès (*Jours tranquilles en 89. Ethnologie politique d'un département français*, Paris, O. Jacob, 1988, pp. 15-59) – tient davantage à leur passé de militant catholique qu'au fait qu'ils soient « bien nés ». En ce cas, leur notabilité doit être entendue comme le résultat de l'accumulation de ressources sociales – partisans et non partisans – à la suite d'une multitude d'engagements au sein d'une variété d'organisation et d'entreprises de cause. Seul l'engagement politique a donc pu les conduire à occuper de telles positions sociales et politiques.

de telle ou telle organisation politique. Les relations entre élus et partis ont tendance à n'être analysés que sur le mode de la dépendance ou de l'indépendance alors qu'elles apparaissent plus complexes et moins univoques. Des travaux récents apportent des éclairages nouveaux. Plus exactement, ces études ont mis en lumière le fait que l'entretien de ressources notabilliaires n'excluait pas l'accumulation d'un capital partisan. La thèse d'Eric Phélippeau<sup>144</sup> marque une profonde remise en cause des approches habituelles. L'auteur montre en effet que le baron de Mackau, dans les années 1860-1870, a été amené à se professionnaliser pour préserver ses titres électoraux, soit en rationalisant ses activités de propagande, soit en s'alliant avec d'autres élus au sein de groupes parlementaires et/ou d'organisations politiques telle que l'Action libérale populaire<sup>145</sup> ou l'Union des droites. Le député de l'Orne qui présentait tous les signes de la dignité aristocratique a d'ailleurs été le président de l'Union des droites, entouré de secrétaires et de trésoriers. Il est difficile d'admettre alors que l'art de la mobilisation électorale dont faisait preuve le baron de Mackau se soit déployé sans aucune sorte d'« appareil partisan ». Dans l'article que Gilles Le Béguec consacre au « parti » dans « L'histoire des droites en France », on retrouve des phénomènes d'institutionnalisation ou de rationalisation semblables. Les « notables » ne sont pas seulement des élus locaux qui s'excluent des luttes partisans. Les ressources partisans ou organisationnelles (au sens large) constituent souvent un aspect essentiel du répertoire notabilliaire. Les notables exercent aussi des fonctions de dirigeants d'organisations dans lesquels ils ont pu éventuellement se former à l'action politique ou au métier de collaborateur avant de tenter eux-mêmes leur chance lors de tel ou tel scrutin. Certains ont été des apprentis assidus de l'action politique au sein de centres de propagandes à l'image de ce qu'Henri de Kerillis avait mis en place en 1926<sup>146</sup>. Bref, le notabilisme n'est pas

<sup>144</sup> Phélippeau (E.), *Le baron de Mackau en politique. Contribution à l'étude de la professionnalisation politique*, Thèse de science politique, Université Paris X-Nanterre, 1996. On trouvera une version plus synthétique dans, Phélippeau (E.), *L'invention de l'homme politique moderne*, Paris, Belin, 2002.

<sup>145</sup> A propos de cette organisation, de toute évidence, l'appréciation des historiens est plurivoque. Pour B. F. Martin (« The création of the Action Libérale Populaire : an exemple of party formation Third République France », *French historical studies*, 4, Fall 1976, p. 689), l'Action libérale populaire est « dans la France d'avant-guerre, la première expression d'un parti de masse qui atteignit un degré de développement et de permanence auparavant inconnu des groupes politiques français ».

<sup>146</sup> Le centre de propagande des républicains nationaux d'Henri de Kerillis a semble t-il rassemblé beaucoup de dirigeants de la droite française à partir de 1925. Ce qui dénote avec l'idée selon laquelle la droite aurait été inorganisée et insensible aux techniques des entreprises politiques « modernes », c'est que les programmes de formation – importés d'Angleterre et des Etats-Unis pour la plupart – insistait essentiellement sur l'art de discourir, de rationaliser les activités de propagande, de constituer des soutiens de type partisan et de s'implanter localement. Ce centre de propagande a été de plus une structure qui a permis de mettre en réseau l'ensemble des formations politiques et des groupes parlementaires que comptait la droite durant l'entre-deux-guerres. Pour une étude très documentée de l'entreprise d'Henri de Kerillis, voir, Boulic (J-Y.), Lavaure (M.), *Henri de Kerillis. L'absolu patriote*, Rennes, PUR, 1997.

incompatible avec le travail proprement partisan. D'aucuns ont établi même que ces deux aspects étaient devenus indissolubles dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. La remarque que fait Eric Phélippeau en parlant des activités politiques du baron de Mackau pendant la campagne électorale de 1889 est très claire en la matière. Selon lui, « Plus que jamais auparavant, cette campagne révèle l'osmose croissante entre deux mondes de moins en moins antagonistes : celui de grands notables et celui de partisans, certains grands notables comme Mackau ayant accepté de franchir le pas et de se convertir à la politique sans abandonner tout à fait leurs anciennes manières de faire, d'autres plus modestes ayant trouvé près de l'élite parlementaire de la noblesse ou de la haute bourgeoisie les fonds ou les protections nécessaires pour affirmer leur prétention à représenter »<sup>147</sup>. Tout indique donc que la fin du 19<sup>ème</sup> siècle a été une période où s'est opérée une sorte d'hybridation entre les notables et les professionnels de la politique. Les notables auraient repris à leur compte des manières d'exercer leur métier d'élu inventées par les professionnels de la politique, et inversement, ces derniers se seraient fortement inspirés des notables pour accumuler des ressources plus personnelles. La thèse de Rémi Lefebvre sur la façon dont le socialisme s'est emparé des modes de faire notabiliaires promus par le patronat à Roubaix à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle en est un exemple<sup>148</sup>. La dichotomie traditionnellement établie entre « notables » et « professionnels de la politique » a été remise en cause par des travaux récusant l'irréductibilité des notables à toute spécialisation politique (Joana (J.), *Pratiques politiques des députés français au XIXe. Du dilettante au spécialiste*, op.cit, et Phélippeau (E.), *Le Baron de Mackau en politique. Contribution à l'étude de la professionnalisation politique*, op cit). Inversement, on a tenté de montrer, dans notre thèse, que les entrepreneurs approprient des savoir-faire notabiliaires et qu'*il convient de raisonner en termes d'acculturation réciproque*. Les entrepreneurs se notabilisent et les notables deviennent professionnels de la politique

### *La production partisane du notabilisme*

Pour avoir trop facilement opposé les grands élus ou les notables aux structures des partis politiques, on a oublié également de considérer que les partis eux-mêmes avaient eu – et ont encore - tendance à privilégier le recrutement de ces prétendus notables dans le but de s'implanter localement. Le notabilisme peut être une rationalité partisane comme le

---

<sup>147</sup> Un peu plus loin, parlant toujours de la campagne législative de 1889, Eric Phélippeau indique que le baron de Mackau, grâce à une organisation de type partisane, a commencé à parrainer des candidats beaucoup plus modestes que lui. Selon l'auteur, « la campagne de 1889 peut bel et bien être assimilée à un creuset, certes ponctuel et singulier dans l'histoire des droites, qui a favorisé l'éclosion de nouvelles vocations politiques ». (p. 303). De toute évidence, il faudrait poursuivre cette histoire et voir comment l'adaptation des notables aux règles nouvelles de la compétition politique a contribué à produire de nouveaux dirigeants de droite.

<sup>148</sup> Voir Lefebvre (R.), " 'Le conseil des buveurs de bières' de Roubaix (1892-1902). Apprentissage et subversion des règles du jeu politique ", *Politix*, 53, 2001,

montre la conversion des partis de gauche au cumul des mandats dans les années 20 et 30<sup>149</sup>. A gauche comme à droite, les instances partisans, pour élargir leur audience dans les différents territoires, n'ont pas hésité en effet à s'appuyer sur les notabilités locales susceptibles de relayer leurs discours et de prendre en charge le fonctionnement des sections du parti. L'exemple nous en a été donné au moment où Valéry Giscard d'Estaing a voulu fonder les Républicains indépendants. C'est après avoir envoyé un courrier à l'ensemble des maires de France pour leur demander de rejoindre l'organisation<sup>150</sup>, qu'il a pu, petit à petit, mettre en place les fédérations départementales et régionales, diffuser un journal (*Démocratie moderne*) et faire voter les nouveaux statuts du parti. Le travail d'enrôlement des élus locaux ainsi que celui d'inculcation des doctrines modernisatrices promues par Valéry Giscard d'Estaing ont été au centre de l'animation partisane. Autrement dit, constater que les organisations politiques sont sous la tutelle des élus ne doit pas nous détourner du fait que la notabilisation résulte tout autant de mécanismes de production partisane du notabilisme.

De même, l'histoire du parti socialiste peut certes être lue comme une série de tentatives pour contrôler des élus qui tendent à s'autonomiser et à se notabiliser. La légitimité acquise à l'extérieur du parti tend à devenir centrale à l'intérieur de l'organisation. De maillon interchangeable, l'élus socialiste devient un rouage indispensable. Le capital politique accumulé par les maires, notamment, on y reviendra, les conduisent à se soustraire au parti mais il amène aussi, de manière toute aussi décisive, le parti à s'appuyer sur les maires. Reste que les contraintes partisans pesant sur les élus socialistes sont fortes. Elles consistent à les amener à se plier à une multitude de rituels, à porter avec virtuosité les emblèmes du parti, à savoir gérer à la fois la distance qu'un élu se doit d'adopter pour exhiber sa grandeur et la proximité sociale, affective et symbolique qu'attendent les militants pour s'en remettre à leurs mandataires. Les militants socialistes s'accommodent de la pente notabiliaire des entreprises locales à la condition que celles-ci administrent du « sens partisan ». Nul ne peut s'improviser dirigeant socialiste dans tel ou tel département s'il n'a pas su se conformer – ou se rendre compatible, pour reprendre la formule de P. Bourdieu – à un ensemble de règles et de pratiques légitimes qui font le parti. Lorsque l'on aborde la question de la faiblesse du parti, on se risque ainsi d'occulter ces mécanismes d'acculturation partisane qui n'épargnent aucun élu, fût-il local et socialiste de surcroît. Ainsi le Parti socialiste a sans nul doute contribué à asseoir la position institutionnelle du maire et à consolider sa prééminence dans le système politique. Loin de pouvoir toujours les contrôler, le parti socialiste s'est adossé à ses élus locaux. Il a d'autant moins cherché à s'appuyer sur une organisation solide qu'il a pu

<sup>149</sup> Voir les développements très suggestifs dans la thèse récente de Guillaume Marrel, *L'élus et son double. Cumul des mandats et construction de l'Etat républicain en France du milieu du XIXème au milieu du XXème*, thèse de doctorat de science politique, Grenoble, décembre 2003.

<sup>150</sup> Selon Jean-Claude Colliard (*Les Républicains indépendants*, op. cit. pp. 299-315), à peu près 3000 élus locaux auraient répondu favorablement à l'appel de Valéry Giscard d'Estaing.



précocement compter sur ses positions électives. Dans les fédérations socialistes ouvrières du Nord-Pas-de Calais, le PS apparaît à la fois comme un parti de militants et d'élus (catégories d'ailleurs qu'il faut dépasser). Les militants constitue un aspect essentiel de la notabilité socialiste. Ce constat invite à remettre en cause ou à nuancer l'idée couramment défendue selon laquelle les élus sont d'autant plus autonomes que le nombre de militants est faible<sup>151</sup>.

De manière plus générale, pour les partis politiques français, comme le note Jacques Lagroye, " la grande affaire des instances nationales c'est bien de conserver et de multiplier les implantations locales sûres " <sup>152</sup>. Par manque de travaux, on sait encore trop peu de chose sur le rôle des instances dirigeantes dans les logiques d'implantation locale. Il est hautement probable que ces dernières interviennent régulièrement non seulement sur le choix des candidats mais aussi sur celui des « notables ». Notre travail sur la sélection des candidats de l'UDF dans la période récente, montrent par exemple que, le plus souvent, c'est « l'administration du parti » qui fait le tri entre les nombreux candidats locaux au métier politique. Ces derniers insistent d'ailleurs sur leurs qualités de « notables » pour convaincre le parti de leur donner une investiture. Les dirigeants centristes, de plus, ne choisissent pas au hasard tel ou tel personnalité locale. Ils s'appuient sur des réseaux d'interconnaissance imprégnés par le catholicisme social. Ce constat devrait nous inviter à revoir la question de notabilisme « à l'envers » pour mettre en perspective la part du travail proprement partisan dans le choix et/ou le destin des notables du parti. En ce sens, une fois de plus, il est dangereux d'opposer d'une part les élus et le parti, et d'autre part, le niveau local et le niveau national.

### *L'indiscipline des élus*

Enfin, il nous semble que l'équation qui a été établie entre le notabilisme - ou l'omnipotence des élus - et leurs comportements d'indiscipline vis-à-vis du parti comme étant le signe incontestable de la faiblesse des organisations politiques françaises est partiellement irrecevable<sup>153</sup>. Faire acte d'indépendance au niveau local, se désolidariser de la ligne officielle du

---

<sup>151</sup> Pour Pierre Bréchon, " lorsque les partis politiques sont puissants et qu'ils entretiennent des liens forts avec les citoyens, l'élu est en général assez contrôlé. Il a besoin du parti pour se faire réélire et ne peut facilement s'autonomiser. Lorsqu'au contraire les partis sont faibles, l'élu retrouve davantage de pouvoir " (Bréchon (P.), *Les partis politiques*, Paris, Montchrestien, 1999, p. 126). Pour Laurent Olivier, l'indépendance de l'élu est d'autant plus grande que la section est faiblement peuplée : " Le maire socialiste d'une commune où les militants sont peu nombreux et peu actifs a sans doute plus d'autonomie voire une autorité certaine sur la section " (Olivier (L.), " Les maires et les conseillers généraux socialistes dans le Nord de 1935 à 1953 ", *Annales de L'Est*, 2, 1997, p. 259).

<sup>152</sup> Lagroye (J.), " De l'objet local à l'horizon local des pratiques ", in Mabileau (A.), dir., *A la recherche du local*, Paris, L'Harmattan, 1993, p.179.

<sup>153</sup> C'est l'argument principal qui a été avancé par les historiens et les politistes ayant étudié la 4<sup>ème</sup> République. Voir notamment Gaxie (D.),

parti ou faire prévaloir une logique parlementaire sur une décision prise par les instances exécutives des formations politiques ne peut pas seulement être entendu comme une preuve supplémentaire de l'atrophie des partis politiques français, à moins de définir l'organisation comme un tout unifié et cohérent, comme une « machine dont tous les rouages sont agencés les uns par rapport aux autres et [qui obéiraient] tous à une rationalité unique »<sup>154</sup>. On voit bien ici que les promoteurs de la thèse de la faiblesse des partis politiques ont cédé aux tentations de la réification ou de l'anthropomorphisme. Constaté l'apparente « liberté » des élus par rapport au parti ne doit pas en effet conduire à affirmer que les partis n'ont pas de prise sur leurs dirigeants ou sur leurs représentants. Nous voudrions avancer deux arguments pour relativiser la question d'indiscipline partisane. D'une part, la plupart des travaux d'histoire et de science politique ont montré que les parlementaires que l'on oppose aux dirigeants des partis étaient bien souvent les mêmes. Du coup, on est en droit de se demander s'il ne faut pas plutôt prendre le problème sous un autre angle et voir comment les dirigeants politiques sont parvenus, du fait de leurs intérêts, de leurs ressources différenciées mais aussi du fait des stratégies d'alliance qu'ils ont poursuivies au sein d'équipes morales ou contractuelles<sup>155</sup>, à dissocier les différentes arènes dans lesquelles la lutte pour le monopole des positions de pouvoir a lieu. Voter « en conscience » au Parlement au mépris des consignes adressées par le parti apparaît alors bien plus comme une réponse tactique de quelques-uns dans une structure générale de jeux emboîtés que comme le geste purement individualiste de la liberté parlementaire. D'autre part, l'indiscipline dont feraient preuve les élus - qui a été souvent compris comme le fruit de leur penchant naturel et/ou bourgeois pour l'autonomie de soi - a été trop longtemps vue comme la caractéristique des dirigeants qui, du fait d'un capital personnel important, n'auraient pas eu besoin des ressources offertes par le parti. S'il n'est pas question ici de nier l'idée selon laquelle la possession d'un capital personnel incline certains dirigeants à se comporter comme s'ils ne devaient rien au parti - contrairement à ceux qui leur doivent tout à l'image des dirigeants communistes -, et qu'ils entretiennent de ce fait « des rapports très différents avec le corps collectif qu'est le parti »<sup>156</sup>, il faut cependant évoquer ici l'idée que la conquête de son indépendance d'élu exige un constant travail de persuasion et de manipulation du "militariat". Ce rappel permet d'entrevoir que les notables ou les élus sont bien plus liés au

<sup>154</sup> Friedberg (E.), *Le pouvoir et la règle*, op. cit. p. 66.

<sup>155</sup> Bailey (F. G.), *Les règles du jeu politique*, Paris, PUF, 1971. L'auteur fait bien de rappeler que quelle que soit la forme prise par les groupements politiques, il est important de comprendre que tout jeu génère des règles qui sont constitutives d'un ordre particulier. Cet ordre encadre et codifie la compétition politique entre les joueurs. Autrement dit, si l'on suit Bailey, toute organisation politique se caractérise par l'existence de règles - normatives et pragmatiques - qui sont le résultat et le produit de l'appartenance des membres à un groupe donné. Ce sont ces « effets d'institution » qu'il faut analyser lorsque l'on étudie les partis politiques - fussent-ils réputés « faibles » - plutôt que de s'en détourner après avoir cru percevoir les signes de leur faiblesse.

<sup>156</sup> Offerlé (M.), *Les partis politiques*, op. cit. p. 53.

parti qu'on ne le pense. De la même manière, la centralité de la figure de l'élu dans le parti ne signifie par que « les notables » sont réfractaires principalement et définitivement à l'organisation et plus particulièrement à la présence – importante parfois – des militants. Dans certaines régions ouvrières, les élus de la droite modérée ont pu s'appuyer sur des organisations partisans très structurées pour faire face à la concurrence des " nouveaux entrepreneurs politiques " ouvriers (Michel Offerlé). C'est le cas d'Eugène Motte, patron textile à Roubaix qui prend la tête de l'opposition aux guesdistes qui ont remporté la mairie en 1892 (Guesde a été élu député en 1893)<sup>157</sup>. En 1895, les forces patronales se dotent d'une organisation, l'Union sociale et patriotique (l'USP). " Anti-collectiviste ", l'organisation fédère ses membres avec un objectif unique : s'opposer aux candidats du parti ouvrier à toutes les élections, quelle qu'elles soient, où ils sollicitent à Roubaix le suffrage des électeurs. Elle revendique 6 000 adhérents en 1896 (la ville compte plus de 100 000 habitants). Comme Eugène Motte l'expliquera à Alexandre Millerand au Palais-Bourbon quelques années plus tard, l'USP a pris le POF guesdiste pour modèle : " Nous avons copié l'organisation des collectivistes. Chez eux, il y avait un président de section ; chez nous, il y en eut un aussi ; chez eux chacun avait du galon, nous avons également donné du galon à tout le monde. Nous avons comme eux, pointé tous les électeurs, les classant en bons, douteux, inconnus ou incurables " .. Les campagnes électorales sont méthodiquement organisées et menées par l'USP. Les listes électorales sont vérifiées. L'organisation cherche à recruter. L'électorat est divisé en 17 sections qui correspondent approximativement aux groupes de quartier collectivistes. Un rapport de police daté du 16 juillet 1895 informe le préfet que le patronat est organisé " comme il ne l'a jamais été " <sup>158</sup>. La mise au point qu'a faite Michel Offerlé sur l'aversion supposée de la droite pour la forme partisane classique prend ici tout son sens : " l'aversion organisationnelle à droite n'est pas systématique : elle tient moins à une répulsion politique ou éthique qu'à une propriété de situation " <sup>159</sup>.

### *Revisiter l'histoire des élus locaux*

Au final, force est d'admettre que les élus locaux ont été peu étudiés historiquement, et leur apolitisme a été plus postulé que démontré. L'histoire des élus locaux reste un domaine encore largement en friche<sup>160</sup>. L'étroitesse

<sup>157</sup> Lefebvre (R.), *Le socialisme saisi par l'institution municipale*, op cit.

<sup>158</sup> M 59 123 b, archives départementales.

<sup>159</sup> Offerlé (M), *Les partis politiques*, op. cit.

<sup>160</sup> Jean-Yves Nevers écrit en 1983 que " l'évolution de l'organisation concrète de l'administration communale, la transformation des pratiques réelles des élus locaux, des processus de représentation et de participation de la population, des orientations des gestions municipales et même l'histoire politique des municipalités constituent un vaste champ de recherche en friche, fort peu fréquenté par les historiens ". Force est de constater que son appel à étudier la dynamique historique de la démocratie communale n'a pas été beaucoup entendu. (Nevers (J.Y.), " Du clientélisme à la technocratie : cent ans de démocratie communale à Toulouse ", *RFSP*, 33 (3), 1983, p. 428, voir aussi " Quelques aspects

clochemerlesque, stigmaté longtemps associé au local, a sans aucun doute nui à sa mise en histoire<sup>161</sup>. Construit par l'Etat comme le lieu de l'archaïsme et de l'inertie, étudié principalement pour ses capacités homéostatiques de résistance au changement, considéré comme un objet plus que comme un sujet de l'action publique, le local est analysé de manière souvent a-historique. Sa contribution, décisive, à la construction de l'Etat social n'a été que récemment reconsidérée et réévaluée<sup>162</sup>. Dans ce contexte, les relations entre partis politiques et élus locaux ont été tout particulièrement négligées et donc parfois caricaturées<sup>163</sup>. L'absence de tradition d'analyse sur ce point est indéniable<sup>164</sup>. Les variables partisanes et politiques sont systématiquement sous-évaluées ou jugées secondaires ou résiduelles dans l'analyse du pouvoir local, considéré souvent comme spontanément et " naturellement " apolitique. L'essence de la vie politique locale serait à chercher dans le refus des divisions nationales et des catégories symboliques partisanes. Il ne va pas pourtant de soi que " la politique " sous sa forme partisane n'ait eu aucun impact sur le plan local. Les partis politiques, de gauche mais aussi de droite, ont très tôt été engagés sur le plan local, tout particulièrement en milieu urbain. Ils ont contribué à la sélection du personnel politique et aux mobilisations électorales de manière décisive parfois. Certaines élections municipales ont été très " politisées " (1935 ou 1947 par exemple). L'élection municipale n'est pas *en elle-même* dépolitisante et individuante. Ses propriétés doivent être contextualisées. Les usages sociaux et historiques dont elle a fait l'objet méritent d'être interrogés. Il est probable que l'empreinte

---

de la démocratie communale en France ", XIIe congrès mondial de l'Association Internationale de Sociologie, Madrid, juillet 1990). L'histoire des maires demeure " une histoire délaissée " (George (J.), *Histoire des maires de 1789 à 1939*, Paris, Plon, 1989, p. 15). Outre les travaux de Dominique Lorrain (notamment, " Le modèle français des services urbains ", *Economie et humanisme*, 312, 1990 et " De l'administration républicaine au gouvernement urbain ", *Sociologie du travail*, 4, 1991), on peut néanmoins citer quelques ouvrages récents : Dumons (B.), Pollet (G.), Saunier (PY.), *Les élites municipales sous la Troisième République des villes du Sud-Est de la France*, Paris, CNRS Editions Histoire, 1998 ; Dumons (B.), Pollet (G.), dir., *Elites et pouvoirs locaux. La France du Sud-Est*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1999, Borraz (O.), *Gouverner une ville. Besançon, 1959-1989*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999 et Le Béguec (G.), Peschanski (D.), dir. *Les élites locales dans la tourmente, Du Front Populaire aux années cinquante*, op. cit. Voir également le numéro de Politix sur le municipalisme sous la 3<sup>ème</sup> République (mars 2001) et la thèse de Le Lidec (P.), 2001, *Les maires dans la République. L'Association des maires de France, élément constitutif des régimes politiques français depuis 1907*, thèse de science politique, Université Paris I.

<sup>161</sup> Dubois (V.), dir., *Politiques locales et enjeux culturels, les clochers d'une querelle*, Paris, La documentation française, 1998.

<sup>162</sup> Gaudin (JP.), *Technopolis, Crises urbaines et innovations municipales*, Paris, PUF, 1989. Voir aussi Joana (J.), " La sociologie historique face au local. Enjeux problématiques d'une analyse sous la III<sup>ème</sup> République ", in Bachir (M.), dir. *Les méthodes au concret*, Paris, PUF, CURAPP, 2000.

<sup>163</sup> Voir néanmoins par exemple Petaux (J.), *Le changement politique dans le gouvernement local. Le pouvoir municipal à Nantes*, Paris, Pedone, 1982.

<sup>164</sup> Nous rejoignons sur ce plan les constats et les analyses formulés par Alain Faure (" L'action publique locale, entre territorialisation, territorialités et territoires. Pour une lecture politique des politiques locales ", actes de la 7<sup>ème</sup> journée d'étude du CLERSE, *Les politiques locales*, mai 2000, à paraître).

très forte des analyses du Centre de Sociologie des Organisations (CSO) en science politique n'a pas encouragé la prise en compte de ces questions et a conduit à postuler l'apolitisme sans vraiment l'interroger<sup>165</sup>. Elles ont accrédité une vision très stéréotypée et uniformisante des réalités politiques municipales. Dans ces travaux, les règles du jeu politique municipal sont souvent présentées comme immuables et purement formelles. L'attention, exclusivement centrée sur les interactions au sein du système politico-administratif et l'interdépendance des jeux interorganisationnels (" la régulation croisée "), neutralise la variable politique et partisane. Le jeu politique local n'est pas considéré comme une catégorie analytique. L'étude des relations centre-périphérie interdit de mesurer les effets des règles partisans et conduit à en méconnaître la portée. De manière plus générale, les élus sont coupés de leur environnement et les contraintes de rôle auxquels ils doivent faire face sont peu prises en compte. Les rôles sont jugés indifférenciés quel que soit le parti, " le notable " étant censé avoir toujours le même comportement. Aussi " dans les paradigmes 'localistes' français, le notable apparaît plus comme un principe donné d'observation que comme un objet construit d'explication " <sup>166</sup>. Lorsque les variables partisans sont étudiées sur le plan local, elles sont analysées au prisme de la nationalisation de la vie politique, de l'unification tendancielle des marchés électoraux et de l'intégration des marchés périphériques<sup>167</sup>. Le caractère " local " des élections tendrait à régresser, les élus seraient " de plus en plus " liés à un parti. Par son caractère évolutionniste et par trop univoque, cette thèse est contestable et contestée. Faute de mise en perspective historique, ce modèle postule que les campagnes furent un temps " exclusivement locales " <sup>168</sup>. " Est-il acquis que la politisation des campagnes électorales ait été plus superficielle au début du siècle qu'elle ne l'est aujourd'hui ? " s'interroge Jacques Lagroye<sup>169</sup>. " Contrairement à ce qui a été dit souvent, par les élus eux-mêmes mais aussi par beaucoup d'acteurs et d'observateurs, les élections locales, les élections municipales tout spécialement, ont toujours été des élections politiques " note Gilles Le Béguec<sup>170</sup>. Les relations entre centre et périphérie ne doivent pas être analysées sur le mode la dépendance mais sur celui de l'imbrication des espaces et des ressources<sup>171</sup>. Ces commentaires qu'il faudrait pouvoir recoller les uns aux autres pour élaborer de nouvelles questions de recherche montrent bien que plusieurs

<sup>165</sup> Voir notamment, Grémion (P.), *Le pouvoir périphérique*, Paris, Le Seuil, 1976 et Worms (J.P.), " Le préfet et ses notables ", *Sociologie du travail*, 3, 1966.

<sup>166</sup> Dussautour (L.), *Les paradoxes de la notabilisation. Le métier politique en Dordogne depuis la Libération*, Thèse de science politique, IEP de Bordeaux, 1996, p. 7.

<sup>167</sup> Gaxie (D.), Lehingue (P.), *Enjeux municipaux*, Paris, PUF, 1984 et Gaxie (D.), *La démocratie représentative*, Paris, Montchrestien, 1996.

<sup>168</sup> Gaxie (D.), " Le maire entre disciplines et libertés ", *Politix*, 28, 1994, p. 141.

<sup>169</sup> Lagroye (J.), " De l'objet local à l'horizon local des pratiques ", art. cité, p. 176. Voir aussi Guionnet (C.), *L'apprentissage de la politique moderne, les élections municipales sous la monarchie de Juillet*, Paris, L'Harmattan, 1997.

<sup>170</sup> Le Béguec (G.), " L' élu local ", art cité, page 202.

<sup>171</sup> Voir sur ce point les analyses de Garraud (P.), " Les contraintes partisans dans le métier d' élu local ", *Politix*, 28, 1994, p. 123-126

politistes et historiens partagent des doutes semblables par rapport à toute une série de lieux communs que sous-tend « la théorie des partis faibles ou des petits partis ».

### **C) La délimitation de l'objet partisan : effets de sources, contraintes d'archives et subjectivisme historique**

Une réflexion sur les manières dont les travaux historiques se sont saisiés de l'objet partisan ne peut faire l'économie de la question du rapport aux sources et la manière dont elle conditionne l'appréhension des réalités partisans. Les matériaux de l'historien, principalement les archives, " informations vestigiales solidaires de contextes non directement observables " <sup>172</sup> exercent des contraintes spécifiques sur la saisie de l'objet partisan. La recherche historique est très fortement dépendante des sources disponibles et de ce qu'elle donne à voir de la réalité à saisir. Gérard Noiriel note que beaucoup de problèmes théoriques existent à l'état pratique dans les travaux d'historiens <sup>173</sup>. L'analyse historique des partis politiques est dépendante dans une large mesure des sources que les organisations ont produites, laissées " derrière elles " et donc de l'activité formelle de ces organisations. Plus un parti est organisé, plus son fonctionnement institutionnel est formalisé, codifié, ritualisé, plus il tend à produire des traces, des sources qui sont plus que des indices. De ce point de vue, il est beaucoup aisé de travailler historiquement sur les partis de gauche que sur les partis de droite. Même si l'accès aux sources a longtemps pu poser d'importants problèmes, l'étude du parti communiste a pu s'appuyer sur des sources substantielles. De ce point de vue, il est plus aisé de travailler sur des partis " contre-société " que sur des relations ouvertes et peu codifiées en apparence. Les analystes, faute de sources, ont du mal à repérer à droite autre chose que des groupes parlementaires ou des clientèles réunies autour de leaders <sup>174</sup>. Il est en effet hautement probable que compte tenu des spécificités bureaucratiques de ces formations, l'archivage n'ait pas été une routine d'institution. Ce problème se pose encore aujourd'hui – et en cela, on perçoit bien des continuités structurelles dans l'histoire des droites -, rares sont les organisations modérées ou centristes qui possèdent une bibliothèque, des lieux où s'entreposeraient des documents officiels. Notre travail sur l'UDF a été fortement dépendant de ces aspects-là. Pour retrouver quelques sources qui ont à voir avec le fonctionnement partisan, il faut soit se résigner à s'en tenir aux propos des témoins, soit partir à la recherche – incertaine – de pièces à conviction laissées ici ou là chez un particulier. Comment travailler historiquement sur le " liant invisible " qui associe des agents dans une coopération concurrentielle, sur les réseaux constitutifs de l'influence

---

<sup>172</sup> Passeron (J.C.), *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1992, page 69.

<sup>173</sup> Noiriel (G.), " Ne tirez plus sur l'historien ! ", *Politix*, 5, 1989.

<sup>174</sup> Goguel (F.), *La politique des partis sous la Troisième République*, Paris, Le Seuil, 1946.

partisane, sur les matrices d'adhésion partisans ? Les études historiques sur les partis s'appuient sur des sources souvent identiques : rapport de congrès, discours politique, organigramme partisan, profil des dirigeants les plus notoires, électorat, presse partisane (lorsqu'elle existe c'est à dire le plus souvent à gauche)... On comprend que les études historiques sur les partis politiques obéissent souvent à un découpage de l'objet partisan très descriptif et peu dynamique : origine du parti, idéologie, organisation, dirigeants, militants, électorat, etc. L'analyse des partis classés à droite est souvent d'autant plus difficile que ces derniers tendent à récuser toute organisation trop formelle et répugnent à donner à voir la force de leurs réseaux et tout ce qui pourrait s'apparenter à une structuration trop forte<sup>175</sup>. S'ils sont faibles, n'est-ce pas dans une certaine mesure qu'ils se donnent à voir comme faibles ?

Il faudrait également revenir sur le déroulement des congrès et la manière dont les historiens les traitent pour percer le mystère des organisations politiques. Ce qui s'y joue ne tient pas seulement à ce qui s'y déciderait formellement. Lorsque Gérard Baal explique que les congrès du Parti radical « sont des grandes messes » qui ressemblent à « une cohue qui finit par ratifier plus qu'une assemblée qui délibère », il évite de considérer le cérémonial des radicaux comme un rituel qui impose à ses membres toute une grammaire et un dialecte corporel non moins contraignants et décisifs que la manifestation publique d'une décision officielle telle que le chercheur l'idéalise. La description qu'il fait de ces congrès est victime d'une approche « cartésienne » de la décision<sup>176</sup>. Lorsqu'il expose un peu plus loin que « les congressistes ne sont capables que d'une attention à éclipses : les harangues et des ténors parlementaires, les débats de politique générale font salle comble ; l'auditoire est plus clairsemé lors des discussions à caractère technique. Le fétichisme de l'unanimité, la répugnance des radicaux à trop afficher leurs divisions expliquent que bien des débats passionnés soient conclus par d'anodines motions de synthèse. La déclaration finale qui résume la pensée du congrès est adoptée sans débat contradictoire, juste avant le banquet de clôture », on peut se demander *a contrario* si la production de la concorde radical n'a pas procédé d'interminables luttes, de concessions et de persuasions en direction des congressistes en amont pour parvenir à cette unité publique. Ce qui se passe sur la scène des partis politiques ne peut se comprendre que si l'on sait ce qui s'est négocié préalablement en coulisse. L'irénisme de façade peut tout aussi bien résulter d'après négociations plus souterraines et dont la mise à jour permettrait sans doute d'admettre qu'il

<sup>175</sup> La question est inverse pour le parti socialiste qui a toujours cherché à se donner à voir comme plus structuré qu'il ne l'a été (d'où la très forte valorisation des fédérations ouvrières du Nord-Pas-de-Calais érigées en modèles dans le parti).

<sup>176</sup> Cf, Jullien (F.), *Traité de l'efficacité*, Paris, Grasset, 1997. Dans son ouvrage, le sinologue invite à sortir d'une vision héroïque de la stratégie et de la décision en expliquant notamment « qu'il faut sortir d'une conception spectaculaire de l'effet pour comprendre qu'un effet est d'autant plus grand qu'il n'est pas visé, mais découle indirectement du processus engagé, et qu'il est discret ».

n'est pas de parti sans contrainte, sans drame et sans enjeu. Et si les leaders donnent souvent l'impression que ces arènes ne sont que des lieux dans lesquels il est question d'exhiber ses compétences de rhéteur, on peut faire le pari que leurs discours, leurs professions de foi et leurs promesses publiques parfois les condamnent à suivre une ligne de conduite, une présentation de soi cohérente et à apporter la preuve constamment de leur loyauté.

Ainsi, il nous semble que l'usage des matériaux empiriques qui concernent les partis politiques pourrait être quelque peu transformé. C'est toute une approche des institutions partisans qui est en jeu dans cette affaire. Il faudrait pouvoir à la fois tenir compte de l'image officielle qu'elles donnent d'elles-mêmes et des mécanismes de production de l'institution qui enserrant tous les membres dans ce que l'on appelle un parti. Comme le rappelle Jacques Lagroye, « il faudrait pouvoir penser qu'un ensemble de pratiques ont quelques rapports – parfois manifestes, parfois ténus – avec l'existence de relations réglées et entretenues qu'on appelle généralement pour cela des institutions, s'intéresser à la variété des usages que les agents font de ces relations, de la diversité des intérêts qui s'en trouvent satisfaits, de la variété des manières d'être dans l'institution et de montrer que les pratiques font exister l'institution, et en un sens les produisent, et à comprendre les pratiques qu'autorisent l'appartenance à une institution »<sup>177</sup>.

#### **D) Illégitimité de la forme partisane et déni du partisanisme**

On voudrait enfin examiner la question de la faiblesse des partis entendue comme variante de celle des corps intermédiaires. On l'a vu, la thèse de l'illégitimité des partis dans la " culture " politique française est fortement mise en avant pour justifier leur faiblesse. Cette question mériterait à elle seule une analyse approfondie que l'on peut conduire ici. C'est la question des liens entre représentations et pratiques, entre histoire sociale et histoire intellectuelle ou culturelle qui est ici en jeu. On se bornera ici à quelques hypothèses et remarques. Il n'est guère douteux qu'un répertoire symbolique hostile aux partis politiques, né sous la Révolution, ait pesé sur le cours des choses et la structuration des partis politiques<sup>178</sup>. Le groupement politique apparaît sous la Révolution et " cette préhistoire pèse lourd : pendant le 19<sup>ème</sup> jusque la fin des années 1860, pas un débat sur le droit d'association politique ne se déroule sans que le souvenir des clubs révolutionnaires ne soit évoqué " par les orateurs républicains autant que par les conservateurs<sup>179</sup>. Les débats à la Libération sur la reconnaissance juridique des partis étudiés par Pierre

---

<sup>177</sup> "L'institution en pratiques", *Revue suisse de sociologie*, 2003.

<sup>178</sup> Il faudrait de manière systématique analyser la manière dont le discours anti-partisan a pu être mobilisé par les organisations partisans elles-mêmes. Les débats historiques sur les modes de scrutin peu étudiés pourraient être aussi une piste d'analyse féconde.

<sup>179</sup> Pudal (B.), " Les partis " in Duclert (V.), Prochasson (C.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, page 753.



Rosanvallon illustrent bien la vigueur de la culture d'hostilité aux partis<sup>180</sup>. Les catholiques et centristes ont toujours évité l'appellation de parti (MRP, Progrès et démocratie moderne, Force Démocrate, UDF...). La droite a toujours eu beaucoup de réticences à utiliser et à brandir le vocable de parti auquel elle a préféré les expressions d'alliance, de fédération, de mouvement, de centre, de rassemblement ou d'union... Ces contournements sémantiques ne sont pas insignifiants ni neutres. Mais il n'est pas évident que " la péjoration du politique " soit un trait structurel véritablement spécifique de la vie politique française comme l'écrit Bernard. Pudal<sup>181</sup>. On la retrouve à l'œuvre dans de nombreuses démocraties représentatives européennes<sup>182</sup>. La culture de défiance à l'égard des partis n'est pas propre à la France. Il est vrai que les partis ne sont reconnus constitutionnellement qu'en 1958<sup>183</sup>. Mais il faut se garder de tout fétichisme constitutionnel. La vérité des pratiques ne se loge pas dans les textes officiels.

Par ailleurs, la thématique de la faiblesse des corps intermédiaires ne peut manquer de susciter de nombreuses réserves. Ne surestime-t-on le caractère matriciel de la Révolution française en la matière (tout se jouerait en 1789-1792...). Dans son dernier ouvrage<sup>184</sup>, Pierre Rosanvallon marque une prise de distance critique à l'égard de cette topique qui participe selon l'auteur d'une " vulgate toquevillienne " (omnipotence de l'Etat administratif, atomisation de la société, passion de la généralité, état instituteur de la société...), à laquelle paradoxalement l'auteur, par de nombreux ouvrages antérieurs, semble avoir contribué<sup>185</sup>. En combinant histoire sociale et histoire intellectuelle, l'ouvrage se donne pour objectif de scruter " l'écart de la France réelle à sa caricature toquevillienne " et d'analyser la genèse de " la recomposition libérale du jacobinisme " au XIX<sup>e</sup> (page 17). Il s'agit de porter " attention à l'existence concrète de corps intermédiaires intellectuellement récusés " (page 11). Mais traiter des corps intermédiaires et nuancer les représentations sociales qui les caractérisent c'est encore reprendre à son

<sup>180</sup> Voir *Le Peuple Introuvable*, op cit, page 312. Un député du Cher, MRP, Daniel Boisdon déclare à la Libération : " Les partis de la III<sup>e</sup> République ont perdu la confiance du pays parce qu'ils n'étaient pas suffisamment organisés. Dans bien des cas, ce n'étaient en réalité que des états-majors, et si l'on peut dire, d'une façon absolue qu'ils étaient sans troupes, on peut affirmer qu'ils n'avaient pas une organisation démocratique parce qu'ils n'avaient pas de base réelle ".

<sup>181</sup> Pudal (B.), " Les partis " in Duclert (V.), Prochasson (C.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, page 753.

<sup>182</sup> Sur la Grande-Bretagne, voir la thèse récemment soutenue de Vervaecke (P.), *Dieu, la couronne, l'Empire. La primrose league (1883-2000). Culture et pratiques politiques d'un mouvement conservateur*, thèse de civilisation britannique, Lille 3, 2003.

<sup>183</sup> Dans le texte de 1958, les partis contribuent à l'expression des suffrages. Selon Yves Mény, " tout est dit. Nulle autre fonction n'est prévue pour eux et l'on est aux antipodes du Parteienstaat ou de la Partitocrazia ". La vérité de la Cinquième République est toute entière dans cet article 4 : les partis ne sont pas davantage que des instruments utiles pour le processus électoral " commente Yves Mény (art cité, page 87).

<sup>184</sup> Rosanvallon (P.), *Le modèle politique français. La société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, op cit

<sup>185</sup> L'exercice ne prend pourtant pas la forme d'une autocritique.

compte une certaine représentation de l'Etat, et notamment celle de la coupure entre pouvoirs publics et " société civile ", sans montrer qu'elle est enjeu de luttes symboliques et qu'elle est surtout un discours d'acteurs<sup>186</sup>. Cette représentation est marquée par un très fort objectivisme<sup>187</sup>. " Opposer corps intermédiaires et République, c'est unifier les premiers " <sup>188</sup>. C'est aussi durcir excessivement la catégorie " Etat " figé dans une théorie moniste et non pluraliste. La représentation d'un Etat français " Leviathan dévorant sa société " relève très largement du mythe politique. Cette représentation socio-historique a néanmoins pesé sur l'agenda historique et a borné un certain nombre de possibles en délégitimant certains objets. Les schémas, " postulant l'absence de corps intermédiaires en France " ont longtemps " stérilisé la recherche historique dans ce domaine " <sup>189</sup>.

L'évolution de la 5<sup>ème</sup> République et la place qu'elle accorde aux partis politiques invite à prendre de la distance par rapport à la force des représentations négatives des partis. Le régime s'est en effet construit contre le rôle néfaste des partis politiques alors que jamais ceux-ci n'ont joué un rôle aussi essentiel.

### III RELECTURES DE PARTIS FAIBLES. LE CAS DU SOCIALISME ET DE LA DROITE MODEREE

On voudrait pour terminer proposer deux grilles de lectures visant à renouveler les recherches sur les formations réputées faibles. Les développements qui suivent, même s'ils s'appuient sur des travaux achevés ou en voie de l'être, doivent autant être lus comme des programmes de recherche que comme des modèles d'analyse.

#### a) Le socialisme français saisi par l'institution municipale

On a vu que des travaux historiques sur le socialisme français se dégagent un modèle d'analyse mettant en évidence sa spécificité et sa faiblesse. Pour pertinentes qu'elles soient, ces caractéristiques historiques du socialisme français, routinisées, méritent, à notre sens, d'être contrastées et réinterrogées à l'aune de perspectives nouvelles, d'échelles d'analyse plus diversifiées et d'approches théoriques renouvelées. Ces analyses, centrées sur les arènes partisans nationales, les débats idéologiques et le rapport au pouvoir d'Etat qui ordonne la mise en récit, méconnaissent les réalités locales et historiques très diverses sur lesquelles le phénomène socialiste s'est appuyé. Elles tendent

---

<sup>186</sup> L'auteur constate néanmoins qu'il est forcé de " constater que la singularité française est beaucoup plus marquée dans les représentations que le pays se fait de lui-même que dans sa marche effective ". page 12.

<sup>187</sup> Sur la notion de société civile voir Offerlé (M.) dir., *La société civile en question*, La Documentation française, mai 2003.

<sup>188</sup> Chatriot (A.), Lemerrier (C.), " Les corps intermédiaires " in Duclert (V.), Prochasson (C.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, pages 691-695.

<sup>189</sup> Idem

en cela à expliquer de manière exclusive " le politique par le politique ", à en surestimer l'autonomie<sup>190</sup> et, dans une large mesure, elles font l'impasse sur l'histoire sociale du socialisme qui reste, il est vrai, encore inexplorée à bien des égards<sup>191</sup>. L'approche localisée permet d'affiner l'analyse en multipliant les terrains et les focales. Pour autant, elle ne saurait mettre en cause la validité globale des caractéristiques historiques prêtées au socialisme français qui sont difficilement contestables. Ces dernières doivent être *prises au sérieux*. Mais les " spécificités " du socialisme français sont souvent plus postulées que véritablement analysées, plus invoquées et mobilisées que minutieusement explicitées et élucidées. Seule une approche socio-historique et génétique peut permettre sans doute de comprendre leur consolidation historique et d'analyser le " sentier " historique que le socialisme a emprunté.. Dans cette perspective, on a tenté, à l'appui d'une thèse récemment soutenue<sup>192</sup>, de défendre l'hypothèse que le parti socialiste a été très fortement marqué au cours de son histoire par l'institution municipale et que la manière dont cette dernière l'a modelé et façonné permet de reconsidérer les caractéristiques qui lui sont traditionnellement assignées (même si elle ne constitue bien sûr qu'un facteur parmi d'autres). On soutient en d'autres termes l'idée que la *forme partisane* prise par le parti socialiste est *pour partie* le produit de son ancrage municipal puissant, précoce et durable et que *c'est dans la force sociale de l'institution municipale et la prégnance des contraintes, autant que des ressources, qui en sont au principe, qu'il faut rechercher l'origine des particularités de ce parti.*

#### - Le poids des municipalités socialistes

En première analyse, que les municipalités constituent un élément essentiel de structuration du socialisme français et un enjeu politique de premier plan n'est guère discutable. S'il est un pouvoir auquel les socialistes se sont au cours de leur histoire, sinon pleinement identifiés, du moins qu'ils ont exercé de manière précoce et continue, c'est bien le pouvoir municipal. Les municipalités ont toujours constitué stratégiquement des positions essentielles pour le parti socialiste et sont au fondement de son insertion structurelle et spécifique dans le jeu politique. Les nécessités de la lutte électorale et les règles du jeu de la concurrence politique contraignent à la fin du XIXe les divers groupes qui se réclament du " socialisme ", alors encore éclaté et faiblement institutionnalisé, à investir les mairies que la loi de 1884 a doté d'une forte légitimité. En conséquence, les socialistes cherchent très tôt à

<sup>190</sup> Alain Bergounioux et Gérard Grunberg cherchent par exemple à " mettre à jour une logique politique " qui a, selon eux, " commandé l'histoire du socialisme jusqu'à nos jours " (*op. cit.*, p. 17).

<sup>191</sup> Frédéric Sawicki, *Les réseaux du parti socialiste. Sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 1997. Voir aussi Marc Sadoun, " Sociologie des militants et sociologie du parti, le cas de la SFIO sous Guy Mollet ", *RFSP*, juin 1988.

<sup>192</sup> *Le socialisme saisi par l'institution municipale (des années 1880 aux années 1980). Jeux d'échelles*, Thèse de science politique, sous la direction de Frédéric Sawicki, Université Lille 2, 2001.

s'appuyer sur ces " bases d'opération ". Si la question de la " participation " aux affaires de " la bourgeoisie " constitue une pierre d'achoppement des controverses socialistes, la participation aux affaires locales se révèle plus décomplexée (même si elle n'est pas exempte d'ambiguïté, on le verra). Il est en effet indiscutable qu'au niveau local ils se sont précocement et pleinement identifiés à l'institution communale et donc à un des symboles de la République.

Dès l'entre-deux-guerres se développe dans le parti " une culture de gouvernement local ". Tout au long du siècle, l'investissement des socialistes sur le plan municipal sera durable et ininterrompu et cela dans la mesure où l'exclusion quasiment totale des lieux décisionnels centraux les prive d'autres ressources et les confine aux marges du jeu politique. Le parti socialiste, rappelons-le, ne participe qu'à quatre gouvernements sous la Troisième République. C'est le cas à dix neuf reprises sous la Quatrième République (mais toujours en coalition et souvent de manière très éphémère). Il faudra attendre 1981 sous la Cinquième République pour que les socialistes exercent à nouveau des responsabilités gouvernementales. C'est dire donc que, sur le plan national, ils ont peu été en situation de responsabilité. C'est au niveau municipal principalement qu'en l'absence d'expérience gouvernementale solide une élite s'est autonomisée, formée et professionnalisée et a pu se parer d'une légitimité gestionnaire (fut-elle locale). C'est au niveau municipal dans un premier temps que le parti s'est produit comme entreprise politique visant à l'occupation de positions institutionnelles. On le sait, ces dernières constituent, en France, des leviers politiques particulièrement puissants. L'investissement municipal socialiste est à la mesure des ressources diverses auxquelles l'institution municipale permet d'avoir accès (emplois, logements, aides sociales, rétributions matérielles ou symboliques du militantisme, prébendes diverses voire financement du parti par le biais de la passation des marchés publics...). Les municipalités constituent ainsi un enjeu essentiel pour la SFIO. Elles vont devenir avec le temps un point d'ancrage essentiel. Le développement de l'implantation municipale apparaît, pour ses dirigeants, comme un puissant facteur de rayonnement du parti. La croyance s'accrédite dès les années 1890 que le développement du parti passe par les municipalités. Partant, le pragmatisme électoral est de règle sur le plan municipal et rien qui soit de nature à entraver son essor sur ce plan, perçu comme décisif, n'est entrepris. Les municipalités constituent par ailleurs un élément essentiel de fixation et de maintien de l'électorat SFIO. Sous la Quatrième République par exemple, les municipalités ont permis au parti socialiste de résister au déclin. Dans les années 70, les municipalités jouent un rôle décisif, surtout après la victoire historique de 1977, dans la progression socialiste. C'est dire si les municipalités constituent un enjeu essentiel pour le parti socialiste.

*- le socialisme municipal : impensé historique et historien*

Quels effets cet ancrage municipal a-t-il eu sur le socialisme ? A cette question aucune réponse n'a véritablement été donnée par les études historiques existantes. Le socialisme municipal a été négligé à tel point qu'il constitue un point aveugle des travaux historiques. Même s'il a fait l'objet de quelques études, le déficit d'analyse est patent au regard de l'importance historique du phénomène. Tout se passe comme si la question municipale, progressivement refoulée par le parti socialiste, était devenue un impensé de l'analyse historique<sup>193</sup>. Comment les socialistes ont-ils tenté de modifier les règles du jeu municipal et comment ces dernières les ont-elles façonnés ? Qu'est-ce que le socialisme a fait de l'institution municipale et quel socialisme a-t-elle produit en retour ? C'est à l'analyse de cette influence réciproque qu'il faut s'attacher. Il ne s'agit pas simplement d'étudier l'implantation municipale du socialisme ou sa notabilisation. En analysant la rencontre du socialisme avec l'institution municipale, on cherche de manière plus fondamentale à étudier les dynamiques historiques d'ajustement mutuel et le jeu, au sens mécanique du terme, variable selon les contextes, qui s'établit historiquement entre deux institutions ou deux complexes de règles (de normes, de rôles, de schèmes et de styles d'action...) que l'on étudie comme des processus constants de construction et de déconstruction d'action collective. A travers l'analyse concrète des pratiques, on cherche à la fois à comprendre et à analyser, d'une part, comment l'institution municipale a " domestiqué " le socialisme, l'a notamment acclimaté aux règles du jeu politique et, d'autre part, comment le socialisme en a modifié les usages. L'exercice des fonctions municipales est fondé, à s'en tenir à la manière dont les socialistes l'ont formalisé, sur une stratégie qui constitue une forme de *pari* dont ils ont eux-mêmes bien mesuré l'enjeu, les écueils et les risques (même s'ils en ont occulté les résultats). En pénétrant l'arène municipale, il s'agit pour les socialistes de *prendre possession de l'institution sans se faire posséder par elle*, de la transformer sans qu'en retour elle ne les transforme, de l'intégrer sans se faire désintégrer. S'il constitue un levier de mobilisation et de transformation sociale, le " socialisme municipal " n'a pas de valeur intrinsèque. La teneur " socialiste " du municipalisme est en quelque sorte dénié<sup>194</sup>. A des degrés très variables selon les lieux et les périodes, l'objectif poursuivi est en somme de tirer le meilleur profit et le meilleur usage politique

<sup>193</sup> La faiblesse des travaux tient, nous semble-t-il, au fait que les socialistes ont eux-mêmes eu tendance historiquement à dénier et à occulter le poids de leur ancrage municipal (à cause en partie des charges communistes contre " le crétinisme municipal "). Le socialisme a dans une large mesure imposé ses problématiques aux chercheurs qui en ont pris en charge l'analyse. Ils ne se sont pas toujours mis à distance de la définition indigène des questions et des objets légitimes et ont conduit à les avaliser. Sur l'anamnèse de cet impensé, on renvoie à notre travail doctoral (première partie).

<sup>194</sup> La conception guesdiste de la pratique municipale fut longtemps le credo partisan officiel (même si l'inspiration possibiliste ne cessera d'irriguer la pratique municipaliste). " Il ne saurait y avoir de socialisme municipal ", " le socialisme sur le plan municipal n'est pas un socialisme spécial ", " le socialisme ne se découpe pas en tranches ", " le socialisme communal est l'application des principes généraux du socialisme à un domaine spécial de l'activité politique " ... : telles sont les formules rituellement utilisées dans les textes du parti pour récuser toute " déviation " municipaliste.

de l'institution, d'en épuiser les possibilités, d'en détourner les raisons d'être et *d'en subvertir les règles sans se faire dominer par elles*.

On montre dans notre thèse que ce pari n'est que très partiellement tenu. Si les socialistes modifient l'institution municipale et lui confèrent un sens politique nouveau, ils sont particulièrement travaillés par elle. Tout se passe comme s'ils étaient pris dans le jeu (et au jeu) qu'ils entendaient mettre en cause et subvertir. Alors qu'il voulait s'en emparer, le socialisme est saisi par l'institution et ses règles et doit en accepter les contraintes. Le socialisme communal tend ce faisant à devenir sa propre fin et les assises municipales du socialisme, conçues au départ avant tout comme des bases d'opération, tendent à devenir ses principaux voire ses uniques soubassements. *In fine*, la "réalité" sociale du parti est inséparable de ses manifestations municipales. Ce processus de municipalisation est notamment analysée à partir du cas de la ville de Roubaix qui a constitué notre principal laboratoire de recherche<sup>195</sup>. Le choix de cette ville s'est imposé pour diverses raisons qui tiennent moins à sa représentativité qu'à son exemplarité.. A la synchronie et au comparatisme, on a préféré la profondeur diachronique et l'étude d'intensive d'une municipalité.

#### *- le socialisme revisité par la focale municipale*

La saisie de ce processus de municipalisation conduit à modifier la manière d'appréhender le socialisme comme phénomène partisan et à nuancer la thèse de la faiblesse du parti socialiste. L'analyse de la forme partisane ne peut en effet faire l'économie de son imbrication avec l'institution voire de son absorption par les municipalités. Dès lors ainsi que l'on fait droit aux réalités municipales dans l'histoire du socialisme français et que l'on en propose un autre mode de lecture, le municipalisme apparaît comme une des modalités principales de l'intégration à la fois institutionnelle et sociale du socialisme dans le système politique français. *Parce qu'ils se polarisent sur la non-conformité du socialisme français au modèle social-démocrate, de nombreux auteurs s'interdisent de repérer et d'expliquer les formes spécifiques de l'enracinement social et de la structuration du socialisme en France*. Les municipalités constituent une pièce essentielle du dispositif organisationnel socialiste qu'il convient d'intégrer dans l'analyse (même si cela suppose de décentrer le regard de la sociation partisane *stricto sensu* vers les institutions qu'elle a prises en charge). "*Le parti des mairies*" est ici ou là, dans les territoires où son ancrage municipal est puissant et durable, *un parti-mairie*. Si le socialisme a cherché à s'appuyer sur ses municipalités ou n'a pu en faire l'économie, cette stratégie n'a pas été, *en retour*, sans effets sur sa structure propre. Elle a conduit à négliger d'autres modes de développement et d'implantation (dans l'entreprise, en lien avec le monde

---

<sup>195</sup> Dans notre travail doctoral, on s'attache par ailleurs à tester nos hypothèses et à saisir la prégnance des enjeux municipaux dans l'histoire du parti en adoptant un point de vue plus macroscopique centrée sur les sites d'interaction nationaux du parti.

syndical et ouvrier...). L'ancrage du socialisme dans la société française mérite de la même manière d'être réexaminé à l'aune de son armature municipale. L'influence du socialisme ne tient pas qu'à sa capacité d'attraction idéologique. Les socialistes ici et là ont noué et établi des liens souvent durables sur des bases municipales avec des groupes sociaux divers. Si le socialisme ne s'est pas constitué en contre-société, sur le mode d'autres partis socialistes européens, il n'en a pas moins fait souvent corps avec les sociétés locales, ouvrières parfois, en se faisant producteur d'identités à base territoriale, en épousant les formes communautaires de la vie locale ou en prenant en charge des intérêts sociaux par les réalisations municipales. Les liens générateurs d'adhésion socialiste ont par là même une forte composante municipale. Au-delà du monde ouvrier, c'est en partie grâce à ses municipalités, par les réseaux associatifs qu'elles contrôlent et mobilisent, que le socialisme a assuré des liens avec des groupes sociaux divers (" les classes moyennes salariées " à partir des années 70 par exemple). La capacité mobilisatrice du socialisme tient pour partie à la force et à la densité des relations sociales (familiales, associatives...) tissées au niveau de ses municipalités<sup>196</sup>. C'est enfin parce qu'il a pu se reposer sur ses solides positions municipales de plus que l'extériorité par rapport au système politique a pu demeurer viable et possible. La focale municipale permet donc de reconsidérer les caractéristiques prêtées au socialisme français.

C'est, de manière générale, toute la structuration historique des partis politiques français et la question de leur prétendue " faiblesse " <sup>197</sup> qu'il faudrait saisir à nouveaux frais et au prisme du poids de l'institution municipale en France. La croyance que la conquête de municipalités constituent un enjeu essentiel pour le développement partisan est fortement partagée en France par l'ensemble des partis et tout particulièrement ceux qui entrent dans le jeu politique et sont particulièrement inclinés à penser leur développement sur ce mode (que l'on songe au RPF en 1953 ou à l'acharnement de l'UDR à vouloir se doter d'une implantation municipale ou plus récemment au Front National). La force des ressources et des biens que les partis politiques ont pu *extraire* des municipalités ou d'autres collectivités locales doit conduire à nuancer la thèse de la faiblesse des organisations.

## **b) La droite modérée saisie comme une configuration partisane**

Nos propos l'ont bien établi, aujourd'hui encore, la droite modérée est considérée par les politistes comme un espace constitué d'organisations politiques réputées faibles. Et il n'y a rien d'étonnant du coup à constater que

---

<sup>196</sup> Il est intéressant de noter que le poids des municipalités dans le socialisme français est de plus en plus reconnu par ses dirigeants. Jean-Christophe Cambadélis analysait récemment le PS comme un " parti social-démocrate municipaliste ". Voir *Esprit*, janvier 2003.

les arguments avancés par ces derniers s'articulent autour du même type de propositions que celles qui ont été faites par les historiens de la droite du début du 20<sup>ème</sup> siècle. Qu'il s'agisse de l'UDF, du milieu des élus dits « indépendants », ou de Démocratie libérale avant qu'elle ne disparaisse dans l'UMP, l'immense majorité des commentaires et travaux ont été unanimes pour convenir en effet que ces formations étaient des partis d'élus ou de notables, plus portées à conforter la carrière de quelques-uns de leurs leaders qu'à trouver une réelle audience auprès de la population française. Tous les indices habituels attestant de leur fragilité ont été avancés. Ces groupements ont peu d'adhérents, ils reposent essentiellement sur la présence d'élus locaux attachés à cultiver leur indépendance par rapport au parti et les parlementaires se montrent des plus indisciplinés au regard de la ligne officielle définie par leur organisation. Les explications apportées ont convergé sur un point : la faiblesse organique des partis de droite serait le fait de la sélection sociale de ses dirigeants et de leur culture politique. Ces derniers, parce qu'ils se recruteraient au sein des couches les plus aisées de la population, répugneraient à se constituer en mouvement politique structuré comparable au Parti socialiste ou au parti gaulliste. Tantôt héritiers issus de la bourgeoisie ou de l'aristocratie foncière, tantôt nouveaux riches ayant fait fortune dans le commerce, les services ou l'industrie, ces agents n'auraient aucunement besoin de s'adosser à une structure partisane pour conquérir le pouvoir. Leurs propres implantations locales, leur fortune personnelle et leurs réseaux socioprofessionnels apparaîtraient suffisamment denses pour les autoriser à rivaliser avec leurs concurrents de gauche. S'ils sont affiliés ou apparentés à un parti, en tout cas, ils ne lui doivent rien, bien au contraire, c'est le parti qui leur doit tout. Bref, ils sont les notables modernes que la droite modérée ou centriste, sous une forme ou sous une autre, a toujours eus. Aussi pourquoi étudier les partis droite s'ils ne sont rien d'autre que des regroupements lâches d'entrepreneurs politiques indépendants ? Quelle sociologie des organisations pourrait être alors mobilisée à propos de formations politiques qui n'ont de parti que le nom ? Autant de questions qui, si elles n'ont pas toujours été explicitées sous cette forme, ont néanmoins perpétué des certitudes chez les politistes quant à l'atrophie de la droite. Toutes les conditions semblent avoir été réunies pour faire de la droite contemporaine un angle mort. Et l'extrême désintérêt de la science politique française pour la droite est un fait malheureusement avéré<sup>198</sup>. Depuis que la sociologie des organisations politiques s'est développée, c'est-à-dire depuis presque cinquante ans, c'est une regrettable constante. L'histoire récente de la droite et plus particulièrement ses échecs électoraux dans les années 1990,

<sup>198</sup> D'après notre recensement, seulement deux thèses de science politique ayant porté sur l'UDF ont été soutenues entre 1990 et 2003, celle d'Alexis Massart (UDF : Naissance et Organisation d'un regroupement de partis, Thèse pour le Doctorat en Science Politique, Université Lille 2, 1997) et celle de Nicolas Sauger (Les scissions de l'UDF (1994-1999), Thèse pour le Doctorat de science Politique, IEP de Paris, 2003). Malgré leurs apports respectifs, toutes deux accréditent l'idée selon laquelle cette organisation est faible et qu'elle est surtout composée de notables. A notre connaissance, aucun travail n'a été produit sur le courant libéral depuis le livre de Jean-Claude Colliard.



ont également permis à ces grilles de lecture de gagner du sens, et notamment lorsqu'il s'est agi pour les politologues ou les journalistes de trouver des causes aux " crises de la droite " <sup>199</sup>. Les conflits de leadership, la fameuse " guerre des chefs ", le désaveu des électeurs conquis par la modernité et la crise du modèle idéologique de la droite dans un contexte post-matérialiste auraient été autant de facteurs explicatifs permettant de constater à moindre frais le désarroi des notables conservateurs.

### *Sortir des lieux communs et dépasser les frontières du parti*

Pour dépasser ce débat et éviter les pièges que la thématique de la faiblesse inflige aux chercheurs sur la droite, il est grand temps nous semble-t-il de changer de point de vue tant théorique que méthodologique. Il nous semble en effet qu'à force d'établir le fait que la droite est un parti de notables ou de cadres, sans en tirer d'autres conclusions ni de nouvelles questions de recherche, grand est le risque du déductivisme. De nouveaux usages conceptuels s'imposent donc. Sans vouloir condamner en bloc les propositions qui ont été adressées par les quelques spécialistes de la droite, nous voudrions proposer une autre grille de lecture tenant mieux compte de la réalité politique et sociale des forces modérées. *Cet autre regard que nous avons voulu exercer au cas de l'UDF entre 1998 et 2003* <sup>200</sup> *pourrait permettre, éventuellement, de remonter le temps de l'histoire des droites et d'interroger de multiples points aveugles les concernant.* En fait, plutôt que de vouloir les saisir à tout prix sous l'angle d'une typologie devenue inopérante et qui a en outre l'inconvénient de rendre étanches les frontières du parti, nous chercherons à montrer que leur structuration tant organisationnelle que sociétale exige que l'on mobilise d'autres concepts capables de saisir à la fois ce qui se joue au sein des arènes partisans et ce qui en est exclu. Ce qui en est exclu, ce qui ne semble pas en apparence relever des modes d'emprise du parti, on le verra, n'est pourtant pas indépendant des jeux qui ont lieu dans l'espace des positions partisans. Dès lors, tenir compte à la fois de ce qui a lieu dans le parti et de ce qui se joue à ses frontières demande de mettre à profit d'autres notions capables de prendre la mesure de l'élasticité et de la porosité de l'institution partisane. On l'aura compris, notre intention est de mettre à profit les apports de certains spécialistes qui ont

---

<sup>199</sup> A partir de la réélection de François Mitterrand en 1988, une multitude d'analyses cherchant à saisir les causes des échecs électoraux ont vu le jour. Politologues et commentateurs de la vie politiques ont alors avancé que la droite française souffrait de maux tels que son manque de modernité, " sa guerre des chefs ", " sa faiblesse organisationnelle " et " la notabilisation de ses élus ". L'ouvrage de Jean-Louis Bourlanges (*Droites : années zéro*, Paris, Flammarion, 1988), a connu un franc succès en librairie. L'auteur, entre autres, insistait sur le caractère archaïque des partis de la droite. Enfin, parmi les spécialistes de science politique, Colette Ysmal a périodiquement apporté un éclairage sur les raisons de cette crise. Avec une grande régularité, elle a insisté sur le fait que ces partis politiques n'étaient toujours pas parvenus à se conformer aux modèles modernes des partis politiques.

<sup>200</sup> Nos remarques prennent appui sur notre travail de thèse en cours sur la Nouvelle UDF, sous la direction de Jacques Lagroye (Université Paris I/CRPS).

cherché à étudier les organisations soit comme système d'action concret<sup>201</sup>, soit au travers de leurs milieux partisans<sup>202</sup>, sans pour autant laisser de côté le fonctionnement de leurs appareils partisans.

Partons d'un constat tout d'abord qui, à bien des égards, est assez proche de celui qui a été fait par les promoteurs de la faiblesse des partis de droite. L'UDF, n'est pas une organisation qui rassemble de nombreux militants. D'après nos recensements, ses effectifs se situeraient entre 30 000 et 40 000 membres<sup>203</sup>. Lorsque l'on étudie plus précisément certaines de ses fédérations départementales, on constate qu'en certains endroits le niveau de l'adhésion ne dépasse pas une cinquantaine d'adhérents. De même, il est très rare que l'une d'entre elle dispose de permanents assurant des fonctions de coordination entre les échelons locaux et nationaux du parti. Et tout porte à penser effectivement que les sections locales reposent davantage sur la présence d'élus solidement implantés que sur la participation militante. Ces élus, il est vrai, se comportent moins comme des hommes d'appareil que comme des notables. Ils bénéficient localement d'une estime sociale et de réseaux personnels importants. Soit dans le cadre de leurs activités professionnelles et syndicales, soit dans le cadre d'engagements associatifs, ils peuvent en effet revendiquer un portefeuille relationnel relativement épais. Très souvent, ils sont à la tête d'entreprises de cause telles que celles qui sont liées à l'action caritative, humanitaire, sociale ou culturelle<sup>204</sup>. Bien plus que des notables tels qu'on peut les imaginer en opérant un retour sur l'histoire du 19<sup>ème</sup> siècle, ils sont surtout des militants associatifs ayant acquis une grande expertise dans le travail sur autrui et ce dès leur plus jeune âge. Leur socialisation catholique étant ici un facteur bien plus prépondérant que leur prétendue richesse économique ou " leur bonne naissance " <sup>205</sup>. Pourtant, lorsque l'on y regarde de plus près, on constate que ces réseaux en nom propre qui peuvent être considérés comme des réseaux notabiliaires, présentent beaucoup de points communs avec le profil des adhérents de l'UDF. La sensibilité politique de leurs membres ainsi que la façon de concevoir l'engagement politique ne sont pas sans rappeler des manières d'être que la socialisation catholique des militants centristes a forgées. De même, il est intéressant de constater que ces réseaux tenus à l'écart du parti *stricto sensu* ont pu être mobilisés à différentes reprises pour permettre à leurs

---

<sup>201</sup> Nous nous référons ici aux analyses proposées par Jacques Lagroye dans les différentes éditions de son manuel (*Sociologie politique*, Paris, Presses de sciences po., 2003).

<sup>202</sup> Pour une approche de la notion de milieu partisan, voir Sawicki (F.), *Les réseaux du Parti socialiste*, op. cit.

<sup>203</sup> Il est important de rappeler par ailleurs que le *turn over* en matière d'effectif est lui aussi très élevé.. Selon nos propres estimations, il est de l'ordre d'un tiers par an.

<sup>204</sup> Pour une approche plus précise des types d'engagement bénévoles que les élus de l'UDF connaissent à l'écart du parti, voir : " Le parti comme fabrique de notables. Réflexions sur le cas de l'UDF ", *POLITIX*, n° 64, 2004.

<sup>205</sup> Une analyse comparée des parlementaires UDF avec ceux d'autres partis politiques montre entre autres qu'ils ne sont pas plus dotés en capital économique ou culturel que la moyenne des élus considérés.

leaders de s'imposer au sein des fédérations départementales. En général, ces derniers sont parvenus à déverser certains de leurs soutiens dans les arènes du parti pour s'affirmer comme dirigeant ou chef de file à l'occasion de telle ou telle compétition électorale. Selon les conjonctures ou les cycles propres au parti de l'UDF, on peut relever que des mouvements de flux et de reflux s'opèrent entre le parti et ces réseaux notabiliaires. En d'autres termes, la densification ou l'assèchement des sections locales de la formation centriste varient partiellement en fonction des stratégies de certains leaders locaux plus ou moins intéressés à voir prospérer leur organisation partisane. Le transfert d'une partie de ces soutiens sociaux vers le parti, leur politisation ou leur requalification sociale et/ou politique, à l'échelle d'un territoire du moins, dépendent donc directement ou indirectement des luttes dans lesquelles les dirigeants de l'UDF s'engagent pour augmenter leur chance de prestige à l'UDF, soit comme leader départemental contrôlant les règles d'investiture, soit comme dirigeant d'envergure nationale capable d'exhiber les signes de sa bonne implantation locale pour s'affirmer parmi ses pairs. C'est dire si leurs ambitions pour avoir le monopole des droits à parler au nom du groupe centriste ne sont pas moins fortes que dans d'autres partis politiques. Leur rapport à l'institution partisane et les moyens qu'ils mobilisent pour prendre toute leur part aux enjeux qui la traversent contribuent ainsi à faire du parti un système qui a ses propres règles et qui nécessite que ses membres sachent s'en rendre compatibles pour se les approprier. Et on le voit bien, l'activation plus ou moins occasionnelle des réseaux notabiliaires et leurs transformations morphologiques qui en résultent à chaque fois sont étroitement liés aux jeux qui ont lieu dans le parti et à l'éventail des répliques que s'adressent les protagonistes de cette lutte pour le pouvoir proprement partisan. Il n'en demeure pas moins vrai que l'UDF apparaît comme une organisation politique faiblement hiérarchisée et dont la direction centrale ressemble " un peu à un roi féodal sans pouvoir ni prestige à l'égard des grands vassaux ", pour reprendre une formule de M. Duverger parlant du MRP<sup>206</sup>.

### *Le parti saisi comme une configuration sociale*

Pour autant, il serait hâtif d'en conclure que cette structuration partisane n'est que " faiblesse ". Il nous paraît plus pertinent de montrer que ces conditions spécifiques d'entrée dans le parti, que la représentation héroïque que les dirigeants centristes se font de leur rôle de leader portant à bout de bras des fédérations sans grande consistance bureaucratique et que l'indépendance dont ils peuvent faire preuve à tout moment du fait de leurs ressources personnelles sont la condition et le résultat d'une configuration

---

<sup>206</sup> Pour notre part, si nous devons céder à la comparaison pour appréhender le leadership du président de l'UDF, nous serions tentés de prendre comme exemple celui que nous a fourni E. E. Evans-Pritchard (*Les Nuers. Description des modes de vie et des institutions politiques d'un peuple nilote*, Paris, Gallimard, 1968 (Bibliothèques des sciences humaines)), lorsqu'il étudie le rôle de médiateur exercé ponctuellement par " le chef à peau de léopard ".

partisane originale. Bien moins que les signes de la notabilité prêtés aux responsables de l'UDF ou que leur prétendu " individualisme foncier ", c'est cette structuration d'un ordre particulier et c'est cet enracinement de l'organisation centriste dans des milieux partisans précis qui " débouchent sur la valorisation de l'autonomie, des stratégies personnelles et des relations de face à face " <sup>207</sup>. L'articulation des notions d'*institution* et de *configuration* partisans prend alors ici toute sa valeur heuristique. Cela permet d'une part de mettre l'accent sur la rencontre entre des dispositions acquises, des propriétés sociales, des croyances politiques faites corps et l'organisation partisane avec ses règles et ses routines sédimentées, réactualisées par les agents sociaux, faites choses. En ce sens, quand bien même l'UDF se présente comme une structure relativement peu dotée en terme de ressources financières, de salariés et de militants à l'image des défunts " partis de masse ", elle n'en est pas moins l'objet de multiples investissements et d'oppositions entre des agents qui la convoitent. On pourrait même ajouter qu'elle est le lieu d'affrontements permanents entre des équipes contractuelles qui alternativement voudraient en faire soit une organisation exerçant une forte emprise sur ses membres, soit une agence laissant, faute de moyens, une grande liberté à ses élus. De ce point de vue, rien ne permet d'affirmer que les leaders centristes, qu'ils soient maires, conseillers généraux ou députés, se tiennent à l'écart des organisations politiques. Loin s'en faut ! Paradoxalement, ils n'acquièrent leur indépendance qu'au prix d'un travail permanent de contrôle ou de détournement des règles du groupement. Si l'UDF n'a rien d'une institution totale ouverte à l'image du PCF, bien que différemment, elle n'enrôle donc pas moins ses acteurs dans des jeux d'interdépendance et des mobilisations permanentes. D'autre part, la notion de configuration, lorsqu'on l'associe à une approche institutionnelle de cet ordre, permet d'insister sur la porosité des frontières du parti dont on voit bien qu'elle résulte autant des conduites des acteurs politiques eux-mêmes que de l'effet composé d'entremêlements de réseaux sociaux existants hors du parti. L'UDF, en ce cas, ne se réduit pas au nombre de membres qu'elle a su fidéliser. Elle dépend tout autant des transformations de l'engagement associatif, qu'il soit humanitaire, socioéducatif ou culturel, de la pratique religieuse et de l'action des catholiques dans le champ de la solidarité sociale, non pas du simple fait qu'elle subit unilatéralement les conséquences de ces changements sociaux profonds, mais aussi parce que la plupart de ces membres font aussi partie de ces espaces d'action non politique et figurent parmi les agents les plus actifs – les plus entreprenants - dans ces domaines de la société civile. La multipositionnalité des adhérents de l'UDF est donc au principe d'une économie partisane qui déborde les frontières du parti. On peut même avancer que les rapports entre le parti et les champs de l'engagement social ou religieux jouent dans les deux sens. Si l'activisme social de catholiques dans un territoire donné peut profiter aux représentants de l'UDF au sens où ils peuvent contribuer à l'entretien de réseaux

---

<sup>207</sup> Sawicki (F.), " Le leadership politique : un concept à remettre sur le métier ? ", in Smith (A.), Sorbets (C.), *Le leadership politique et le territoire*, Rennes, PUR, 2003.

d'interconnaissance électoralement profitables, inversement, l'accèsion d'élus de l'UDF au pouvoir municipal ou départemental peut avoir comme conséquence la revitalisation d'espaces de mobilisation au sein desquels les catholiques sont en situation de monopole. C'est toute la richesse de la notion de milieu partisan – et inséparablement de celle de configuration – qui est ici mise en avant dans la mesure où les relations et les formes de dépendances réciproques entre les organisations politiques et leurs réseaux parallèles sont constitutives d'un même système d'interstructuration sociopolitique. Pour reprendre une remarque formulée par N. Elias, c'est à la condition de fonder sa réflexion sur la structure d'ensemble, ici le parti et ses ramifications sociales, que l'on comprend la forme de ses différentes parties<sup>208</sup>. En l'occurrence, plutôt que de dénoncer la faiblesse de la droite modérée en s'en tenant à sa définition formelle, il conviendrait de saisir qu'elle place elle prend dans un ensemble de mobilisations, de stratégies et de luttes sociales plus vastes et qui pour une part dessinent ses contours, modèlent ses institutions partisans, et comment, en retour, elle parvient à orienter, directement ou indirectement, dans un sens déterminé l'ensemble de ces activités sociales.

### *Revenir à l'organisation*

Appréhender les milieux partisans ou les configurations sociales locales qui ont permis à l'UDF de prospérer ne doit en aucun détourner notre attention de ce qui se passe « au sommet ». Ce qui se joue au cœur des arènes de ce parti est tout autant déterminant. D'abord parce que c'est en son centre que les « notables » locaux viennent acquérir leur indépendance et accroître dans le même temps leurs chances de prestige. L'étude du fonctionnement des composantes de l'UDF (Les Adhérents directs, le Parti populaire pour la démocratie française, Force démocrate et la Parti radical valoisien) en apporte la preuve. C'est par l'intermédiaire de ces composantes qu'ils se coalisent et cherchent à contrarier les logiques de renforcement de la contrainte militante voulue par le président de l'UDF. Tout en appelant à la fusion des anciennes formations à l'occasion de chaque congrès, tous les leaders se saisissent de ces temps de négociation pour échanger des titres et des responsabilités sans rien concéder en fait de leur régime d'exception dans le parti. L'organigramme officiel du parti revêt ici son importance. Il permet à chacun de vérifier l'état des rapports de force, de son propre poids dans les luttes pour le monopole du pouvoir. Les messes du parti sont alors d'interminables mises en scène où chacun des dirigeants cherche à jauger l'état de la compétition intra-partisane et à imposer une définition légitime de ce que doit être le parti : soit une organisation au service des « militants », soit un groupement porté par le dévouement de ses élus. Un des résultats indirects est la captation du financement public de la vie politique par ces composantes d'élus au détriment de l'administration de l'UDF. Cette dernière à qui est allouée avec parcimonie des sommes financières au terme de

---

<sup>208</sup> Elias (N.), *La société des individus*, Paris, Pocket, 1997 (coll. Agora), p. 55.

vigoureuses tractations entre les dirigeants des différentes composantes, aux mains d'une petite équipe d'élus parvenus à s'imposer à l'issue d'un jeu hautement stratégique, est engagée dans une lutte sans merci contre ceux que l'on appelle à l'UDF « les notables du parti ». Pour tenter de consolider le leadership de son président, les quelques permanents ont pour mission de surveiller les fédérations départementales, d'y envoyer des alliés chargés de contrer les velléités d'indépendance des responsables locaux, de freiner leurs volonté de privatiser les réseaux partisans mais aussi de détecter de nouvelles personnalités capables de s'opposer aux élus en place. Ce dernier aspect porte à saisir l'UDF comme une instance qui sélectionne ses propres notables autant qu'elle en subit leurs assauts. Les permanents chargés de l'animation des fédérations sont alors pris dans un mécanisme semblable à celui du double lien : pour lutter contre les notables du parti qui contrarient le pouvoir du président de l'UDF, ils s'appliquent à puiser dans les réseaux proches de la démocratie chrétienne des agents ayant un capital social susceptible de redonner du fard aux fédérations laissées en jachère ou édulcorées du fait de la présence d'élus entrés en dissidence avec « le parti ». Fréquemment, ces nouveaux cadres choisis par la direction pour relancer la vie fédérale finissent à leur tour par prendre le pli de leurs prédécesseurs, par refuser le verdict des militants et utilisent le potentiel de l'organisation – le jeu institué des composantes entre autres – pour préserver leurs intérêts stratégiques. Chaque intrusion des salariés dans le gouvernement des fédérations entraîne une réplique de la part des dirigeants locaux en place. Ceux-là vont organiser leur riposte soit en « transvasant » une partie de leurs soutiens hors du parti, soit en puisant dans leurs réseaux en nom propre de nouveaux fidèles pour contrecarrer la stratégie du siège. Bien que la gouverne apparaisse des plus insaisissables à l'UDF, on voit bien que la notabilité centriste est pour une large part le fruit d'un travail permanent de construction partisane. Ainsi, les scènes dont dispose l'UDF sont des lieux de règlement de compte entre des élus qui s'opposent sur la nature des règles qui permettent à la fois leur implantation locale et leur affiliation partisane. L'issue de ces joutes tactiques – qui ne s'opposent pas forcément aux croyances partagées par les joueurs – va déterminer dans une large mesure le poids symbolique des élus qui, contrairement à ce que l'on peut lire parfois sous la plume de spécialistes du monde politique<sup>209</sup>, vont déterminer leurs chances de pouvoir dans le champ politique national. Être ministrable, jouir d'un capital médiatique, présider des commissions à l'Assemblée Nationale ou au Sénat, occuper des fonctions

---

<sup>209</sup> A propos de l'UDF, Hugues Portelli (« Où en est la droite ? », *CFDT-Aujourd'hui*, n° 115 septembre-octobre 1995) n'a pas hésité à affirmer que l'horizon local était l'horizon indépassable pour ses élus : « Cependant, la majorité des élus de droite – membres des partis de droite UDF ou RPR – sont des élus locaux. Et il était presque aussi important pour eux, sinon plus, de gagner l'élection municipale de 11 et du 18 juin 1995 que de l'emporter à l'élection présidentielle. Il ne faut jamais oublier que le militant de droite est un élu local (...) C'est d'autant plus important que certains partis politiques dans la mouvance UDF sont des partis d'élus locaux et se bornent à ce raisonnement. Echafauder des stratégies à long terme, réfléchir à des plans de carrière à sept ou dix ans est une idée étrangère à la majorité des élus. Omettre cet aspect conduit à une erreur d'interprétation formidable ».)

importantes au sein des associations d'élus locaux font parties intégrantes des *cursus honora* des responsables centristes.

Au terme de notre discussion, on est en droit de s'interroger sur les raisons pour lesquelles, trop longtemps, les analyses ayant porté sur la droite non gaulliste se sont heurtées au type d'impasses que nous venons de présenter. Pour notre part, nous faisons l'hypothèse qu'une approche trop formaliste des organisations politiques, au risque de prendre les choses de la logique pour la logique des choses, a non seulement conduit les historiens et les politistes à reproduire dans le temps à peu près les mêmes remarques sur les formations modérées, mais aussi, que ces orientations théoriques ont détourné notre regard d'une réalité partisane qui, il est vrai, du fait de son armature, des logiques de son enracinement et de son originalité par rapport à un modèle dominant, ne se laissait pas facilement prendre<sup>210</sup>.

---

<sup>210</sup> On peut établir une comparaison avec les problèmes théoriques que rencontre la science économique et plus particulièrement ceux de ses membres qui ne peuvent se résoudre à constater que la réalité des échanges de biens et de service ne se fonde par toujours sur la maximisation de l'utilité. Certains n'ont d'ailleurs pas hésité à dire que s'il existait un écart entre le modèle de l'*homo oeconomicus* et l'économie concrète, c'est la réalité qu'il fallait adapter et non l'inverse !

## Les auteurs

Rémi LEFEBVRE est maître de conférences en sciences politiques à l'université Lille 2 et chercheur au CERAPS. Ses travaux de recherche portent sur les partis politiques, le socialisme en France, la sociologie du métier politique et les mobilisations électorales. Il a notamment publié : " Etre maire à Roubaix: la prise de rôle d'un héritier ", *Politix*, 38, 1997, " Rhétorique de la proximité et 'crise de la représentation' ", *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, L'Harmattan, 35, 2001, " 'Le conseil des buveurs de bières' de Roubaix (1892-1902). Apprentissage et subversion des règles du jeu politique ", *Politix*, 53, 2001, " Ce que le municipalisme fait au socialisme. Eléments de réponse à partir du cas de Roubaix " in Girault (J.), dir., *L'implantation du socialisme français*, Paris, Presses de la Sorbonne, 2001, " S'ouvrir les portes de la ville. Une approche ethnographique des porte à-porte de Martine Aubry à Lille " in Lagroye (J.), Lehingue (P.), Sawicki (F.), dir. *La mobilisation électorale municipale*, Paris, PUF-CURAPP, 2004. Il prépare un ouvrage collectif en collaboration avec Christian Le Bart sur " la proximité en politique ".

Julien FRETTEL est PRAG (Sciences économiques et sociale) à l'IEP de Lille et doctorant en science politique (Paris 1/CRPS). Ses travaux portent sur la structuration et l'organisation de la droite modérée, sur l'analyse des réseaux locaux de l'UDF et les mobilisations électorales. Il a notamment publié « La pérennité de l'héritage centriste », in Dolez (B.), Laurent (A.), *Le vote des villes*, Paris, Presses de sciences po, 2001 ; « Le parachutage comme facteur du changement local », in, Dolez (B.), Hastings (M.), *Le parachutage*, Paris, L'Harmattan, 2003 ; « Faire avec ce qu'on a » (en collaboration avec Jacques Lagroye), in Lagroye (J.), Lehingue (P.), Sawicki (F.), *Les mobilisations électorales municipales*, Paris, PUF-CURAPP, 2004.